



## Le "Carré" est menacé

Le carré St-Louis, un des rares îlots de verdure resté presque intact dans le secteur du centre-ville est maintenant bousculé par l'établissement de nombreux édifices en hauteur qui champignonnent un peu partout dans le secteur. Depuis un an, plusieurs groupements de citoyens ont tenté d'attirer l'attention des autorités publiques sur la menace que constituent ces développements pour toute la vie du quartier. Mais les réactions tardent et au-delà des pieuses intentions on attend toujours des gestes concrets.

— page B 1

# D'avance l'industrie dit non Québec souhaite geler les prix de l'essence

par Robert POULIOT

A moins d'une semaine de l'augmentation générale du prix des produits pétroliers, le Québec et la Colombie-Britannique s'apprentent à imiter l'Ontario en gelant les prix au moins jusqu'au début de septembre.

Si la Colombie-Britannique dispose de moyens légaux pour forcer l'industrie à respecter un gel des prix, le Québec n'en a aucun et l'industrie n'est pas tenue de respecter un tel mot d'ordre.

D'ailleurs, une enquête rapide de LA PRESSE indique que l'industrie n'a pas l'intention de plier l'échine et prévoit toujours une hausse de 5 cents le gallon pour l'essence et de 3,5 cents le gallon pour l'huile lourde destinée à l'industrie.

Mandat à Cournoyer

Le Premier ministre Bourassa a confié cette semaine au nouveau titulaire du ministère des Richesses naturelles, M. Jean Cournoyer, le mandat de prolonger jusqu'au début de septembre le gel des prix de 45 jours décrété le 1er juillet par Ottawa.

Toutefois, plusieurs porte-parole de l'industrie ont clairement indiqué à LA PRESSE qu'il n'était pas question de respecter la demande du Québec et qu'il était essentiel, "après 45 jours de gel volontaire,

de récupérer sur les marchés de gros et de détail l'augmentation du prix du pétrole brut décrétée par Ottawa le 1er juillet dernier".

Or, comme l'a reconnu lui-même le ministre Cournoyer hier au cours d'une entrevue, le Québec ne peut d'aucune façon forcer l'industrie à prolonger le gel, à moins de convoquer une session extraordinaire de l'Assemblée nationale et d'adopter une loi spéciale à cet effet. En Ontario, le gouvernement Davis avait dû faire adopter une loi spéciale pour prolonger le gel.

En Colombie

En Colombie-Britannique, le troisième plus gros marché pétrolier au Canada après celui de l'Ontario et du Québec, des sources dignes de foi affirment que la Commission provinciale de l'énergie proposera lundi au gouvernement Barrett de prolonger le gel des prix de l'essence jusqu'à la fin du mois d'août et d'étendre encore plus longtemps le gel qui prévaut actuellement sur le marché de l'huile de chauffage destinée au marché résidentiel.

"Nous n'avons pas l'intention de geler le prix des produits destinés à l'industrie, d'expliquer hier un haut fonctionnaire de la Colombie-Britannique, puisque les manufacturiers, les institutions et les sociétés de services sont capables de se défendre seuls."

Le ministre Cournoyer a révélé

hier à LA PRESSE qu'il avait reçu un mandat clair du Premier ministre pour inciter l'industrie du raffinage, ainsi que les grands distributeurs, à retarder la hausse des prix d'au moins 15 jours.



Pour le nouveau ministre des Richesses naturelles, M. Jean Cournoyer, un premier mandat. Et de taille.

"J'ai communiqué jeudi avec le président de l'Association pétrolière du Québec, M. Guy Archambault, pour inviter les dirigeants de l'industrie à me rencontrer dans les plus brefs délais.

"M. Bourassa veut que je leur demande de geler leurs prix pendant deux semaines."

Le ministre s'est cependant dit incapable de dire pourquoi le gel devrait durer deux semaines alors qu'il sera d'un mois et demi en Ontario.

"Je ne connais pas toutes les raisons qui ont poussé le Premier ministre à réclamer ce gel et c'est pourquoi je veux rencontrer les dirigeants de l'industrie le plus tôt possible."

Esso et Gulf

Jusqu'ici, seuls Esso et Gulf, parmi les plus gros raffineurs, ont dévoilé les termes de la hausse.

C'est une véritable réaction de stupéfaction hier qui, dans l'industrie, a accueilli le projet de gel au Québec: "Il est déjà trop tard pour reculer, d'affirmer le représentant d'un raffineur, puisque tout a été mis en branle pour la hausse." Ce n'est que la semaine prochaine que le ministre Cournoyer prendra une décision finale, après avoir rencontré, un à un, les dirigeants de l'industrie à Montréal.



## Plage ruinée à Ste-Marthe-sur-le-Lac

Les travaux de dragage dans le lac des Deux-Montagnes à Ste-Marthe contribuent à une détérioration marquée de l'environnement, soulevant ainsi l'indignation des riverains. Jusqu'ici les protestations des citoyens auprès de Québec et d'Ottawa n'ont rien donné.

— page A 3

## pleins feux SUR L'ACTUALITÉ

### PORTUGAL

Au Portugal, l'épreuve de force semble inévitable. La formation du cinquième gouvernement a si fortement divisé l'Armée que chaque faction fait maintenant le compte "de ses fusils". Le peuple, lui, semble ouvertement prêter un coup de force. Le commandant du COPCON, Otelo Carvalho, est le seul, croit-on, qui puisse faire basculer la balance d'un côté comme de l'autre.

— page A 8

### CEGEPS

En suggérant une reorientation de l'enseignement collégial, le Conseil supérieur de l'Éducation fait un bilan somme toute assez négatif des cégeps actuels "qui n'ont pas su identifier leurs objectifs et plus spécialement se situer entre le secondaire et l'université". Le collège, estime le rapport Nadeau, doit définir des objectifs de formation faite de cheminements et d'activités divers qui éviteront les culs-de-sac et les retours en arrière.

— page A 5

### CTCUM

D'autres arrêts de travail sporadiques et même une grève générale des employés du transport en commun de Montréal sont à prévoir pour l'automne. Aujourd'hui c'est la guerre de la parité des chauffeurs qui occupe l'attention: demain ce sera celle du "rattrapage" des employés sédentaires. Le CTCUM, entre-temps, multiplie les attitudes provocantes et semble oublier qu'elle administre un service essentiel. En filigrane, c'est tout le problème du financement du transport en commun métropolitain qui se pose... encore une fois.

— page A 5



## Gerald Ford un an après

— page A 6

# Québec est impuissant devant les entreprises

par Rhéal BERCIER de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le gouvernement québécois est impuissant à régler sur son propre territoire les activités des sociétés multinationales et nationales.

Il s'avère donc difficile pour lui dans ces circonstances de tenter d'intégrer ces entreprises à son économie.

Tel est le verdict sévère que rend la Société internationale d'équipement et de conseil (SINTEC) dans une volumineuse étude réalisée pour le compte du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec.

Seul, Québec ne peut rien faire à

moins qu'il en arrive à une entente avec Ottawa, soutiennent les experts.

Les outils nécessaires à la réalisation d'un programme d'intégration des multinationales et des nationales sont inadéquats; pire, le gouvernement n'a pas accès aux informations pertinentes nécessaires pour atteindre ses objectifs.

Car la plupart des entreprises visées sont incorporées en vertu des lois canadiennes et non québécoises. Il est donc difficile pour la province de légiférer sur les activités des firmes qui ne relèvent pas de sa juridiction.

De plus, les multinationales et les nationales ne sont pas dans l'o-

bligation de produire des états financiers complets au Québec.

Cette situation soutire donc du gouvernement des informations essentielles nécessaires avant toute action.

Il est donc difficile sinon impossible pour lui de s'attaquer à l'emprise de ces firmes afin de les amener à mieux s'intégrer au Québec.

Il doit donc utiliser son pouvoir politique et définir le plus rapidement possible les règles du jeu.

"Reconnaître cette priorité, soutiennent les auteurs, c'est reconnaître l'identité et la maturité du Québec, sa volonté politique, sociale et culturelle."

— page A 14



## Penderecki

Une entrevue de Claude Gingras avec le plus joué des compositeurs d'avant-garde.

— page D 2

## LA PRESSE au pays des Montoneros

— page A 9

<b>mini-loto</b> TIRAGE 19 VENDREDI 8 AOÛT 1975	69,089	29 Séries émises—90,000 chacune POSSIBILITÉ DE: 29 GAGNANTS DE \$5,000.		19e COURSE 7 AOÛT 1975		RÉSULTAT			
	9,089	232 GAGNANTS DE \$500.		ORDRE: \$662.40	PRIX 178	A	B	C	D
	089	2349 GAGNANTS DE \$100.		DÉSORDRE: \$28.80	3.150	8	5	7	3

VENTES TOTALES: \$435.769.00

Les contrôleurs aériens francophones:

"Nous ne céderons pas au chantage des pilotes"

par Denis MASSE

"Nous ne céderons pas d'un pouce au chantage des pilotes de ligne et ces derniers peuvent bien faire la grève pendant un an si ça leur chante, nous continuerons de parler français à des pilotes francophones et nous ne nous laisserons pas piler sur les pieds."

L'homme qui tient ces propos énergiques, s'appelle Pierre Beaudry — un nom prédestiné, quoi — et bataille depuis deux ans pour imposer le français sur le front des communications aériennes.

Vice-président de l'Association québécoise des contrôleurs aériens et président de l'aile québécoise de l'Association canadienne des mêmes contrôleurs, Pierre Beaudry a pris la tête d'un mouvement destiné à normaliser l'usage du français dans le ciel des aéroports du Québec.

Jusqu'ici, le groupuscule francophone a obtenu que le français soit utilisé sur une base expérimentale dans cinq aéroports du Québec, soit Sept-Îles, Québec, Saint-Jean, Baie-Comeau et Saint-Honoré.

Les aigilleurs du ciel québécois ne s'opposent pas à donner les instructions en anglais aux pilotes qui s'adressent à la tour de contrôle dans la langue de Shakespeare, mais ils veulent avoir le droit de répondre en français aux pilotes francophones ou même unilingues français (il y en a encore un grand nombre).

Dans le moment, le ministère des Transports ne tolère le français que

dans le cas de la navigation visuelle (VFR), ce qui se resume pratiquement à l'aviation générale.

Les contrôleurs aériens du Québec voudraient étendre ce privilège à la navigation aux instruments et aussi à tous les aéroports du Québec, y compris Mirabel et Dorval.

Ce à quoi s'oppose avec véhémence l'Association canadienne des pilotes de ligne qui a menacé de déclencher la grève le 17 octobre si le ministère des Transports ne met pas fin à la démonstration bilingue autorisée il y a un an.

Politique et emotivité

"Toute la question est devenue purement politique, estime Pierre Beaudry; l'aviation est traditionnellement contrôlée par l'élément anglophone du pays, dit-il, et là, les Anglais voient leur échapper le Québec."

"Trop d'emotivité autour de la question", lancera à Vancouver un Charles Bédard. Le Dr Bédard est chef de la délégation canadienne à l'Organisation de l'aviation civile internationale, une agence des Nations unies.

"On a tort, ajoute Pierre Beaudry, de laisser entendre que la sécurité est mise en jeu: il n'y a rien de plus sécurisant qu'un pilote et qu'un contrôleur qui se comprennent dans leur propre langue, même si c'est le français."

"Du reste, s'ils veulent être logiques avec eux-mêmes, ajoute Beaudry, les pilotes canadiens devront boycotter les vols en France, en Italie, en Allema-

gne, partout où les instructions données à la tour de contrôle se font dans la langue du pays.

"Ce que nous préchons, dit-il, c'est la langue du pays, plus l'anglais comme langue auxiliaire."

Restrictions aux pilotes unilingues

L'Association canadienne des contrôleurs aériens a une politique un peu plus diluée que celle des pilotes à l'égard du problème.

Son président, M. Jim Livingstone, a déclaré hier à Ottawa que les contrôleurs aériens du pays appuieraient sans doute la grève des pilotes si le ministère des Transports continue d'accorder des brevets à des pilotes unilingues français.

Selon lui, les pilotes ne s'exprimant qu'en français devraient être limités aux secteurs où le français est toléré sur une base expérimentale. L'association ne s'oppose pas à cette démonstration mais ne veut pas que cette tolérance soit étendue à d'autres aéroports.

Quatre vols sur cinq en français

"A l'heure actuelle, souligne Beaudry, au moins quatre vols sur cinq, y compris ceux de l'aviation générale, s'accomplissent en français au Québec. Pour les vols commerciaux, la statistique doit être de trois vols sur quatre."

"Il y a dix ans, dit-il, 75 pour cent des contrôleurs aériens étaient anglophones, alors que maintenant 90 pour cent sont francophones; et le nombre des pilotes francophones, surtout chez Québecair et au service aérien du gouvernement du Québec, est passé en majorité francophone."

"Partout dans la fonction publique, ajoute-t-il, on est en train de normaliser l'usage du français; la réaction des pilotes de CALPA, en majorité anglophone, ne surprend guère: ce sont les derniers soubresauts d'une résistance farouche à une situation de fait."

Démision à la Baie James

Outré de ce que la Société d'énergie de la Baie James lui refuse tout pouvoir réel pour faire appliquer les normes de protection de l'environnement dont il avait la charge, le responsable de l'environnement sur tous les chantiers et dans tous les campements de la Baie James, M. Yvon Bédard, vient de donner sa démission.

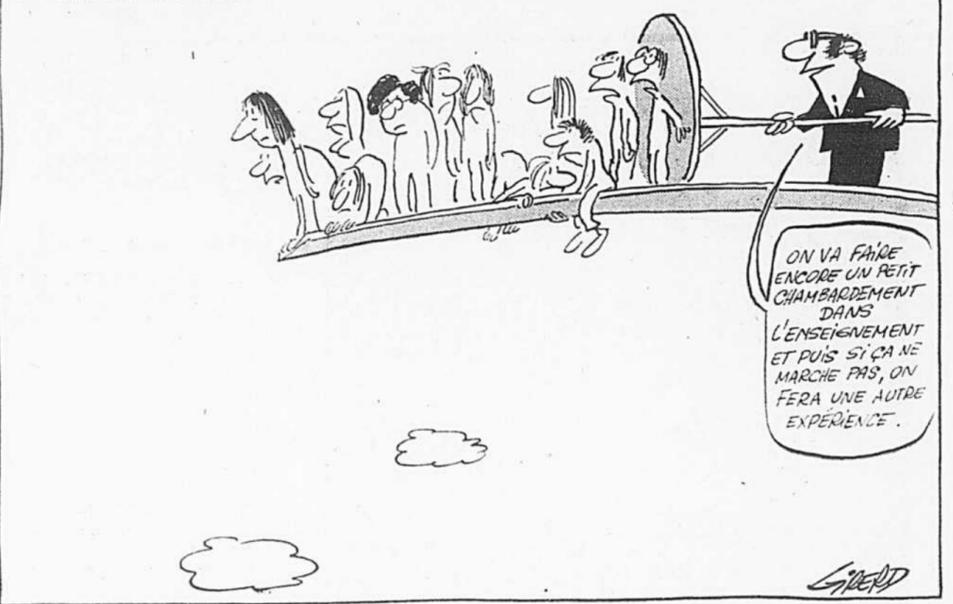
"Quand j'étais ingénieur pour les services de protection de l'environnement, a déclaré M. Bédard, je pouvais faire cesser les travaux si les règlements provinciaux n'étaient pas respectés. A la Baie James, au contraire, on se moque éperdument de tous les règlements et le responsable de l'environnement fait rire de lui s'il va protester auprès du chef de chantier."

L'ingénieur est d'avis que les règlements élaborés par la SEBJ elle-même ne constituent qu'une opération de relations publiques.

Les règlements de la SEBJ stipulent que "le chef de chantier est entièrement responsable de la protection de l'environnement pendant la construction; il doit diriger les activités du personnel préposé à la protection de l'environnement".

Selon M. Bédard, beaucoup d'arbres peuvent être rapidement rasés par un bulldozer...

LE RAPPORT NADEAU



La Fédération des Cégeps est contre la suppression du "niveau collégial"

par Mariane FAVREAU

Les premiers intéressés par le rapport Nadeau du Conseil supérieur de l'éducation, les directeurs de cégeps, ne sont pas d'un enthousiasme défilant suite à une première lecture du rapport définitif.

Ils y voient surtout la perte d'une certaine autonomie pédagogique et imaginent mal comment les "schémas trop théoriques" du rapport pourraient se refléter dans le vœu d'un collége.

En effet, au cours d'une conférence de presse animée par le directeur général de la fédération des cégeps, M. Jacques Laberge, ainsi que le vice-président, M. André Trudel, et un permanent de l'organisme, M. Claude Fortier, on a d'abord déploré l'absence d'un véritable bilan de l'enseignement collégial jusqu'à maintenant. Bilan qui aurait permis d'évaluer, s'il y a lieu, les changements proposés à ce niveau d'enseignement.

Mais c'est surtout la suppression du niveau collégial comme tel qui chatouille la fédération. On reconnaît qu'en huit ans d'existence, les cégeps ont eu de la difficulté à définir leurs objectifs.

On trouve cependant qu'il est un peu trop tôt pour en conclure que l'enseignement de niveau collégial devrait s'intégrer dans un continuum post-secondaire, incluant le collégial et l'universitaire, réparti comme le recommande le rapport du Conseil supérieur de l'éducation en programmes moyens ou longs.

Et à cet égard, on fait preuve d'une méfiance certaine à l'égard des universités qui n'auraient pas démontré le même dynamisme que les cégeps. On prévoit donc que le niveau collégial serait à la remorque de l'universitaire et perdrait une certaine marge de manoeuvre.

On croit que le comité Nadeau aurait accepté certaines critiques des universités à l'égard des cégeps sans en vérifier le fondement. En effet, les mémoires de certaines universités recommandaient l'abolition du collégial pour ajouter d'une part une année au

secondaire et intégrer d'autre part les autres enseignements à l'université.

Mis à part cette objection fondamentale à la suppression du niveau collégial, la Fédération des cégeps soulève des questions plus mineures, s'interroge et veut approfondir davantage le rapport.

Elle souhaite vivement que le ministre agisse en souplesse s'il veut instaurer des changements, ce qui rejoint d'ailleurs le rapport lui-même.

Quant à la formation par programme et à la création du module comme unité administrative, la Fédération y reconnaît des avantages et signale que certains cégeps font des expériences en ce sens. On aurait donc aimé une évaluation de ces fonctionnements.

En outre, on n'estime pas nécessaire de chambarder la structure pour centrer davantage le cégep sur l'étudiant, ce qui répond à des préoccupations du milieu.

Et si le projet pédagogique de formations sur mesure, tel que systématisé dans le rapport est alléchant, on veut se montrer prudent dans son application.

On anticipe en effet une résistance de la part de certains enseignants lassés de se faire bousculer, de se remettre à l'école de nouvelles théories.

La fédération s'est réjouie toutefois de retrouver plusieurs de ses recommandations parmi celles du rapport qui a tenu compte également de plusieurs de ses vœux sur l'autonomie des collèges, la décentralisation, la formation des professeurs, le perfectionnement des personnels et le financement des collèges. Mais la fédération reconnaît mal ses enfants dans le cadre opérationnel dans lequel le rapport les place.

Il ne s'agit là que d'une première réaction de la Fédération des cégeps qui sera sans doute suivie d'analyses plus raffinées. Mais M. Laberge voit dans le rapport une sorte d'auberge espagnole où chacun y verra ce qu'il veut y voir.

Bourassa à l'hôpital

En dernière heure, nous apprenons que le Premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, aurait été traité pour un malaise hier soir à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Le Premier ministre se serait amené à l'hôpital, un peu après 23 heures, accompagné de ses gardes-corps et de quelques membres de son bureau, à la clinique d'urgence.

Selon un membre du personnel médical, le Premier ministre se serait plaint d'un mal d'oreille. Il nous a toutefois été dans l'impossibilité de faire confirmer ce diagnostic, le médecin de garde se refusant à déclarer quoi que ce soit sur la présence de M. Bourassa à l'hôpital.

Drummond lié avec McGregor

Le juge en chef de la Cour suprême de l'Ontario a ordonné aux enquêteurs qui examinent les opérations financières de la société Air Canada d'analyser en même temps les rapports qu'aurait entretenus le ministre de l'Agriculture du Québec, Kevin Drummond, avec l'agent de voyages mont-réalis Robert McGregor.

Le juge en chef Willard Estey a laissé entendre que des informations que lui avait fournies le quotidien The Gazette pourraient indiquer que le témoignage rendu pendant deux mois par les représentants d'Air Canada ne visait qu'à dissimuler une association entre MM. Drummond et McGregor. Ce dernier avait déclaré n'avoir eu aucun lien avec des hommes politiques québécois.

Le ministre a révélé cette semaine, à l'occasion d'une déclaration obligatoire sur ses intérêts financiers, qu'il détenait une débiteure de \$5,000 auprès de cette agence de voyages.

Les deux hommes ont admis dans des entrevues qu'ils étaient de vieux amis et qu'ils avaient discuté la législation québécoise visant à réglementer les agences de voyage avant qu'elle ne prenne force de loi, en décembre dernier.

LA MÉTÉO

Une vaste zone "anticyclone" qui s'étend du sud-ouest de la vallée du Mississippi avec une crête vers le nord, le long de la vallée du Saint-Laurent jusqu'au-dessus de Terre-Neuve, amène un temps généralement ensoleillé dans les régions qu'elle traverse. Cette situation devrait se poursuivre dimanche. Au nord, cependant, une zone frontale qui affecte le Nouveau-Québec dérivera vers le sud et apportera des nuages ainsi que des précipitations sur le Bas-Saint-Laurent en fin de journée.

à Montréal

Table with 2 columns: AUJOURD'HUI and DEMAIN. Includes minimum and maximum temperatures and general weather conditions.

au Québec

Table with 4 columns: REGIONS, AUJOURD'HUI, and DEMAIN. Lists weather conditions for various Quebec regions.

au Canada

Table with 4 columns: Regions, AUJOURD'HUI, and DEMAIN. Lists weather conditions for various Canadian provinces.

si vous partez

Table with 4 columns: Aux Etats-Unis, Min, Max, and Cities. Lists weather conditions for major US cities.

Vers les capitales

Table with 4 columns: Cities, Min, Max, and Cities. Lists weather conditions for major world cities.

Vers les plages

Table with 4 columns: Cities, Min, Max, and Cities. Lists weather conditions for major beach destinations.

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière.)

Allmand: la société a contribué à la hausse de la criminalité

par Yves LECLERC

"Il faut convaincre le public d'accepter plus de responsabilité quant aux déviations sociales des individus, et de cesser de croire que tous les problèmes de comportement se règlent en appelant la police."

Dans un discours à contre-courant de la tendance actuelle vers le "law and order", le solliciteur général du Canada Warren Allmand a reproché à la société d'avoir contribué à la hausse de la criminalité en abdiquant son sens des valeurs et ses responsabilités et en surchargeant le système judiciaire et pénal de cas qu'il est incapable de résoudre.

Parlant devant une section du Barreau américain, le ministre a vigoureusement plaidé pour l'abolition de la peine de mort, l'expansion des libérations conditionnelles et la déjudiciarisation de nombreux cas de comportements "différents".

"Mettre à mort une personne déjà en prison, a-t-il dit, est un acte de violence et non un acte de force raisonnable. Si on accepte ce concept, on rejette tout simplement le droit commun qui donne à l'Etat le droit d'utiliser la force mais lui

refuse celui de recourir à la violence..."

"Les tenants de la peine de mort évitent de parler de l'événement lui-même, de cet acte d'une cruauté barbare qui se fait à l'aube dans des circonstances hideuses. Un acte qui est indigne de l'homme, et à fortiori indigne de l'Etat."

Répondant par la suite aux questions des journalistes, il a mis en doute un sondage selon lequel 70 pour cent des députés fédéraux seraient en faveur du maintien de la peine de mort, et a admis que si le Cabinet ou le caucus libéral prenaient une position en ce sens, il n'est pas sûr que lui-même respecterait la solidarité ministérielle.

Sur les libérations conditionnelles, il a reconnu que le système a des failles, mais que celles-ci sont plus au niveau de l'évaluation des détenus qu'à celui des principes; dans l'ensemble, a-t-il affirmé, l'expérience est un grand succès.

"A moins qu'on rétablisse la peine de mort pour un vol au-dessus de cinq dollars, a-t-il noté, le délinquant reviendra dans la communauté...Le but de la correction doit être de le préparer à vivre au

sein de la société selon des normes acceptables par elle..."

"Au Canada, nous n'avons pas réussi à convaincre le public que le processus de libération graduelle n'a pas pour but d'adoucir la sentence du détenu, mais de lui permettre de réintégrer la société par une série d'étapes contrôlées."

"Je me demande si les critiques du système ont déjà contemplé les effets de l'autre alternative, qui est de garder le délinquant derrière les barreaux pendant les deux, cinq ou dix ans de sa sentence puis, un bon matin, de le relâcher sans supervision et sans autre option que de rechercher ses anciens amis criminels ou ses nouveaux amis qu'il a rencontrés en prison."

Il a cependant admis qu'il est impossible de réhabiliter de force un condamné, et que c'est celui-ci qui doit faire l'effort. Par ailleurs, a-t-il avoué, il existe un petit nombre de criminels qui ne sont pas récupérables et pour lesquels la seule solution semble être de les laisser croquer en prison où ils ne peuvent nuire à personne.

Mais ils sont moins nombreux qu'on le croit, a-t-il affirmé, et il ne faut pas les confondre avec les victimes d'une première condamna-

tion, ni surtout avec les gens qui ont un comportement "différent" qui n'est pas forcément criminel.

"Quand on a affaire à un fou violent, c'est sa folie et non sa violence qu'il faut traiter", explique-t-il par exemple. Et ailleurs: "Les méthodes traditionnelles accentuent les tendances à la criminalité plutôt que de les atténuer...Si les coupables de délits moins graves sont mieux traités par les services sociaux que par le système pénal, ce sont ces services qu'il faut créer, appuyer et financer pour qu'ils puissent prouver leur efficacité...Le système judiciaire criminel est déjà surchargé de gens dont il n'a pas la compétence de s'occuper."

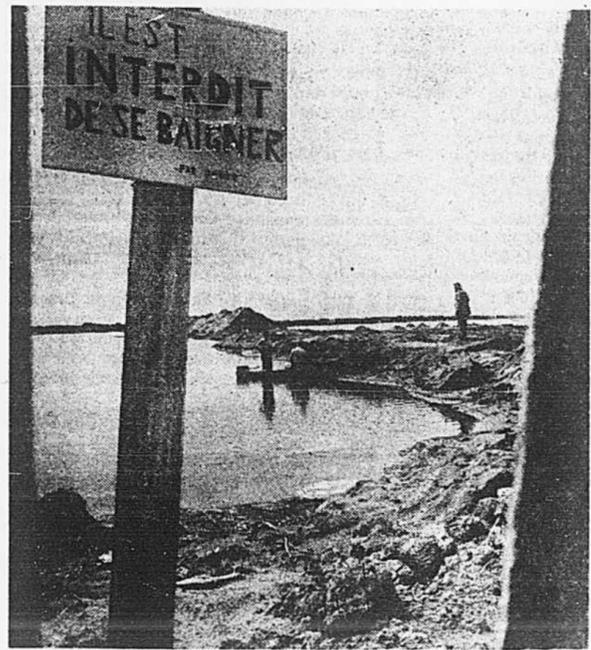
Tout le long de son texte, M. Allmand est revenu sur le thème de la responsabilité collective: "La prévention du crime est d'abord l'affaire de la maison et de l'école. Elle est le résultat du respect d'un système de valeurs dans la société ou, comme en Chine, d'une idéologie commune. Je me demande quelle est la base de notre système de valeurs dans le monde occidental, post-chrétien d'aujourd'hui...et malheureusement je ne la trouve pas."

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 700, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K3. Seul la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Coursier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Port de retour garanti.

Table with 2 columns: TARIFS D'ABONNEMENTS and INFORMATION GÉNÉRALE. Lists subscription rates and contact information.

# Des travaux de dragage dans le lac des Deux-Montagnes soulèvent l'indignation



par Jean-Pierre BONHOMME

Le ministère des Richesses naturelles du Québec a autorisé des entrepreneurs, ce printemps, à exploiter un dépôt de sable et de gravier, dans le lit du lac des Deux-Montagnes, à 1000 pieds au large de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, et les opérations de dragage et d'excavation, déjà fort avancées, soulèvent de plus en plus l'indignation des populations riveraines. Et pour cause! Jusqu'à maintenant, les travaux réalisés ont gravement endommagé l'environnement naturel, terrestre et aquatique, et de surcroît, ils ont coûté la vie à une fillette.

À l'heure actuelle, les protestations formelles, adressées aux deux niveaux de gouvernement par la municipalité de Sainte-Marthe, située près de Pointe-Calumet, devant l'île Bizard, n'ont rien donné et les opérations semblent devoir continuer comme prévu.

C'est le permis no 824, émis par le ministère des Richesses naturelles, selon les dispositions de l'article 129 de la loi des mines, qui autorise la "compagnie de production et de construction d'Oka" à exploiter une sablière "à partir de 1000 pieds du rivage, face à la paroisse Saint-Joseph-du-lac, incluant les municipalités de Pointe-Calumet et de Sainte-Marthe", selon les termes mêmes de l'écrit.

En réalité, l'émission de ce permis ne peut contrevenir à un plus grand ensemble de principes d'équilibre de la vie naturelle. Elle a en effet permis à l'exploitant de construire une digue, à même les matériaux recueillis dans le lit du lac, pour atteindre le site à 1000 pieds du large, modifiant ainsi considérablement la forme du lac et ruinant complètement une plage de sable naturelle, l'une des rares de la région. D'autre part l'amoncellement de matériaux, principalement du sable, qui s'avance dans le lac des Deux-Montagnes comme le rocher Percé dans l'océan, rend maintenant impossible tout aménagement naturel des berges et prive la population locale de ses droits à la baignade, à la contemplation d'un agréable paysage et, enfin, l'augmentation de la circulation des camions causée par les opérations, circulation qui doit nécessairement se faire sur une route traversant de part en part un... camping

privé, pollue tout le quartier par le bruit et la poussière.

Le propriétaire du camping privé (le Camping des Deux-Montagnes) a de bon gré autorisé les exploitants à opérer sur son territoire. Et c'est seulement après la noyade d'une fillette de 9 ans, qui a sombré dans une fosse creusée pour créer la digue, que certaines précautions ont été prises pour interdire l'accès des campeurs à la rive.

## Un facteur de pollution

Après cet accident, la municipalité de Sainte-Marthe a fortement protesté auprès des deux niveaux de gouvernement, mais il semble que seul le gouvernement fédéral ait enquêté, notamment au moyen de la photographie aérienne prise par hélicoptère. Dans la résolution qu'elle a fait parvenir aux gouvernements, la municipalité souligne que la construction de la digue constitue un facteur de pollution, notamment en créant une barrière pour les glaces et en modifiant le rivage. D'autre part la municipalité fait état de son propre règlement

interdisant aux deux exploitants de sablières actuels, qui opèrent sur terre dans les limites municipales, d'agrandir leur terrain et d'ouvrir d'autres sites.

Sainte-Marthe, en conclusion, demande aux gouvernements d'étudier les conséquences sur le milieu de vie naturel des gestes posés par les entrepreneurs et d'examiner les possibilités de refuser le renouvellement du permis annuel. Jusqu'à maintenant elle n'a pas eu de réponse.

Les conseillers trouvent certes étrange qu'un permis de ce genre ait pu être émis, surtout depuis l'adoption de la loi no 34 sur l'environnement qui permet de faire face à ces situations.

En tout cas, outre de causer nombre de désagréments à la population, les limnologues — les scientifiques des lacs — estiment que des modifications semblables au lit des lacs peuvent avoir des effets négatifs sur la faune et la flore par le dépôt de matières en suspension dans les frayères, surtout si l'on ne permet pas au sable de se décanter.

photo Armand Trotter, LA PRESSE  
Depuis que le gouvernement a autorisé l'exploitation d'une "mine de sable" au beau milieu du lac des Deux-Montagnes, à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, les citoyens n'ont plus accès à la rive et le milieu naturel a complètement été détruit. L'amoncellement de matériaux que l'on aperçoit ici a été pris à même le lit du lac.

## Bonne Opération 10-13

par Claude-V. MARSOLAIS

L'Opération 10-13, mise sur pied par la police de la Communauté urbaine de Montréal pour contrer la hausse effarante des vols à main armée et des vols par effraction, s'avère un succès éclatant puisque le nombre de vols à main armée a régressé de plus de la moitié en l'espace d'un mois.

En effet, alors qu'on avait enregistré 102 vols à main armée dans la semaine précédant le lancement de l'Opération, le nombre de ces forfaits est passé successivement à 92 (semaine du 20 juillet), et 67 (semaine du 27 juillet) pour atteindre cette semaine son plus bas niveau, soit 49.

Le capitaine-détective Julien Giguère a précisé que 97 accusations de vol à main armée avaient été portées sur les 165 arrestations effectuées. D'autres accusations ont été retenues contre des individus pour des vols par effraction, vols d'autos, fraudes, etc... La vaste opération policière a été

ménée de façon systématique puisque 3.000 commerces, banques et pharmacies ont été visités par les policiers et quelque 2.500 brochures concernant la prévention des vols y ont été distribuées. Cette brochure préparée par la Sûreté du Québec enseigne aux victimes potentielles ce qu'il faut faire lors d'une agression armée. Il semble que les conseils émis ont porté leur fruit puisque la police a confié que la coopération du public avait fonctionné à 100 pour cent au cours de la dernière semaine.

D'autre part, au cours de leurs recherches, les policiers ont été amenés à arrêter plusieurs personnes pour des permis de conduire suspendus, pour des faux noms et pour désobéissances aux règlements des libérations conditionnelles.

Le dévoilement de ces statistiques encourageantes a remonté le moral des policiers de la CUM qui s'étaient vu accuser de laisser-aller par la ville de Montréal, au début de juillet.

Dans le cadre de l'Opération 10-13, deux agents du poste de Ville d'Anjou, Richard Paul et Gilles Houllé, ont réussi à mettre la main au collet de deux adolescents qui venaient de perpétrer un vol à main armée à une succursale de la Banque Canadienne Nationale, située au 8200 Châtillon.

Répondant à l'appel de la banque et ayant obtenu du gerant le signalement détaillé des jeunes gens, les policiers interpellèrent peu après les deux jeunes voleurs aux cheveux longs sur la rue Des Angevins qui se dirigeaient vers un parc. Les policiers trouvèrent dans leur sac deux bas de nylon, un revolver à air comprimé et la coquette somme de \$2.934, fruit de leur travail à la banque.

Les deux jeunes gens, âgés respectivement de 17 et 18 ans, étaient très connus des policiers ayant déjà commis plusieurs délits antérieurs. Ils doivent comparaître aujourd'hui devant la Cour des Sessions de la paix.

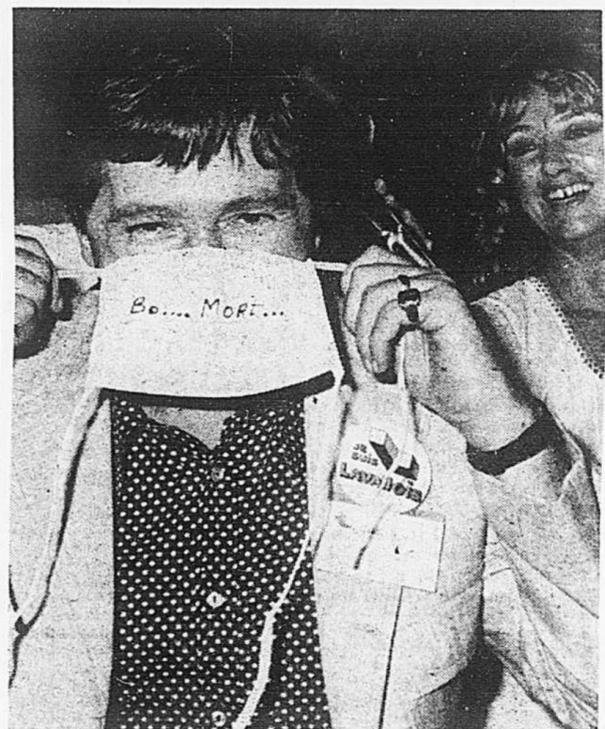


photo Yves Beauchamp, LA PRESSE  
Un masque, pour les mauvaises odeurs...

## Les voisins fêtent les 10 ans de Laval

Un masque, M. le maire. Ça sentira peut-être un peu moins fort, semblent lui dire les résidents de Laval-centre. Tout en fêtant les 10 ans de Laval avec leurs voisins, ces Lavallois tenaient à rappeler au Dr Lucien Paiement les odeurs nauséabondes du dépotier Bomor.

Des Lavallois de tous les âges se sont amusés ferme, hier soir, à Laval où on célébrait la fête des Voisins marquant les 10 ans de Laval. Des activités de toutes sortes avaient été organisées par quelque 1.000 bénévoles sur 16 parcs de la ville.

Au parc Curé-Coursol, à Laval-centre, les artisans ont mis leurs efforts en commun pour organiser une exposition de leurs talents.

Les enfants étaient à l'honneur hier à la fête des voisins et des jeux variés, telle cette course en sacs de pommes de terre, avaient été organisés pour les divertir.

"On a fait" semblaient se dire les éplucheurs de blé d'Inde au parc Curé-Coursol, un des 16 parcs réunissant les Lavallois et leurs voisins pour fêter les 10 ans de Laval.

## Proposition finale pour la télévision des Olympiques

par Guy PINARD

Face à un ultimatum exprimé par l'Union européenne des radiodiffuseurs, l'Organisation internationale de radiodiffusion, l'Union asiatique de télévision ibéro-américaine, le Conseil d'administration du COJO a décidé d'avancer de deux semaines sa réunion prévue pour le 22 août afin d'étudier l'offre des quatre grands groupes dirigés par sir Charles Curran, président de l'UER.

En effet, LA PRESSE a pu apprendre de source sûre que lors de leur réunion du week-end dernier, à Montréal, les quatre groupes ont déposé leur proposition finale pour les droits de télévision des Jeux olympiques en avisant le COJO que c'était à prendre ou à laisser. De plus, sir Curran laissait très peu de temps au COJO pour discuter. LA PRESSE n'a pu savoir à quelle date le COJO devait faire connaître sa réponse, mais chose certaine, le Conseil d'administration ne pouvait attendre au 22 pour se réunir, ce qui est peut-être une indication.

On sait qu'un fossé immense séparait le COJO des quatre grands groupes. Par exemple, pour l'UER et l'OIRT, la demande du COJO se chiffrait par \$20 millions (soit 14,5 millions pour l'Europe occidentale et \$5,5 millions pour l'Europe socialiste) alors que l'offre finale des deux groupes ne se chiffrait que par \$9 millions.

La contre-proposition mentionnée par le président et commissaire général Roger Roussseau, lors de la conférence de presse de lundi, n'a été déposée que pour les besoins de la cause, car les quatre groupes n'ont nullement l'intention de l'accepter. Il est probable, comme LA PRESSE le maintient depuis plusieurs mois, que la vente des droits de télévision à l'UER et à l'OIRT sera conclue pour une dizaine de millions de dollars.

Il est permis de douter que les quatre groupes maintiendraient leur ultimatum advenant un refus du COJO, mais le comité organisateur n'a guère le choix, car il ne peut courir le risque de voir l'Europe (occidentale et orientale), l'Asie, l'Océanie et l'Amérique du Sud boudier les Jeux.

## Une grève possible au "canal 12"

par Pierre VENNAT

Après la grève de Télé-métropole, qui perdure sans trop sembler affecter la programmation de cette station, voici que le canal 12, CFCF-TV, menace, lui aussi, d'être affecté par une grève.

Grève qui pourrait bien, celle-là, paralyser complètement cette station, le syndicat impliqué, NABET (FTQ), voulant tâcher d'éviter l'erreur du Syndicat canadien de la fonction publique, le syndicat impliqué à Télé-métropole, qui pour ne pas avoir réussi à s'entendre avec l'Union des artistes, poursuit elle aussi affiliée à la FTQ, doit mener la lutte seule sur le trottoir alors que les artistes continuent à toucher de gros cachets et à faire leur boulot à l'intérieur.

De toute façon, à 95 pour cent, les 165 syndiqués de CFCF ont rejeté les dernières offres monétaires du poste.

Les syndiqués demandent un contrat de deux ans, avec augmentations salariales de 26 et de 9 pour cent respectivement.

La direction du poste leur offre un contrat de trois ans au lieu de deux avec des augmentations de 15, 4 et 4 pour cent.

De plus, les syndiqués, qui travaillent actuellement 40 heures par semaine, veulent voir cette semaine réduite à 35, ce que la direction refuse.

Officiellement, le mandat du conciliateur Ted Payne se termine la semaine prochaine, le 13.

Le conciliateur doit alors soumettre un rapport et le gouvernement peut alors décider de former soit un tribunal de conciliation, en vertu de Code du travail fédéral dont dépendent les compagnies de radiodiffusion, soit d'autoriser immédiatement la grève dans les 10 jours.

Comme le conflit semble uniquement salarial, il semble que l'on autorisera le droit de grève, si évidemment la situation n'est pas corrigée d'ici là.

Le dernier contrat est expiré depuis décembre 1974 et les négociations durent depuis ce temps.

Les artistes anglophones sont membres non pas de l'Union des artistes mais d'ACTRA.

Ce dernier est muni d'une clause autorisant ses membres à ne pas franchir de lignes de piquetage.

Avec une telle clause, NABET croit que le drame du 10 sera possiblement évité.

En attendant, le 12 diffuse comme à l'accoutumée.

### La situation au canal 10

Pour leur part, les grévistes du canal 10 pourraient réclamer l'intervention du gouvernement fédéral, au début de la semaine prochaine, pour faire débloquer la situation, a déclaré hier le président du local 687 du Syndicat canadien de la fonction publique, M. Gilles Pelland.

"Il n'y a pas de leur d'espoir, les choses sont au point mort et il n'y a pas de négociations actuellement", a déclaré M. Pelland.

Le porte-parole syndical a laissé entendre que les grévistes pourraient faire appel au Premier ministre Trudeau et au ministre du Travail, John Munro, dès le début de la semaine prochaine. "Ce serait une option parmi d'autres options", a-t-il dit.

FAITES  
comme tout le monde...  
**PRENEZ DES LAUZON DE CONDUITE**  
**849-4731**  
Attention particulière aux étudiants

**MONNAIE OLYMPIQUE**  
**Série IV**  
Surveillez notre offre spéciale de lancement dans  
**LA PRESSE DE SAMEDI**  
VOIR PAGE A17  
*Inter-Exchange*  
Rare Coins Shop Inc.  
5251 ouest, rue Sherbrooke (près boul. Décarie) **482-5110**

**PRENEZ UN BAIN DE FRAÎCHEUR!**  
apprenez  
**LA MÉDITATION TRANSCENDANTALE**  
Cette technique simple et naturelle pratiquée 15 minutes deux fois par jour procure un repos profond qui élimine les tensions, accroît l'énergie et apporte la joie de vivre.  
**CONFÉRENCES D'INFORMATION**  
(avec présentation de recherches scientifiques)  
**GENTRE ST-DENIS**  
DIMANCHE 10 août 8 p.m.  
LUNDI 11 août 8 p.m.  
MARDI 12 août 8 p.m.  
MERCREDI 13 août 8 p.m.  
JEUDI 14 août 8 p.m.  
VENDREDI 15 août 8 p.m.  
Adresse: **CENTRE ST-DENIS**  
4304, rue Saint-Denis  
Métro Mont-Royal  
Tel.: 845-2101  
Mercredi 13 août 8h P.M. Jardin Rose 3509 de la Concorde, Duvernay  
**GENTRE FLEURY**  
DIMANCHE 10 août 8 p.m.  
LUNDI 11 août 8 p.m.  
MARDI 12 août 8 p.m.  
MERCREDI 13 août 8 p.m.  
JEUDI 14 août 8 p.m.  
VENDREDI 15 août 8 p.m.  
Adresse: **CENTRE FLEURY**  
1365 est. rue Fleury  
(coin Christophe-Colomb, métro Sauve)  
Tel.: 381-5291  
ENTRÉE LIBRE — ASSOCIATION À BUT NON LUCRATIF  
**ASSOCIATION INTERNATIONALE DE MÉDITATION TRANSCENDANTALE**



MAHARISHI MAHESH YOGI

# Le rapport Nadeau est sans pitié

Selon le rapport Nadeau du Conseil supérieur de l'Éducation, quand l'étudiant termine son cours secondaire, il est alors en situation d'adulte. Il faut donc que le niveau collégial respecte cette caractéristique; la structure scolaire doit en tenir compte. On n'aura donc plus d'étudiants "réguliers" et d'autres "adultes", mais bien des étudiants à temps plein et d'autres à temps partiel.

Ce principe, totalement nouveau et presque révolutionnaire dans notre système d'éducation, semble être la règle de base qui a influencé tout le rapport que le Conseil vient de remettre au ministre de l'Éducation. Il s'agira donc d'ériger de nouvelles structures qui permettront à l'étudiant de recevoir une "formation sur mesure", où l'on tiendra davantage compte de ses aptitudes, ses possibilités, son expérience passée et ses objectifs précis. "La formation doit être centrée sur les besoins réels de l'étudiant", lit-on dans le rapport.

Le milieu scolaire devra donc être transformé pour aider l'étudiant à bien faire le choix de son orientation; il ne suffira plus d'inscrire ses diplômes antérieurs pour faire son admission au cégep ou à l'université. Par ailleurs, à cause de la personnalisation de la démarche, l'étudiant devra prendre une responsabilité sociale beaucoup plus grande. Non seulement devra-t-il se définir par

rapport à la société, mais encore lui faudra-t-il s'engager bien davantage envers elle.

On croit un peu rêver. C'est-à-dire qu'une telle description semble correspondre à un monde idéal qui comporte peu de ressemblances avec notre monde à nous. Les enquêtes et les divers échos que nous avons du monde cégepien ne nous incitent pas à croire spontanément à la possibilité d'ériger un tel système chez nous.

Mais bien qu'idéaliste, le rapport Nadeau n'est pas irréaliste. Il offre une vision assez emballante de l'éducation post-secondaire qu'il vaut la peine de mettre à l'épreuve.

Certains voient dans ce rapport la condamnation radicale du rapport Parent. C'est pourtant faux. Le système du cégep a servi à définir davantage les besoins du milieu. Aujourd'hui, après expérience, on peut conclure que le partage entre enseignement professionnel et général ne correspond pas à ce que nous sommes. Il faut donc faire cesser l'expérience antérieure et entreprendre celle qui nous paraît aujourd'hui la plus opportune.

Mais il ne faudra pas répéter les erreurs de la dernière réforme: tout chambarder sans avoir les moyens nécessaires d'appréciation. Il y a huit

ans, la formule des cégeps nous paraissait miraculeuse; maintenant, on la met en doute. Avec tous les soubresauts sociaux et culturels que nous connaissons, le changement est toujours considéré comme normal. Mais il faut veiller à ne plus croire dans les panacées et à ne plus s'engager dans des aventures définitives. Il vaudrait mieux, dans l'éventuelle application du rapport Nadeau, qu'on y aille lentement.

Le rapport prévoit d'ailleurs l'embûche. En présentant les orientations, les auteurs précisent que les trois points essentiels qu'ils touchent, soit la formation post-secondaire, le programme de formation et l'unité administrative, bien que liés les uns aux autres, peuvent être mis en application séparément, indépendamment et progressivement. Par exemple, dit le rapport, "on pourra s'inspirer de la conception que se fait le Conseil de la formation post-secondaire pour progressivement transformer l'enseignement collégial dans la foulée de l'éducation permanente." La précaution est sage.

Une telle structure nouvelle demandera encore plus de lucidité que le rapport Parent, principalement à cause des responsabilités nouvelles du milieu scolaire et de l'étudiant. Vouloir considérer

tout le monde comme des adultes, c'est beau, mais c'est s'exposer à bien des exceptions. Il faudra du temps avant d'engendrer le sens des responsabilités.

Le Rapport Nadeau est donc sans pitié pour l'ancienne formule de cégeps en ce sens qu'il transforme la vision de l'éducation post-secondaire. Il recommande d'engager l'étudiant de 16 ans dans un processus d'éducation permanente plutôt que dans des spécialisations fonctionnelles. Il recommande d'adapter les structures scolaires aux exigences et aux expériences de vie. Il ne separe plus, il intègre le plus possible.

C'est maintenant le ministre Jérôme Choquette qui doit veiller à son application. Il lui faudra sûrement consulter encore la population avant de poser un geste. Il lui faudra particulièrement tenir compte des réticences et des remarques de la Fédération des cégeps qui doit travailler main dans la main avec le ministre pour donner quelque chance de succès à l'éventuelle réforme. L'esprit du rapport est engageant. L'analyse de ses éléments nous montrera ses limites. Pour le moment, il faut souhaiter qu'il influence bientôt le milieu scolaire.

Jean-Guy DUBUC

## bloc-notes

### L'Amérique sans Nixon

Si tant d'articles de circonstance ne nous le rappelaient pas déjà, la présence à Montréal de personnalités auxquelles l'enquête du Watergate a apporté la célébrité nous remettrait en mémoire que voilà un an le roi Nixon remettait son sceptre aux mains de Gerald Ford. Il se trouve, en effet, que l'Association du Barreau américain tient son congrès à Montréal, que le juge Sirica, le procureur Jaworski, Clarence Kelly, chef du FBI, participent aux séances. Le nom de M. Henry Kissinger apparaît aussi dans cette liste, qui se lit comme un générique à la télévision.

Sous la houlette de Ford, recueillant le douteux héritage de Richard Nixon, les États-Unis ont tout de même survécu. Certes, la situation économique n'est pas encore excellente. La conjoncture apparaît d'autant plus préoccupante que les économies d'un grand nombre de pays restent grandement influencées par le comportement de nos voisins. Sur ce sujet, une conférence entre tous les intéressés reste bien plus urgente que ce sommet d'Helsinki, dont on devine mal, une semaine après l'événement, les avantages réels pour l'Ouest.

De l'effacement de Nixon dans les circonstances qu'on connaît personne n'attendait naturellement un accroissement du prestige des États-Unis dans le monde. La Russie, jugeait-on, ne manquerait pas de tirer grand profit de l'abaissement temporaire de son rival. Or,

beaucoup pensent que la rencontre d'Helsinki a été effectivement "la fête à Léonid" (Brejnev).

Celui-ci viendra vraisemblablement à Washington à l'automne, et M. Ford pourra au moins faire valoir, auprès de son opinion publique, que la signature de tant de documents historiques constitue autant de signes encourageants pour l'avenir.

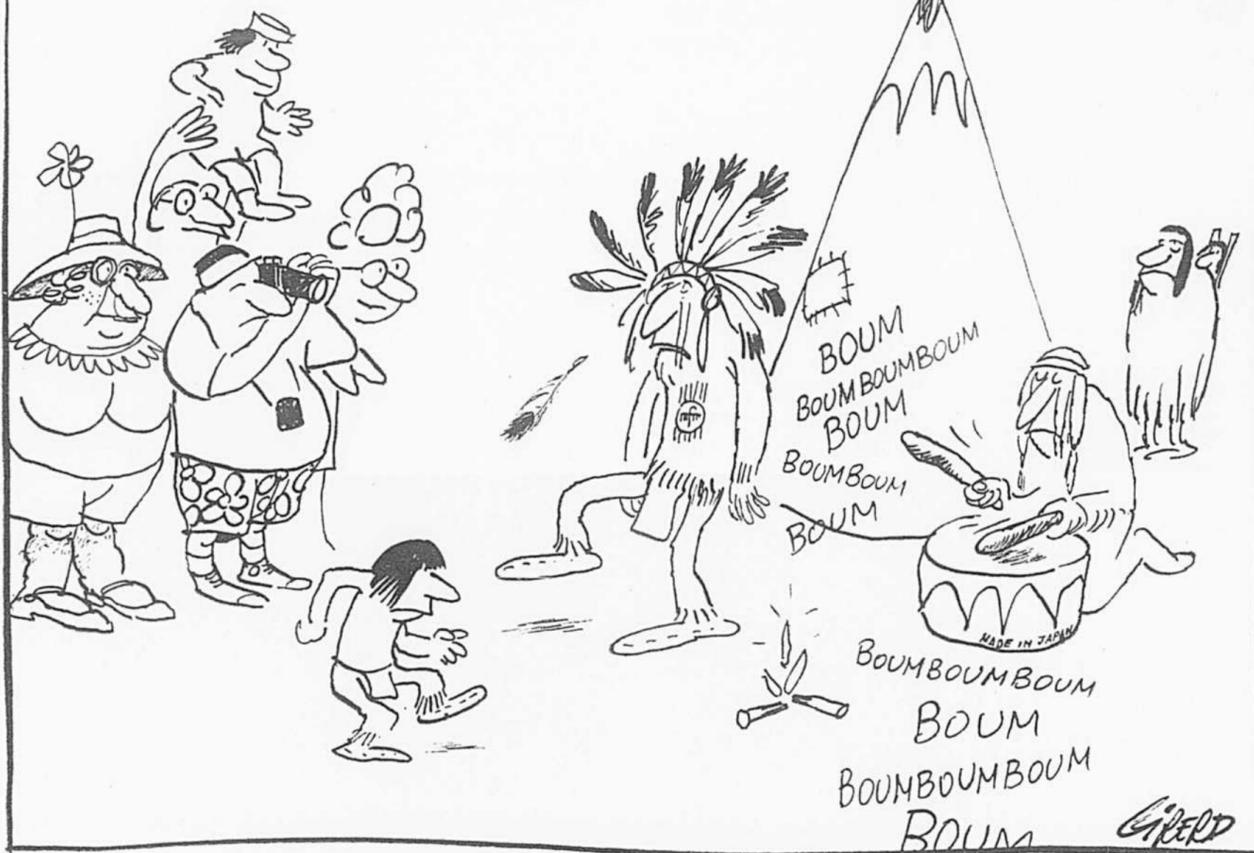
Une fois de plus, Gerald Ford apparaîtra comme l'Américain bien tranquille. Ce style fait son succès. Personnalité plus agréable, plus ouverte que Nixon, dont il continue néanmoins les politiques, M. Ford inspire confiance aux siens. La faiblesse de ses adversaires démocrates aidant, il n'est pas impossible que le président reçoive, aux élections de 1976, le mandat populaire qui lui fait encore défaut.

Tout ceci explique mal comment il se fait que M. Kissinger, qui n'a pu accepter les multiples invitations d'Ottawa, trouve le temps de faire ici une visite qui nous honore grandement. Invité à exprimer un avis sur ce sujet délicat, notre collègue Jean-Pierre Girerd a dit: "Ce voyage cache un dessin; le secrétaire d'État vient solliciter du maire de Montréal la faveur de porter la flamme olympique aux Jeux de 1976".

M. Drapeau va acquiescer par cette formule émuante dans sa simplicité: shalom! Ce qui, en langage biblique, signifie: vous êtes chez vous chez nous.

Guy CORMIER

## LE RED POWER



— Pénurie d'huile? Mon œil!

Droits réservés

## document

### Les conditions d'un règlement à la United Aircraft selon le syndicat

Le comité de négociation du syndicat des employés en grève de la United Aircraft (Pratt and Whitney) vient de résumer sa position dans le conflit qui l'oppose à l'employeur au sujet du protocole de retour au travail. Ce texte a été adressé à Mgr Jean-Marie Lafontaine, vicaire général du diocèse de Montréal et porte-parole du Comité des citoyens neutres qui, depuis deux mois, cherche à réconcilier les parties. Le voici au complet.

Monseigneur,

Suite au vœu exprimé par le Comité que vous présidez, il me fait plaisir de vous transmettre les grandes lignes de la position syndicale sur le problème du retour au travail à la Pratt & Whitney Aircraft du Canada Ltée. Cette position se résume en peu de mots: le retour au travail doit s'effectuer selon les principes énoncés au rapport Laporte.

En fait, on devrait plutôt parler d'un principe et de ses conséquences normales et logiques. Ce principe s'exprime comme suit: le salarié qui a choisi d'exercer son droit de grève ne doit pas être préjudicié par rapport à un autre salarié qui a choisi de ne pas exercer ce droit.

Les conséquences logiques et normales d'un tel principe peuvent à leur tour s'exprimer ainsi:

- dès la signature d'une convention collective, tout salarié, gréviste ou non gréviste, a le droit de retrouver la fonction et le salaire qui étaient les siens avant la grève;
- si la fonction a été abolie ou est disparue pendant la grève on doit alors appliquer les règles de la convention collective qui régissent les déplacements de main-d'œuvre, le tout sans discrimination entre grévistes et non-grévistes.

Ces règles étant posées, la partie syndicale est par ailleurs parfaitement consciente que leur mise en application pouvait engendrer des difficultés de deux ordres. Sur le plan humain, tout d'abord, on re-

connait d'emblée que le retour au travail peut entraîner des mises à pied. Sur le plan organisationnel ensuite, nous admettons bien volontiers que la compagnie doit réorganiser ses opérations et surtout l'assignation de sa main-d'œuvre et qu'une telle démarche nécessite des informations aussi complètes que possible et du délai.

Dans le but de déterminer si de telles difficultés existaient et, dans l'affirmative, de chercher des moyens de les éliminer ou de les atténuer, la partie syndicale a:

- 1—accepté à deux reprises de se plier à la demande de la compagnie de tenir un recensement, et cela, avant même d'avoir obtenu de l'employeur un engagement quelconque sur le retour au travail;
- 2—dans une proposition dûment signée et remise au Premier ministre, à la partie patronale et à votre Comité, proposé différents moyens d'éliminer ou d'atténuer les difficultés que pouvait causer la mise en application des principes du rapport Laporte et, notamment, une modification des délais qu'il proposait, des congés sans solde, des vacances volontaires ou forcées;
- 3—accepté lors du sondage que vous avez conduit que différentes options soient envisagées (recyclage, retraite anticipée, travail pour les sous-traitants etc...);
- 4—indiqué à votre Comité qu'elle était prête à extensionner de quelques semaines les délais prévus au rapport Laporte de façon à éliminer ou atténuer les

difficultés ci-dessus mentionnées;

5—mentionné à différentes reprises qu'elle était prête à collaborer d'une façon complète pour réduire le nombre de mises à pied en invitant les grévistes qui pouvaient le faire à retarder volontairement leur retour au travail.

La position syndicale peut donc finalement se résumer de la façon suivante:

- a) le retour au travail doit être un retour à une situation normale dans laquelle aucune discrimination ne sera exercée contre un salarié pour l'unique raison qu'il a choisi de faire la grève ou de ne pas faire la grève;
- b) la partie syndicale, bien consciente des problèmes humains que cette situation peut créer, offre une disponibilité et une ouverture d'esprit complète pour régler ces problèmes humains dans le cadre du principe de non-discriminatoire.

Malheureusement, cette recherche d'une justice égale et uniforme pour tous les salariés de Pratt & Whitney ne rencontre pas les vœux de l'employeur. Il persiste à rechercher un programme de retour au travail dans un autre cadre qui exige comme prérequis que les non-grévistes ne soient pas affectés par le retour au travail. En substance, la position patronale se résume donc à offrir aux grévistes plutôt qu'à des étrangers les emplois qui peuvent être disponibles au cours des prochains mois. La compagnie se refuse totalement à rechercher une solution en vertu de laquelle tous les salariés seraient traités sur le même pied. En fin de compte, pour la compagnie, le seul critère qui pourra être appliqué dans un conflit entre deux salariés pour l'obtention d'un emploi

c'est le critère de la non-participation à la grève.

Nous n'avons jamais requis ni recherché le congédiement ou la mise à pied des briseurs de grève, bien au contraire. On a prêté à la partie syndicale toutes sortes d'intentions maléfiques à l'endroit des scabs et interprété malicieusement la position syndicale comme signifiant que cette dernière voulait obtenir le tête de ceux qui avaient trahi les travailleurs pendant la grève. C'était non seulement très mal connaître les préoccupations sociales du syndicat, mais également l'impérieuse nécessité pour le syndicat de regagner le plus rapidement possible une majorité qu'il semble avoir perdu dans l'unité de négociation. En somme, le syndicat, pour retrouver une majorité et ainsi assurer la survie syndicale dans l'usine, se devait et se doit de "courtoiser" les non-grévistes sans par ailleurs trahir les grévistes. La tradition offrait et continue d'offrir une solution facile à ce dilemme. En effet, les syndicats se sont toujours battus pour la reconnaissance de l'ancienneté et le respect des droits qui en découlent nonobstant les autres facteurs.

Notre position sur le retour au travail est tout simplement conforme à cette tradition. En utilisant le critère de l'ancienneté on fait appel à une règle objective reconnue et admise de longue date et qui rend justice à tous.

Il faut penser également au climat qui régnera dans l'usine après le retour au travail. Le gréviste qui devra attendre plusieurs semaines et même plusieurs mois pour retrouver un emploi alors que le sien, pendant tout ce temps et même après, aura été occupé par un briseur de grève, ne pourra qu'entretenir le sentiment d'avoir été puni pour une faute qu'il n'a-

pas commise alors que le scab aura été récompensé d'avoir trahi ses compagnons de travail. Quelle sorte de climat industriel et de vie syndicale une telle situation peut engendrer?

Par ailleurs, si nous procédons selon l'ancienneté, personne n'aura de motif de se plaindre chacun retrouvant la situation qui était la sienne. Chaque travailleur aura eu sa pleine mesure de justice, ce qui devrait normalement contribuer à assurer une paix industrielle et surtout à refaire l'unité parmi tous les salariés.

On a mentionné que le syndicat faisait une bataille syndicale et négligeait l'intérêt des grévistes qui attendent depuis plus de vingt (20) mois un règlement du conflit. C'est une politique bien établie de la Pratt & Whitney que de proclamer que le syndicat trahit les intérêts des travailleurs et qu'elle seule connaît vraiment les besoins et les désirs de ses employés. Nous pourrions nous lancer dans une longue justification de la position syndicale pour démontrer qu'elle constitue la meilleure façon de protéger les intérêts des travailleurs. Procédons plutôt par un chemin beaucoup plus court. Votre Comité a eu l'occasion dans des conditions idéales de rencontrer chaque gréviste. Il peut témoigner du désir profond de la très grande majorité d'entre eux de reprendre immédiatement leur emploi dans la fonction et à leur salaire qui étaient les leurs avant la grève. Il faut être drôlement coupé de la réalité humaine pour ne pas comprendre le sentiment pourtant bien simple d'un travailleur après vingt (20) mois de grève, sentiment que l'on peut baptiser sous le vocable de "dignité", "fierté", ou "orgueil", de reprendre, face à l'employeur et aux scabs, la fonction et le salaire qu'il avait avant la grève.

Il est facile, il nous semble, de

comprendre l'état d'âme de ce travailleur devant la perspective de devoir quotidiennement occuper un emploi inférieur sous les yeux de celui qui lui aurait volé sa "job" par suite d'une complicité et d'une trahison avec l'employeur. Si on comprend ces choses fort simples, on comprendra nécessairement que la position syndicale est le reflet fidèle de la volonté profonde des grévistes.

On a reproché également au syndicat de conduire une bataille de principe et de refuser d'examiner une solution concrète et pratique. Nous ne recherchons aucune victoire de principe, nous voulons tout simplement que chaque gréviste retrouve immédiatement sa "job" et son salaire. Nous avons souligné à de multiples reprises que nous acceptons toute formule qui aura pour effet pratique de redonner à chaque gréviste son emploi et son salaire dès la signature d'une convention collective. Si ce n'est pas là une approche très pragmatique alors la bataille syndicale est une bataille de principe.

La position syndicale se justifie d'abord et avant tout parce qu'elle représente la volonté profonde des travailleurs en grève. Mais elle se justifie également en soi parce qu'elle repose essentiellement sur une règle juste envers tous les travailleurs qui peuvent être affectés nonobstant le choix qu'ils ont fait d'exercer ou de ne pas exercer leur droit de grève.

Voilà en substance la position syndicale. Nous serons évidemment heureux de transmettre à votre Comité, s'il le juge opportun, toute autre information ou explication qu'il désirerait obtenir et nous réitérons notre appréciation pour le travail que vous accomplissez et la disponibilité que vous manifestez.

Comité de négociation, section locale 510, TUA

la semaine revue et résumée

PAR REGINALD SPINHAYER



L'INFLATION a poursuivi son galop et enlevé encore 1.4 p.c. de son pouvoir d'achat au dollar canadien durant le mois de juillet...

L'organisme gouvernemental a précisé que, considérée séparément, la hausse du coût des produits d'alimentation avait atteint 14.8 en moyenne au cours des douze derniers mois...

La nouvelle a suivi de peu divers autres événements économiques incluant à craindre que la situation économique ne se détériore encore davantage à courte échéance...

de négociations frénétiques, cinq autres extrémistes purgant diverses peines dans des prisons nipponnes. Après s'être rejoints sur l'aéroport de Kuala Lumpur...

Mme Gandhi bricole son acquittement

Tandis que les estimations varient entre 10,000 et 50,000 quant au nombre des dissidents politiques incarcérés arbitrairement...

Approuvée par 497 voix contre zéro et à grands renforts de rires et d'acclamations dans les deux chambres du parlement indien...

30e anniversaire de la bombe d'Hiroshima

Le tintement de la cloche d'un temple bouddhiste, rompant le silence observé par quarante mille personnes spécialement rassemblées pour les cérémonies de commémoration...



matin, trente ans auparavant, tua quelque deux cent mille hommes, femmes et enfants. 90,000 des victimes périrent sur le coup et les autres des suites de leurs blessures et des radiations...

Le triste anniversaire a coïncidé avec la publication d'une pétition signée par 2,300 scientifiques américains qui invoquent les risques de catastrophe pour dénoncer la propagation des centrales d'énergie nucléaire dans leur pays.

Sanglants troubles civils, au Portugal

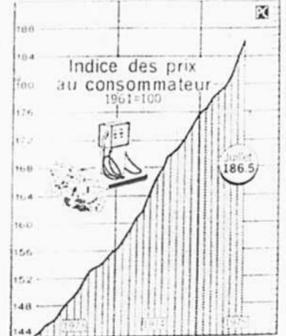
Quinze mois après le coup d'Etat qui a renversé une dictature d'extrême droite quadragénaire au Portugal, les chefs de la junte militaire supervisant le gouvernement civil ont dépêché une unité d'élite dans le nord du pays pour réprimer de tumultueuses manifestations anti-communistes...

Les troubles, survenus dans la région de Porto, ont notamment causé la mort de trois manifestants, la mise à sac et l'incendie de plusieurs bureaux du Parti communiste, ainsi que le ralliement de groupes de soldats aux émeutiers qu'ils avaient pour mission de mater.

250,000 Blancs fuient d'Angola au Portugal

Les désordres au Portugal, pays dont la situation économique paraît presque désastreuse, risquent de s'amplifier encore avec le prochain rapatriement de près de 250,000 colons blancs pour lesquels un vaste pont aérien est en cours d'organisation afin de les évacuer d'Angola, cette colonie portugaise d'Afrique où environ 3,000 personnes ont déjà péri en trois mois dans la guerre que se livrent deux mouvements nationalistes de gauche, l'un pro-chinois et l'autre pro-soviétique...

Des rapports provenant d'Angola ont aussi fait mention de milliers de réfugiés blancs tentant de gagner l'Afrique du Sud par la route et dont les colonnes de véhicules sont dévalisées au passage par des bandes armées.



hausse mensuelle record de 1/2 p.c. des prix de gros en juillet, hausse vouée à se répercuter bientôt sur les étalages des magasins de détail.

La cause la plus généralement retenue est la surenchère provoquée sur les marchés nord-américains par les ventes massives de céréales à l'Union soviétique, comme le phénomène s'est d'ailleurs déjà produit voici trois ans. Plusieurs des principales banques des Etats-Unis ont également relevé leurs taux d'intérêt, autre signe habituellement précurseur d'inflation ou de ralentissement industriel, sinon des deux en même temps. Enfin, tous les fabricants américains d'automobiles ont divulgué de nouveaux bilans de perte pour le mois de juillet, et ce comparativement à juillet 1974, alors que les ventes étaient déjà très mauvaises.

Montréal: autre grève des transports publics

Pour la seconde fois en moins de quinze jours, quelque cinq cent mille usagers des transports publics de la Communauté urbaine de Montréal ont été obligés de se rendre autrement à leur travail ou ailleurs en raison d'une journée de grève déclenchée par les 3,400 chauffeurs d'autobus, opérateurs de métro, employés de services connexes qui ont rejeté la récente offre d'augmentation salariale moyenne de 28.2 p.c. faite par les dirigeants de la commission de transport métropolitaine.

Le conflit, déjà largement engagé sur la voie d'une épreuve de force, risque de s'aggraver encore à la fin du mois, alors que plus de 2,000 préposés à l'entretien et employés de bureau de la CTCUM pourront aussi recourir légalement à des arrêts de travail pour appuyer des revendications salariales atteignant 50 p.c.

Des terroristes jouent et gagnent, en Malaysia

Cinq commandos de l'Armée rouge japonaise, groupement de fanatiques notamment responsables d'un attentat qui fit 28 morts à l'aéroport israélien de Lod en juin 1972, se sont emparés d'un immeuble abritant des missions diplomatiques à Kuala Lumpur, en Malay-



sia, pays voisin de la Thaïlande, et y ont détenu cinquante-trois otages pour forcer le gouvernement du Japon à libérer, après quatre jours

A la CTCUM, la guerre risque d'être longue

par Mario FONTAINE

DE JOURNEES d'étude en débrayages sporadiques, les Montréalais finiront peut-être par s'habituer à une ville sans transports en commun. On ne peut que leur souhaiter, car l'incertitude actuelle risque de se prolonger encore plusieurs semaines, et pour bien des raisons.

D'une part, les chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro poursuivent leur guerre lente avec la Commission de Transport de la CTCUM, et déclencheront d'autres arrêts de travail bientôt. Mais ceux-ci s'étendront sans doute sur deux jours, puis trois, et ainsi de suite jusqu'à la grève totale.

D'autre part, les autres catégories d'employés de la CTCUM disposeront du droit de grève début septembre, et n'hésiteront pas à s'en servir si l'employeur n'accède pas à leurs demandes. Ils l'ont éloquentement prouvé lors de leur grève de 44 jours, l'été dernier.

Près des limites

Le cas des chauffeurs d'autobus porte heureusement à un certain optimisme. Leur volonté d'en arriver à une solution négociée ne peut être mise en doute. La CTCUM leur demandait, en janvier dernier, de lui adresser leurs demandes syndicales au plus tôt, afin d'en arriver à une entente le plus possible de la date d'échéance du contrat, le 11 juillet.

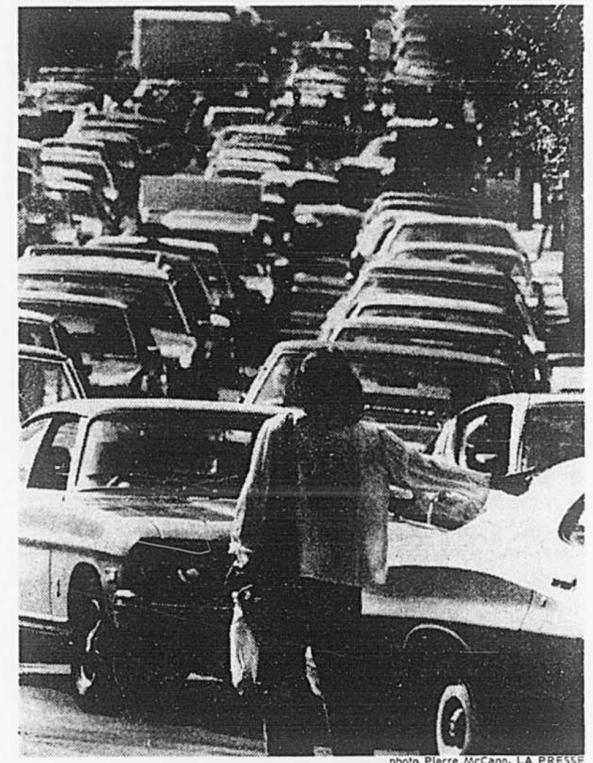
Moins d'un mois plus tard, ils lui remettaient un cahier de revendications particulièrement bien étayées, et les parties entamaient les négociations aussitôt. Depuis, ils ne cessent d'affirmer leur volonté de compromis, et leur désir d'éviter au public les désagréments d'un débrayage total.

Moins pressé

Bien sûr, ils réclament la parité complète avec leurs homologues de Toronto, ce qui dépasse de beaucoup les dernières offres de la Commission. Mais le président de la Fraternité, M. Normand Hamelin, proclame bien haut qu'il n'élève pas cette exigence en dogme, et que les travailleurs veulent bien concéder certains points, à condition que la Commission en fasse autant de son côté.

Mais celle-ci paraît moins pressée d'en finir, et accepte la poursuite du dialogue, tout en affirmant qu'elle ne bronchera pas de ses dernières offres salariales. Une bien curieuse façon d'amener un débloccage des négociations.

On aurait tort, à la CTCUM, de



Les Montréalais feraient bien de prendre leur mal en patience...

miser sur l'anémique fonds de grève des 3,400 membres de ce syndicat indépendant. Et sur la crainte que peut leur inspirer la grève de sept semaines de l'été dernier.

Les chauffeurs ont prouvé leur combativité dans le passé, et les plus déterminés d'entre eux pourraient entraîner leur exécutif dans un débrayage total si la CTCUM continue de les exaspérer. Car leurs moyens de pression actuels ne font pas le poids, et ils devront envisager des mesures plus radicales s'ils désirent fléchir l'un des employeurs les plus intransigeants du Québec.

Front commun

La situation diffère sensiblement chez les employés de bureau, les caissiers et les préposés à l'entretien et aux garages. L'ampleur de leurs demandes pécuniaires, qui froient les 50 p. cent, et l'arrogance avec laquelle ils les présentent, présagent de négociations particulièrement difficiles. D'autant

qu'à la Commission ne brille pas par sa diplomatie, en annonçant que ses premières offres pécuniaires seront aussi les dernières.

Dans ce contexte, on comprend pourquoi deux organisateurs de grève CSN participaient à la conférence de presse des syndicats cette semaine. Les 44 jours de débrayage de l'été dernier n'ont pas diminué leur ardeur, et 1,600 de ces 2,100 travailleurs comptent peut-être sur ce renouvellement de la convention pour rattraper les \$800 qu'ils ont perdu à cette occasion.

Techniquement, ils peuvent tous déclencher un arrêt de travail à partir du deux septembre. Mais il est probable qu'ils attendront davantage, peut-être même jusqu'à la veille des fêtes, pour frapper au moment où l'impact sera le plus grand. Ils ne se laisseront certainement pas reprendre à débrayer en période estivale, où leur action ne s'exerce que sur une fraction des usagers.

Surtout si la Fraternité des

chauffeurs d'autobus continue de faire cavalier seul, et ignore leurs appels à un regroupement des forces syndicales face à la CTCUM. Ils ont bien vu, à pareille date en 1974, qu'un débrayage des employés sédentaires ne suffit pas à paralyser tout le transport en commun à Montréal.

Ils craignent sans doute aussi que les chauffeurs ne fassent volontairement trainer en longueur leurs négociations, jusqu'à ce qu'eux-mêmes ne quittent leurs postes. Les 1,600 membres du Syndicat du transport de Montréal ont fait la grève à leur place l'an dernier, et n'ont aucunement l'intention de recéder maintenant.

Une notion perdue

La stratégie de l'usure utilisée par les uns, la rancune des autres, ne peuvent que créer des situations fertiles à d'autres arrêts de travail, voire à une grève générale. Surtout quand on constate que la CTCUM semble avoir perdu toute notion de transport en commun-service essentiel.

Récemment réunis au ministère du Travail pour négocier avec les chauffeurs, une brochette de cadres supérieurs de la Commission ont ri à ventre déboutonné lorsqu'un des leurs déclara qu'en suivant la courbe actuelle des relations patronales-syndicales, la CTCUM n'assurerait bientôt le service qu'un jour sur deux.

La direction de la Commission de Transport s'habitue à la grève sans trop de déchirements moraux, et oublie que le métro et les autobus représentent le seul moyen de locomotion pour des centaines de milliers de citoyens.

Elle s'y habitue au point de multiplier les attitudes provocantes, de contribuer au durcissement systématique des parties avant et durant les négociations. Peut-être parce que, au fond, une grève maintenant lui fournirait un bon prétexte pour augmenter le prix des tickets, augmentation à laquelle fait de plus en plus souvent allusion M. Hanigan, son président.

Peut-être aussi parce qu'une grève force les maires de banlieue à ouvrir davantage leurs goussets, de même qu'elle incite le gouvernement du Québec à accroître ses subventions.

Les difficultés que connaît la CTCUM posent en réalité tout le problème de son financement, et tant que le gouvernement provincial ne prendra pas ses responsabilités, comme l'a fait celui de l'Ontario, et qu'il continuera de distribuer ses subventions au compte-gouttes, les Montréalais demeureront les dindons de la farce.

La grande erreur des cégeps a été de ne pas préciser les objectifs

par Mariane FAVREAU

LES PISTES que propose le Conseil supérieur de l'Éducation pour la réorientation du niveau collégial risquent de partager l'opinion en deux camps: les enthousiastes et les mécontents, chacun trouvant dans le rapport de quoi étayer ses arguments.

Mais fondamentalement, le comité présidé par M. J. G. Nadeau a constamment à l'esprit le souci de mieux servir l'étudiant. Plutôt que de le plier aux multiples exigences de cours qui ne répondent pas toujours à des motivations, à des besoins et à des objectifs précis de formation, on suggère l'inverse. Le collège devient un centre de ressources post-secondaires définissant des objectifs de formation, disposant de programmes qui tiennent compte de ces objectifs et de système d'évaluation de l'atteinte de ces mêmes objectifs.

Ce n'est peut-être pas un véritable constat d'échec que pose le rapport Nadeau sur les cégeps actuels. Mais il assure que le niveau collégial n'a pas su, jusqu'ici, identifier ses objectifs propres et plus spécialement se situer entre le secondaire et l'université.

D'autre part, le retour des adultes aux études et la faveur dont jouit l'éducation permanente impose au niveau collégial un nouveau rythme. C'est donc "dans la foulée de l'éducation permanente" que s'inscrit la nouvelle conception

du post-secondaire englobant à la fois le collégial et l'universitaire. On y suggère une formation sur mesure, faite de cheminements et d'activités divers, voulant éviter le plus possible les culs-de-sac et les retours en arrière. C'est une sorte de formation par objectifs qu'on propose, peu importent les moyens mis à les atteindre: le cours théorique, la participation à une activité sociale, un stage sur le marché du travail, l'étude personnelle, etc.

Cette dimension ouverte, aérée de la formation est fort séduisante. Les étudiants plus jeunes ou moins audacieux pourront se contenter des cours et activités traditionnels, mais d'autres pourraient reprendre un nouvel intérêt "aux études" en faisant reconnaître la valeur de leurs apprentissages extra muros.

Le financement

D'autre part, le financement de l'enseignement se ferait par programme dont les besoins seraient identifiés par le module, unité de base et lieu de jonction des étudiants et des ressources.

On préconise également la sécurité d'emploi pour les professeurs, non pas attachée à une fonction ou à une institution mais comme ressource humaine au service d'un milieu qui en a besoin.

Quant à l'autonomie des collèges, elle se dessine en filigrane au long du rapport. Il recommande que dès 76-77 les collèges soient responsables de la certification des études qu'ils dispensent. Et que d'ici cinq ans, on y implante un régime d'évaluation institutionnelle. On recom-

mande également une grande latitude dans l'affectation ou la réaffectation des fonds alloués à chaque collège, et même la possibilité de se financer à même des sources extérieures.

Formules qui peuvent comporter des risques mais on semble prôner que l'émulation est ici la mère de l'excellence. On ne fait pratiquement pas de distinction entre les collèges privés et publics, les uns et les autres étant au service de la société.

Certes le rapport Nadeau met en garde contre l'imposition, contre le gré des intéressés, des réformes proposées. Il croit davantage à une transformation graduelle, persuadé que ses conceptions vont dans le sens de l'évolution.

Le Rapport Parent, imbu d'un idéal démocratique et réaliste face aux ressources restreintes dont disposait le milieu, avait rêvé d'un "institut" qui, après le secondaire, réunirait les futurs médecins et les futurs infirmières, les futurs intellectuels et les futurs techniciens.

Transposé dans les "collèges d'enseignement général et professionnel" (cegeps) cet idéal ne semble pas s'être matérialisé comme on l'escomptait.

La participation

Les élèves arrivent du secondaire déjà plus ou moins "spécialisés", empruntent des voies souvent sans retour (à moins de perte de temps importante) et manquent d'une formation fondamentale.

En suggérant au secondaire de s'attacher à la formation générale

et au post-secondaire de voir à la formation professionnelle (dans un sens large), il ne semble pas que le rapport Nadeau trahisse l'esprit du rapport Parent, la bible de notre système d'éducation depuis 10 ans.

D'autre part, le rapport fait un sort à un autre idéal des années 60, la participation. Au sein du module qui a un rôle décisionnel en certaines matières, l'étudiant certes a une voix. Mais on reconnaît que "les étudiants viennent essentiellement poursuivre au collège des objectifs pédagogiques et c'est là l'option retenue par le Conseil supérieur de l'Éducation quant à la vocation des collèges". Donc, participation à sa formation plutôt qu'à des instances plus éloignées de ses intérêts.

Il aura fallu un an et demi de travail, un budget de \$400,000, l'audition de 340 mémoires, l'étude de 1,300 documents au comité Nadeau pour mener son étude sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial. Il a aussi commandé une douzaine d'études à des chercheurs, rencontré chacun des cégeps, organisé 45 tables régionales de consultation, 30 tables sectorielles et deux tables provinciales.

"Le résultat le plus important de toute cette opération, affirme M. Jean-Marie Beauchemin, président du Conseil supérieur de l'Éducation, c'est qu'on a tenu à animer le milieu et l'ensemble de la population pour qu'on se penche sur l'enseignement collégial. Cette réflexion des deux dernières années est un résultat aussi important que le rapport."

La "piscine" (qui avait gardé ce nom en devenant la salle de presse de la Maison blanche) était bondée et étouffante : au moins une centaine de correspondants américains et autant de la presse étrangère en plus des trois douzaines de chroniqueurs réguliers de la Maison blanche.

Tout le monde était entassé autour des trois moniteurs de télévision en ce 9 août 1974 pour voir Gerald R. Ford prêter serment comme 38<sup>e</sup> président des Etats-Unis. Sitôt après la cérémonie, le bruit a couru : le "nouveau patron" viendrait rendre visite aux journalistes ici même, ce qui ne s'était pas produit depuis les tout premiers jours de l'administration Nixon.

Ford est entré sous le feu des projecteurs d'un pas trop athlétique, presque bondissant. Pour la plupart d'entre nous qui ne l'avions jamais rencontré, les premières impressions ont été fragmentaires, superficielles :

Le menton en galoche et le nez court et rond qui feraient bientôt la joie des caricaturistes ; les sourcils perpétuellement froncés comme si la moindre réflexion demandait un effort surhumain ; la voix plate et l'accent du Michigan. Et surtout, malgré le décorum, l'entourage respectueux et les circonstances dramatiques, une absence presque totale de "présence" et de stature et d'ascendant sur son auditoire, un manque de magnétisme chez cet homme pourtant

ouvert et sociable qui contrastait avec la fascination exercée par le personnage secret et généralement antipathique qu'était Richard Nixon, son prédécesseur.

Après quelques plaisanteries assez ternes, accueillies par des rires exagérés, le nouveau président s'est engagé envers la presse à avoir un gouvernement "franc et ouvert", capable d'accepter la critique et l'opposition. Et sans attendre les questions, il est reparti comme il était venu.

Sitôt après son départ, la salle de presse bourdonnait de commentaires, en général favorables, sur la simplicité de l'homme, sur son honnêteté reconnue, sur son intention annoncée de panser les profondes blessures infligées au peuple américain par le drame du Watergate qui venait de se dénouer la veille. On notait avec plaisir que Ford paraissait facile d'abord, et qu'il se montrait étonné, même agacé, des marques de déférence qu'on lui prodiguait.

Par contre, on s'interrogeait avec une certaine inquiétude sur son ignorance de la politique étrangère (serait-il un jouet aux mains de Kissinger?), sur son intelligence limitée, sur son conservatisme prononcé. Les "vieux pros" parmi lesquels Hugh Sidey, un monsieur d'un âge respectable à qui son statut de chroniqueur du puissant Time magazine donnait énormément de poids, adoptaient une attitude prudente : "Attendons voir."

Presque un an plus tard, j'ai revu Gerald Ford lors d'une brève cérémonie dans la roseraie de la Maison blanche.

Il s'efforçait d'avoir la même élasticité athlétique, mais on le sentait vieilli, fatigué. Il avait pris le tour de donner plus de conviction à ses phrases banales et prévisibles, mais on sentait que c'était plus un truc de diction qu'un sentiment réel. Et il prenait maintenant pour acquis la servilité de son entourage, la politesse exagérée avec laquelle on lui tenait la porte ouverte, le respect béot qui s'emparait de ses visiteurs. Sans aucun doute, la présidence l'avait changé, pour le pire mais aussi pour le meilleur.

En effet, sa nouvelle assurance était en partie justifiée : depuis le nadir du pardon accordé à Nixon, sa popularité n'a cessé de grimper, il a effectué avec quelque succès plusieurs voyages à l'étranger, il a eu le dessus dans sa bataille avec le Congrès démocrate. Et s'il admet désormais la déférence dont il est entouré c'est sans doute qu'il la trouve nécessaire face aux lourdes charges qu'il assume et qui visiblement l'épuisent.

Pendant cette première année de pouvoir, Hugh Sidey a suivi Gerald Ford presque pas à pas. Dans un livre dont les pages suives et prend position, prudemment mais clairement. Pour Gerald Ford, vantes sont extraites, il abandonne son attitude d'"attendons voir" et prend position, prudemment mais clairement. Pour Gerald Ford. Yves LECLERC

## IL Y A UN AN, UN INCONNU...

Texte: Hugh Sidey  
Collaboration spéciale  
Photos: Presse Associée

**G**ERALD R. FORD n'a pas su à quel moment il devenait le 38<sup>e</sup> président des Etats-Unis. Seuls deux hommes le savent.

Le matin du 9 août 1974, le Secrétaire d'Etat Henry Kissinger se trouvait dans son bureau de l'aile ouest de la Maison-Blanche. Debout à côté d'une table ronde, il regardait par la haute fenêtre les commentateurs et techniciens de la télévision s'affairer sur la pelouse et placer leurs caméras de façon à avoir comme fond de scène les imposantes colonnes blanches du Portique nord. Plus loin, des groupes de gens silencieux et attentifs contemplaient à travers les grilles de fer forgé qui entourent le parc les entrées et sorties des grands de ce monde.

C'était le dernier acte. Le soir précédent, Richard Nixon avait annoncé au peuple américain son intention de démissionner. Dans une divagation longue et pleurnicharde, il avait fait ses adieux à son cabinet et à son entourage, et avait mis fin à une carrière politique de 23 ans. Maintenant, il se trouvait quelque part au-dessus des champs de maïs du Missouri, à bord de l'avion présidentiel qui pour la dernière fois le ramenait en Californie.

Peu après 11h 30, tel que prévu, le chef de cabinet de Nixon, le général Alexander Haig, empruntait un corridor feutré menant au bureau de Kissinger. Celui-ci était le personnage désigné par la Constitution pour recevoir les démissions des membres du gouvernement. Haig portait huit copies d'une lettre, une lettre d'une seule phrase d'une lourde signification : "M. le Secrétaire, je résigne par les présentes le poste de Président des Etats-Unis. Bien à vous, Richard Nixon."

Haig est entré sans dire un mot dans le bureau de Kissinger, qui a pris possession de la lettre et s'est assis à la table ronde. "Toutes les copies doivent être initialisées, et l'heure notée", a remarqué Haig. Ferme, en silence, le Secrétaire d'Etat a inscrit huit fois : "11h 35 du matin, H.K.". Gerald Ford était désormais président des Etats-Unis.

### Il avait accepté à l'avance

En face de la Maison-Blanche, au 2<sup>e</sup> étage du vieil édifice gris à colonnes qui abrite les bureaux de l'état-major du président, Ford était occupé à ses derniers préparatifs. Il était calme et confiant, disent ceux qui l'ont vu à ce moment. Il était plongé dans le texte de son discours et dans le choix des premiers gestes qui monteraient à l'Amérique qui était son nouveau chef d'Etat, le premier de l'histoire à ne pas avoir été élu par les citoyens.

Ford n'avait jamais voulu être président. Son rêve était de devenir Orateur de la Chambre des représentants, "mais ça ne s'est pas réalisé", notait-il peu après son accession à la Maison-Blanche. Quand il a été pressenti pour la vice-présidence, on discutait déjà sérieusement de la possibilité qu'il ait à remplacer Nixon d'ici peu. Il était bien conscient de la gravité croissante de l'affaire Watergate, et c'est avec grâce et une adresse consommée qu'il a navigué à travers cette tempête, parvenant à la fois à paraître loyal au président et à garder ses distances, à proclamer l'innocence technique de Nixon (tant que celui-ci n'était pas condamné par ses juges) et à s'abstenir de voir les pièces à conviction qui l'auraient obligé à prendre position sur le fond de l'affaire.

Après la masse d'accusations accumulées contre Nixon par la Commission judiciaire de la Chambre, un homme d'honneur comme Ford ne pouvait s'accrocher longtemps à

l'idée que le président n'était coupable de rien.

Mais son expérience de politicien le poussait en même temps à chercher désespérément une autre issue pour le parti républicain et pour son chef.

Le matin du premier août, Alexander Haig a annoncé à Ford que les enregistrements qui seraient remis le lundi suivant au juge fédéral John Sirica contenaient de nouvelles preuves qui feraient pencher la balance contre Nixon. L'après-midi du même jour, Haig revoit Ford pour lui donner des détails supplémentaires, et pour lui poser une question : était-il prêt à assumer la présidence? Oui, a répondu le vice-président.

Le lundi 5 août, après un week-end de réflexion à Camp David, Nixon rendait publique une conservation du 23 juin 1972 montrant qu'il avait ordonné le camouflage de l'affaire Watergate. Aussitôt, Ford rédigeait une déclaration avant pour but de ménager sa crédibilité en vue des nouvelles fonctions qu'il aurait à assumer : "Il n'est plus d'intérêt public que je prenne position sur la mise en accusation du président", disait-il.

Et il se retirait discrètement de la scène, tandis que l'univers de Nixon s'écroulait autour de lui. Mais le président n'était pas encore prêt à lancer la serviette. "Bande de mous", a-t-il commenté en apprenant de Haig que ses partisans l'abandonnaient. Et le lendemain, il affirmait au cabinet son intention de se battre jusqu'au bout. Mais cette fois, personne ne s'est levé pour l'assurer de son appui. Comme les autres, Ford est demeuré silencieux. En coulisse, Haig et Kissinger, les deux membres les plus influents de l'équipe présidentielle, tentaient de ménager une fin paisible et digne à la tragédie. Ils demandaient aux dirigeants du cabinet et du Congrès de mettre la pédale douce pour ne pas pousser Nixon à prolonger son agonie par pure opiniâtreté.

### Le 8 août dans le bureau ovale...

Ford sentait l'échéance approcher. "Je regretterai cette piscine", a-t-il remarqué le soir du 7 août en faisant sa demi-heure quotidienne de natation à sa résidence d'Alexandria.

Il était prêt... mais Nixon ne se décidait pas. Il avait parlé à Kissinger d'une démission possible, mais sa famille s'accrochait à un dernier espoir et le suppliait de faire face à son procès devant le Sénat, avec une foi dans son innocence que seuls des proches aimants pouvaient encore voir.

Enfin, le mercredi soir, Nixon a pris sa décision et en a fait part à sa femme et à ses enfants. Dans une conversation de deux heures avec Kissinger, il a parlé de sa famille, de son Quakerisme, de sa confiance dans la prière. Se souviendrait-on de lui comme d'un président qui avait ramené la paix dans une époque troublée? Oui, lui a assuré Kissinger.

Il était près de minuit quand ils se sont quittés et que le Secrétaire d'Etat est retourné à son bureau. Là, il a entendu le téléphone sonner : c'était Nixon, qui voulait poursuivre l'entretien, comme un homme qui tente de retenir la vie qui lui glisse entre les doigts.

Le matin du jeudi 8 août, le président a convoqué Ford au bureau ovale de la Maison-Blanche. C'était visiblement pour lui faire part de sa démission, mais même là, a déclaré Haig au vice-président, rien n'était définitif. Un moment, Nixon était résolu à se retirer, et un instant plus tard, il parlait de continuer à combattre. Ford devait s'attendre à tout, averti le chef d'état-major.

Quand Ford est entré dans le bureau, Nixon était assis et fixait le sol recouvert d'un tapis bleu frappé de l'aigle américain. En silence, Ford a pris une chaise.

Pendant quelques secondes, Nixon a étudié les papiers qui se trouvaient sur la table devant lui. Puis il a levé les yeux : "Jerry, a-t-il dit, je sais que vous ferez du bon travail."

### Toujours les mêmes chichis

A notre époque, les rites de la politique sont devenus si importants qu'ils en rejettent parfois dans l'ombre les réalités : la tâche de faire progresser la société est noyée sous le plaisir de posséder et d'étaler le pouvoir. Les activités, les apparences, les bannières, les ballons et les banquets cessent d'être des à-côtés pour presque devenir des fins en soi.

Jamais cela n'a été aussi vrai que sous Richard Nixon. Les avions, les discours télévisés, les fanfares, les manifestations spontanées et les majorettes s'agencèrent comme un impeccable ballet orchestré par la machine bien huilée de la Maison-Blanche. Ce qui était dit? Peu important. Ce que cela voulait dire? Qui s'en souciait? Tout n'était que spectacle.

Le président donnait le ton aux autres politiques. Quand il était leader de la minorité, Gerald Ford parcourait 200.000 milles par an, absent de chez lui plus de la moitié du temps, cherchant des fonds pour la caisse du parti, appuyant des candidats, serrant des fonds pour la caisse du parti, appuyant des candidats, serrant des fonds, disant des phrases toutes faites, comme poussé par un ressort interne à se mouvoir sans cesse sur la grande scène électronique du pays. Cette façon d'agir s'était ancrée en lui, une seconde nature.

En octobre 1974, Gerald Ford s'est mis en campagne, comme à l'accoutumée. Le fait qu'il soit devenu président ajoutait à la portée de ses paroles et de ses gestes, mais ne changeait rien à sa façon de voir.

Au seuil de cette douteuse bataille, Ford se présentait comme un homme simple et zélé, un missionnaire partant convertir les infidèles. La tâche était énorme, désespérante; Watergate et le pardon consenti à Nixon avaient dégoûté les Américains du parti républicain comme jamais depuis 40 ans. "Ce sera une avalanche", avait prédit au président son vieil ami et rival Tip O'Neill, leader de la majorité démocrate.

Consciemment ou pas, Ford avait commencé à faire campagne presque en mettant le pied à la Maison-Blanche. Aux Etats-Unis, quand approche novembre d'une année paire, l'espèce politique se lance d'instinct sur le sentier de la guerre. Et Ford est un politicien. Après une hésitation causée par les réactions violentes à son pardon de Nixon, rien ne pouvait plus l'arrêter.

Tout le long du mois d'octobre il a fait retentir son cri d'alarme :

bloquez l'avalanche démocrate, sauvez le système bipartite. En vain. Les sondages confirmaient la montée du parti adverse. Chez les républicains, le malaise s'accen-

### Une déclaration explosive

Au Myriad Center d'Oklahoma City, de nombreux espaces vides tachaient l'anneau des 12.000 sièges, malgré les efforts des organisateurs. La foule ne s'est animée un peu que lorsque Ford a pris la parole. Pas pour longtemps, d'ailleurs : leur servait toujours les mêmes vieux clichés, vantait les républicains économes et flétrissait les démocrates dépensiers. C'est dans l'indifférence quasi-générale qu'il s'est écrié : "Un Congrès déséquilibré peut mettre en danger la paix du monde!"

Mais, un président n'est pas n'importe quel politicien. Cette déclaration, anodine de la part d'un autre, prenait un sens grave dans la bouche d'un chef d'Etat, et avant même la fin du discours, elle courait déjà sur les fils des agences de presse.

Aussitôt, les dirigeants démocrates ont réagi avec une indignation soigneusement mesurée qui comparait le mot malheureux de Ford aux excès de langage de l'équipe Nixon-Agnew. La Maison-Blanche a bien tenté de répliquer, mais le tort était fait, et Ford avait durement appris sa leçon : un président doit être plus prudent qu'un simple politicien.

La campagne a cependant eu pour lui au moins un bon moment : son retour à Grand Rapids, sa ville natale du Michigan. Malgré la pluie, près de mille personnes étaient venues l'attendre à l'aéroport, et un autre 15.000 à son assemblée de Vandenberg Center. Il se retrouvait brusquement parmi les siens, et soudain les clichés usés retrouvaient tout leur sens et leur contenu émotionnel.

Il parlait de son enfance, de ses anciens compagnons de classe, des biscuits d'Althea Bennett qu'il avait l'habitude de manger au déjeuner dans sa jeunesse, des clubs et associations dont il avait fait partie, des rodéos et des fêtes auxquels il avait assisté, de la chaleur et de l'amitié et de l'étincelle dans l'œil des vieux amis.

Et les gens de Grand Rapids buvaient ses paroles, créaient avec lui cette atmosphère magique qu'il avait vainement tenté de susciter tout le long de la campagne. En repartant, il avait avec lui une boîte des biscuits d'Althea Bennett.

Mais le soir de l'élection, devant une batterie de quatre téléviseurs,

Suite à la page A 7



A son arrivée à la Maison-Blanche, Ford était considéré un ignorant en matière de politique étrangère. Il s'est hâté de tenter de corriger cette impression par des rencontres avec plusieurs chefs d'Etat étrangers : l'empereur Hirohito du Japon (en haut) ; le Premier ministre Harold Wilson, de Grande-Bretagne (au centre) ; et le dictateur Francisco Franco d'Espagne.



La première rencontre entre le président Ford et Léonide Brejnev était cruciale pour l'avenir des relations USA-URSS. Elle a donné lieu à quelques plaisanteries, des échanges de cadeaux... et beaucoup de travail.



Presque aussitôt après l'accession de Gerald Ford à la Maison-Blanche, l'homme d'Etat a dû céder la place au politicien, pour une campagne électorale aussi intense que décevante dans ses résultats.

Suite de la page A 6

il n'a pu que regarder l'avalanche prédite par Tip O'Neill engloutir son parti et lui-même: les démocrates gagnaient quatre gouverneurs, trois sénateurs, et 43 représentants. "Le peuple a parlé, a-t-il commenté. Depuis 26 ans j'accepte son verdict, que je considère comme l'essence même de notre système de gouvernement."

Il a bien tenu son bout

"J'aurais dû" et "J'aurais pu" ne sont pas des expressions courantes chez les politiciens heureux. Surtout quand ceux-ci sont à la Maison-Blanche, ils analysent brièvement les défaites, puis se tournent vers l'avenir.

Deux semaines après la désastreuse élection de novembre, Gerald Ford parlait pour le Japon, la Corée et Vladivostok, où il devait rencontrer le Premier secrétaire Brejnev pour discuter de la limitation des armements nucléaires. Ce voyage n'était en fait pas si différent d'une campagne électorale. Il s'agissait surtout d'aller par sa présence raffermir la position de ses hôtes, politiciens eux aussi et soumis aux mêmes insécurités du métier.

Mais avant même d'arriver en URSS, Ford semblait épuisé. Non seulement de la fatigue des réceptions officielles, mais des nombreuses heures de lecture et de conférences par lesquelles il s'était préparé à la rencontre avec Brejnev. De plus, on savait qu'il n'avait ni l'expérience, ni l'imagination ni l'agilité de Nixon pour les négociations qui s'en venaient. Tout cela amenait les journalistes à se demander si c'était bien le temps de confronter les Soviétiques.

"L'important, m'avait dit Kissinger, c'est l'impression que le président fera à Brejnev. Il faut qu'il perçoive Ford comme un homme à qui il peut faire confiance, avec qui il peut s'entendre, mais qu'il ne peut dominer."

Pour cela, cependant, Ford possédait certains atouts. Il connaissait la question des armements bien mieux qu'on ne le croyait, et son sang-froid et son calme jouaient en sa faveur. Il ne se désarçonnait pas devant l'imprévu comme Nixon, et avait bien plus que lui un talent pour les contacts

humains. Et son caractère ouvert et son goût du grand air et des sports plairaient sûrement aux Russes.

Léonide Brejnev est arrivé en pleine forme à l'aéroport de Vozdvijenska. "Avez-vous déjà joué au football?" lui a lancé un correspondant américain. "Demi droit", a-t-il répliqué en avançant au pas de gymnastique. "pour me réchauffer", a-t-il expliqué. Puis, pointant vers des masses de moutons: "Vous pensez que ce sont des bombes, hein? Ce sont des tomates."

Aussitôt que l'avion s'est posé, le président Ford a descendu l'escalier quatre à quatre, la main tendue vers son hôte. Après les premières salutations, le chef d'Etat américain a demandé: "On m'a dit que vous étiez un expert au soccer?" "Oui, mais je n'ai pas joué depuis longtemps." "Il y a un bout de temps que je n'ai pas joué au football moi aussi, a repris Ford. Je n'étais pas rapide, mais je tenais mon bout." Le président ne pouvait lutter d'esprit et d'humour avec Brejnev, mais il se montrait capable de "tenir son bout" avec dignité et un sens très clair de ses objectifs.

Bon pour les ligues majeures

Pendant un jour et demi, les pourparlers se sont poursuivis presque sans interruption, coupés seulement de quelques blagues, de repas pris en retard et pour Ford d'une séance de natation qui lui a probablement fait plus de bien que quoi que ce soit d'autre. Le samedi soir, Brejnev a gribouillé sur un bout de papier les limites d'armements qui lui paraissaient acceptables. Elles devaient servir de base à l'entente du lendemain, après que Ford en eut discuté avec Kissinger, lors d'une promenade dans la neige au clair de lune.

Une fois le communiqué publié le dimanche, le secrétaire de presse Ron Nessen a confié à Kissinger, au sujet des réactions de la presse: "Je pense qu'ils sont éblouis. Ils ne s'attendaient pas à une telle entente. Le président rentrera en triomphateur."

C'était une exagération, du type même qui avait causé tant de problèmes à Nixon. Il restait un tas de questions sans réponse, un tas de doutes: certains journalistes se

rappelaient que c'est après une rencontre à Vienne en 1961 que Khrouchtchev, pensant qu'il pouvait intimider Kennedy, avait imaginé d'installer des missiles à Cuba. Le vrai sens de Vladivostok ne serait pas connu avant longtemps.

Kissinger était conscient du danger du trop d'optimisme, même si c'est lui qui avait parlé de "percée" et de "mettre le couvercle sur la course aux armements". On ignorait encore ce que Brejnev

rience, il est capable de jouer dans les ligues majeures."

Entre gens du spectacle...

En entrant à la Maison-Blanche, Gerald Ford a vu son salaire tripler, et ses appartements passer de neuf pièces à quarante, son personnel de 30 à 500 personnes... et le temps qu'il lui fallait pour se rendre au bureau tomber de 30 à trois minutes. Plus de problèmes de cir-

Elle a apporté avec elle deux douzaines de plantes vertes, dont elle s'occupe elle-même, "comme d'habitude" dit-elle. Et, pour marquer le fait que d'être la fille du président des Etats-Unis ne la change pas, elle ajoute: "Pas question de ne plus porter mes blue jeans".

Lorsqu'un membre du personnel a fait remarquer à Mme Ford qu'elle pourrait facilement s'ennuyer à la Maison-Blanche, elle a répliqué: "Du tout. Si je n'ai rien à faire,

commencer la journée en lui faisant la conversation."

Contrairement à leurs précédents, les Ford sortent assez souvent le soir. Le président admet volontiers que son goût pour les arts est tout récent: "Mais vous savez, les nouveaux convertis sont souvent plus zélés que les vieux croyants", ajoute-t-il. L'autre soir, il est allé voir la pièce "Mack and Mabel" au Kennedy Center. A la tombée du rideau, il s'est rendu en coulisse féliciter les acteurs. "Bonne chance à votre nouveau spectacle", a-t-il dit, et le comédien Tom Batten de lui renvoyer du tac au tac: "Vous de même!"

Un jeudi de septembre, au cours d'un examen de routine, les médecins ont découvert un nodule au sein droit de Mme Ford. Il fallait opérer le plus tôt possible, car cela pouvait signifier le cancer.

Pendant deux jours, Betty Ford a continué d'agir comme si de rien n'était. Elle a accompagné son mari à une cérémonie à la mémoire du président Lyndon Johnson, a pris la parole à un banquet de l'Armée du Salut, a reçu Mme Lady Bird Johnson pour le thé. Puis une limousine sombre l'a emportée vers la suite présidentielle à l'Hôpital naval de Bethesda.

Quelques heures plus tard, la famille était réunie à son chevet, mais c'est elle qui remontait le moral des autres. Elle dictait la liste de ce qu'il y avait à faire à la Maison-Blanche pendant son absence, et même blaquait sur les chaussettes spéciales qu'elle porterait à la salle d'opération: "Ca va partir une nouvelle mode."

Pourtant, depuis le début, elle était certaine qu'il s'agissait du cancer, et qu'il faudrait lui enlever le sein en entier, et non seulement le nodule. Elle avait raison. Ce qui ne l'a pas empêchée de blaguer même sur la table d'opération: "Bonne nuit, doux prince", a-t-elle lancé à l'anesthésiste.

"J'avais décidé qu'il fallait que je tiens le coup, a-t-elle avoué plus tard. Ma famille m'a tellement soutenue que je leur devais ça. Et je crois tellement en Dieu... je suppose que ça m'a aidé."

Quand elle est rentrée à la Maison-Blanche, celle-ci avait pris un air de fête, décorée de guirlandes de fleurs et de centaines de cartes de vœux de prompt rétablissement. On avait oublié le champagne, mais personne ne s'en est aperçu sur le moment...



Un président des Etats-Unis peut faire du ski s'il l'exige... mais pas se débarrasser de son escorte d'agents du Service secret, même sur les pentes du Colorado.

pensait de Ford. Souvent, c'est le Secrétaire d'Etat qui parlait au nom du président, et cela intriguait les Russes. "Brejnev peut-il influencer Ford?" a demandé un journaliste à l'un d'eux. "Il n'y a rien à influencer, il est là et ne dit rien", a-t-il eu comme réponse.

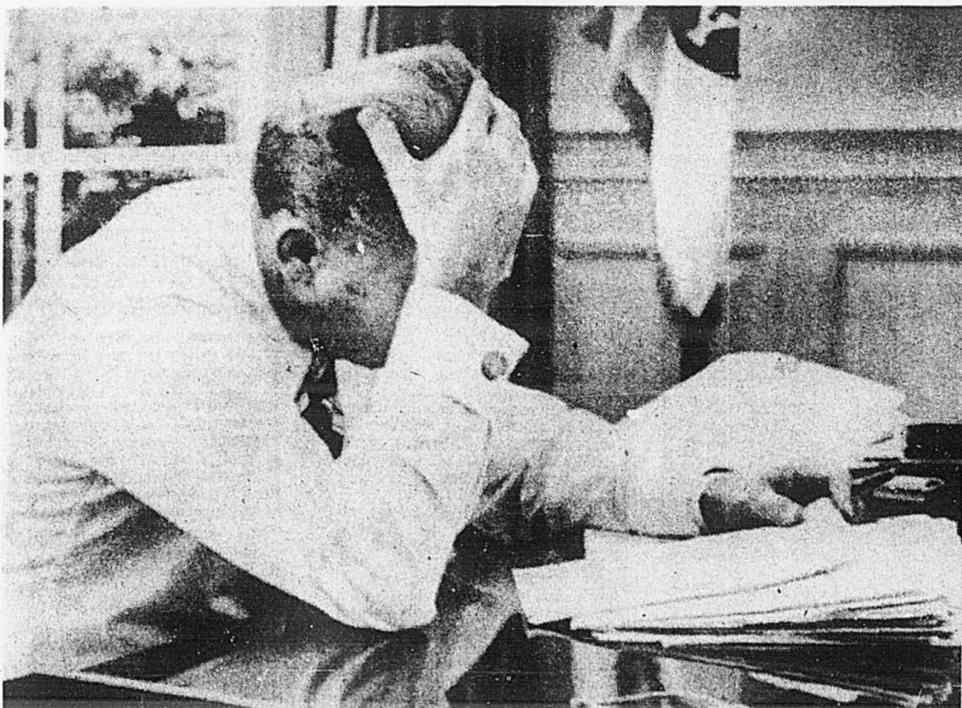
Mais à la fin de la rencontre, la réaction avait changé. "Votre président est un homme solide, a noté un Soviétique. Direct, normal et sympathique. Avec un peu d'expé-

culution, mais un bref examen de son médecin personnel chaque matin.

La famille Ford a resserré ses liens. Même si les trois garçons vivent en-dehors, la magie des téléphones présidentiels fait que les Ford se parlent probablement plus qu'avant. La fille du président, Susan, a quitté son pensionnat pour s'installer dans une chambre du troisième étage au 1600 Pennsylvania Avenue.

J'inviterai des amis à l'uncher. Pas mon mari, il est trop occupé; je ne tiens pas à l'avoir ici pour le dîner."

Avec son franc-parler habituel, elle a noté que Jerry et elle partageaient le même lit depuis 25 ans, et que ça n'allait pas changer, mais qu'elle était heureuse qu'il ait une pièce à lui pour s'habiller: "Il n'aura pas à marcher sur la pointe des pieds pour éviter de m'éveiller. Il se leve toujours tôt... Moi, je ne peux imaginer rien de pire que de



Gerald Ford impose à la Maison-Blanche un style plus détendu que celui de son prédécesseur Richard Nixon. Il travaille volontiers en "bras de chemise", et même tient des meetings en pyjamas et mocassins.

# Au Portugal, le compromis est impossible et chaque faction compte ses fusils...

par Charles DAVID  
envoyé spécial à Lisbonne

**UN FAIT** est certain. Au Portugal, la crise va se durcir et, le vin tiré, il faudra bien le boire. On voit difficilement en effet comment la révolution portugaise peut éviter l'épreuve de force. Les positions sont désormais tranchées et un compromis semble impossible. Le tout dans un climat de violence qui ne s'estompe pas. Loin de là, il se rapproche de Lisbonne. Plus exactement à Bombarrol à 45 milles de la capitale.

Ainsi, paradoxalement, la formation de ce cinquième gouvernement en mettant un point final à la phase actuelle risque de mettre le feu aux poudres. C'est-à-dire de creuser irréparablement le fossé qui divise l'armée. Ce qui est important actuellement, c'est ce qui se passe et qui va se passer dans les casernes. Au Portugal, chacun fait le compte "de ses fusils", en d'autres termes, des unités favorables à sa cause, et Carvalho totalise l'addition.

## Trois hommes forts, trois attitudes

Ce gouvernement, qui a à faire face à une situation politique particulièrement explosive dans des perspectives économiques désastreuses et devrait recevoir l'appui de toutes les couches de la population pour surmonter les épreuves actuelles, et son installation, a été durement attaquée. Mario Soares, l'a traité de "crypto-communiste". Le Parti populaire démocratique l'a qualifié de "communiste et d'incompétent". Le Parti communiste, qui ne compte officiellement aucun de ses membres dans le Cabinet pourtant orienté vers l'extrême gauche, ne prend pas partie et se tait.

Mais plus grave encore, quelques heures avant la prestation des serments des ministres désignés, un



Le triumvirat était là: le général Vasco Gonçalves, premier ministre (à gauche); le général Francisco Da Costa, Gomes président, (au centre); et le général Otelo Saraiva de Carvalho, chef de la sécurité militaire (à droite). Ils participaient hier matin, à la cérémonie d'assermentation du nouveau gouvernement du Portugal qui, depuis un mois, se trouvait sans cabinet.

groupe d'officiers de l'armée a tenté une ultime pression auprès du Directoire militaire pour changer le cours des choses. Echouant, ce groupe a publié un document qui remet en cause la trajectoire de la révolution. Ce document, dit-on, aurait été approuvé par Carvalho, mais, lors de sa publication, n'a pas porté sa signature.

On a cependant remarqué, au cours de la cérémonie télévisée de l'installation du gouvernement, hier matin, au palais de Belem, la présidence de la république, les attitudes différentes et les prises de position divergentes des trois membres du Directoire militaire. En plus de noter l'absence du général Carlos Fabico, chef d'état-major de l'armée de terre. Jamais la division de l'armée n'a paru si éclatante.

Tandis en effet que le président Gomes, au cours de son allocution, a renouvelé l'assurance de voir ce gouvernement travailler à l'instauration d'un "socialisme pluraliste" le général Gonçalves, Premier ministre, n'a pas mâché ses mots. Prenant une position différente, il a déclaré: "Dans la lutte contre le phénomène néo-fasciste qui se multiplie dans notre pays, nous serons particulièrement sévères dans la répression et déterminés à prendre des mesures qui rendront la construction du socialisme irréversible".

Quant à Carvalho, il a froidement quitté la cérémonie sans féliciter les ministres.

## La haine adroitement manipulée

La température politique, à Lis-

bonne, depuis hier matin, a brutalement grimpé. On en revient à parler ouvertement d'un coup de force qui, dit-on, est souhaité par le Parti socialiste. Le Parti communiste sent qu'il joue ses dernières cartes et prend une attitude agressive. Le "Diário de Lisboa", très proche du Cabinet du Premier ministre et dominé par les communistes, a publié en pleine page l'adresse et les noms de 15 agents de la CIA opérant actuellement au Portugal. Le nom de l'ambassadeur Franck Carlucci est cité en tête.

Mais ce qui inquiète surtout et qu'on découvre au fil des conversations avec les gens, demeure leur fatalisme à prôner ouvertement un coup de force. On rapporte avec intérêt l'interview du général Galvoa

de Melo, ancien membre de la Junta de salut national avec Spínola et député à l'Assemblée constituante sous l'étiquette Centre démocratique social qui a déclaré qu'il préférerait "la guerre civile à un gouvernement dirigé par les communistes".

De tous côtés, on assiste à une véritable levée de boucliers contre le Parti communiste taxé de stalinien, dogmatique et soupçonné de vouloir enfermer le pays dans un ghetto. Les manifestations populaires organisées par le Parti socialiste pour la défense de la liberté de la presse et du pluralisme politique ont mis en évidence une haine anticommuniste manipulée fort adroitement et utilisée à fond par les éléments de droite.

## Carvalho attend

Dans ce climat qui s'alourdit, tous les yeux sont tournés vers Carvalho. Son absence au sein du gouvernement démontre la fragilité du nouveau Cabinet et son côté traître. Le commandant du COPCON n'a pas voulu s'embarquer dans cette galère, se ménageant toutes les options, il continue à détenir la clé du problème. Il est le seul en effet actuellement à pouvoir faire basculer la balance d'un côté comme de l'autre.

Car, dans cette crise qui a vu les socialistes engager une bataille et la perdre, entraînant tous les partis dans une véritable débâcle, l'armée garde encore le pouvoir, mais un pouvoir désormais atomisé. On peut se demander jusqu'à quand, l'armée comme institution, étant profondément divisée, l'avenir immédiat s'annonce prometteur pour les chefs de bandes. Dans ce genre d'activités, seule la force départage les concurrents.

Et sur ce point, la droite et l'extrême droite ont un passé éloquent. Actuellement, les conditions présentes sont en train de leur créer un avenir.

# Les Navajos sur le sentier de la guerre électorale

par Jean POCHE

Collaboration spéciale à Los Angeles

**POUR** la première fois dans l'histoire, une tribu indienne, celle des Navajos, a compris que pour battre les Blancs à leur propre jeu, un solide bloc électoral vaut mieux que la nostalgie du tomahawk. Et qu'une alliance avec le puissant syndicat de l'AFL-CIO est plus efficace que les démonstrations spectaculaires mais improductives de l'American Indian Movement.

L'Arizona et le Nouveau-Mexique ont été les derniers Etats — en 1948 — à accorder le droit de vote aux Indiens. Et c'est précisément dans ces deux Etats que, grâce aux votes des Navajos, deux gouvernements démocrates — et qui plus est tous deux d'ascendance mexicaine — ont triomphé de leurs adversaires républicains. Depuis que Kit Carson les avait sévèrement battus en 1864, les Navajos vivaient — comme la plupart des autres tribus indiennes d'ailleurs — dans la plus grande indifférence politique.

## Rencontre importante

Ils n'accordaient guère plus de foi aux promesses des politiciens qu'ils n'avaient eu de raison de croire aux différents traités dont les termes avaient été ignorés les uns après les autres. (Pour être complet, il faut spécifier que certaines tribus n'acquiescent la citoyenneté américaine qu'en 1924, quand enfin le Congrès décida de l'accorder à tous les Indiens, ce qui n'impliquait pas automatiquement le droit de vote.)

Des électeurs dissimulés, sceptiques et passifs n'enthousiasment pas les hommes politiques. Inversement, des promesses électorales sans lendemain avaient érodé l'intérêt des 145.000 Navajos vivant aux creux des vallées comprises entre Marble Canyon et Shiprock.

Cette situation aurait pu durer éternellement si au début 1974, Peter MacDonald, ingénieur électricien et chef de la tribu, n'avait pas rencontré Robert Maurer, "public relation" de l'AFL-CIO et n'avait conclu avec lui un accord dans des termes extrêmement concrets.

## A la western...

Pour résorber le chômage qui dans la réserve atteint 50%, Maurer mettait à la disposition de la tribu une école d'apprentissage qui formera en trois ans 1.400 Navajos aux différents métiers du bâtiment. En échange, Peter MacDonald s'engageait à secouer l'apathie politique des siens et à les convaincre de soutenir les candidats démocrates, précisément les poulaillers du

syndicat. Les résultats ont dépassé toutes les espérances.

Un premier contingent d'ouvriers qualifiés ont signé des contrats leur garantissant 14 dollars de l'heure et vingt mille Navajos se sont rendus aux urnes. Pour ceux qui ne parlent ni ne lisent l'anglais — particulièrement les vieillards — on avait reconstitué des spécimens de bulletins de vote et des modèles d'isoliers. Même le mauvais temps n'a pas arrêté les plus décidés qui se sont rendus aux urnes selon la plus ancienne tradition de l'Ouest... à cheval.

## Contre les "Anglos"

Dans l'Arizona et le Nouveau-Mexique, les candidats gouverneurs démocrates l'ont emporté par une majorité d'environ cinq mille voix dont la provenance n'est pas difficile à établir.

Réalisant qu'il détenait un levier politique puissant, le Conseil tribal Navajo a voté un crédit de 50.000 dollars pour poursuivre l'éducation civique de ses membres. Il espère ainsi porter le nombre d'électeurs à 45.000. Dans un Etat aussi peu peuplé que l'Arizona (1.900.000 habitants) ce bloc homogène représente un danger qu'a très bien compris son très conservateur sénateur Barry Goldwater qui accuse l'AFL-CIO d'acheter des consciences et des votes.

Mais Peter MacDonald a appris à se servir de ses nouveaux atouts et dans un discours à l'adresse des Chicaneos, ces autres citoyens de deuxième catégorie de l'Etat, il a déclaré: "Prenons la résolution de défer la société 'Anglo'". Prenons la résolution de les battre dans le cadre des règles qu'ils ont édictées. Prenons la résolution de les battre à leur propre jeu. Une fois que nous aurons établi notre propre puissance politique, nous pourrons triompher de la plus grande insulte que la société 'Anglo' a infligée à nos peuples. Cette insulte est de nous avoir ignorés!"

## Mouvement désavoué

Se sentant désormais en terrain sûr, Peter MacDonald a également convaincu les sages de sa tribu de se désolidariser de l'American Indian Movement dont les actions spectaculaires mais trop souvent sanglantes — comme la deuxième occupation de Wounded Knee et l'assassinat récent de deux agents du F.B.I. — ne font pas progresser la cause de son peuple.

Par un vote de 48 voix à 0, le conseil des sages a refusé à l'A.I.M. de disposer des terrains de la réserve pour sa convention annuelle. Ce refus de la plus puissante tribu est un dévau formel dont l'A.I.M. se remettra difficilement.

Désormais pour les Navajos, le sentier de la guerre et le calumet de la paix passent par les urnes électorales.

# Situation privilégiée des Québécois en matière de droits de la personne

par Gilles GARIÉPY  
de notre bureau de Québec

**D'ICI** à quelques mois, les citoyens du Québec seront les mieux outillés au pays pour faire respecter leurs droits fondamentaux, et, en particulier, pour se défendre lorsqu'ils sont victimes de discrimination.

C'est en effet à l'automne qu'entrera en vigueur la plupart des dispositions de la "Charte des droits et libertés de la personne", adoptée le 27 juin dernier par l'Assemblée nationale, (loi 50).

La "Commission des droits de la personne" créée par cette loi est déjà constituée. Ses fonctions sont nombreuses: la commission est chargée de promouvoir l'application des principes contenus dans la Charte, notamment en recevant des plaintes et en enquêtant dans les cas de discrimination. Chose remarquable, la commission a reçu le pouvoir de prendre elle-même action devant les tribunaux, au nom de personnes victimes de discrimination, lorsque son enquête et les recommandations qui en découlent n'auront pas suffi à corriger l'injustice constatée.

La Charte québécoise des droits a en effet été conçue pour avoir des effets juridiques.

Éclairés par l'expérience, à maints égards décevants, de l'application de la charte canadienne des Droits de l'Homme, adoptée sous le gouvernement Diefenbaker, les législateurs québécois ont évité de voter un texte qui n'aurait constitué, selon l'expression du ministre Choquette, qu'un autre énoncé de vœux pieux.

La Charte québécoise (dont LA PRESSE a publié le texte intégral le 30 juin) énonce ou proclame des droits que les citoyens pourront faire valoir si nécessaire, par l'autorité des tribunaux.

L'article 49 de la Charte le stipule clairement:

"Une atteinte illicite à un droit ou à une liberté reconnu par la présente Charte confère à la victime le droit d'obtenir la cessation de cette atteinte et la réparation du préjudice moral ou matériel qui

en résulte. En cas d'atteinte illicite et intentionnelle, le tribunal peut en outre condamner son auteur à des dommages exemplaires."

Ce qui signifie que chaque personne pourra s'adresser aux tribunaux, soit pour obtenir une injonction, soit pour réclamer des dommages, lorsqu'elle aura été privée illégalement des droits énoncés dans la Charte.

Le texte de la Charte contient 48 articles définissant les "droits et libertés de la personne", les "droits politiques", les "droits judiciaires", les "droits économiques et sociaux".

## Recours supplémentaire

Cependant, en plus de donner à toute personne le pouvoir de recourir aux tribunaux en cas de violation de n'importe lequel des droits ainsi garantis, la loi québécoise a prévu un recours supplémentaire au bénéfice des victimes de discrimination.

Au sens de la loi, il y a discrimination lorsqu'on prive quelqu'un du plein exercice de ses droits en se fondant sur une distinction de race, de couleur, de sexe, d'état civil, de religion, de convictions politiques, de langue, d'origine ethnique ou nationale, ou de condition sociale.

La charte établit l'illegalité de la discrimination notamment dans le domaine de l'emploi et du travail, dans celui du logement, dans l'accès aux transports publics et aux lieux publics, la loi protège aussi les personnes, les infirmes et les déficients mentaux contre "toute forme d'exploitation".

Les dispositions relatives à la discrimination sont contenues dans les articles 10 à 19 et dans l'article 48 de la Charte.

Un citoyen victime de discrimination peut lui-même entreprendre des poursuites judiciaires, mais il pourra aussi, s'il agit avec la Commission des droits aura complété son organisation interne, faire appel sans frais aux services de cette commission.

La Commission des droits de la personne dispose de vastes pouvoirs, y inclus les pouvoirs juridiques prévus à la Loi des Commissions d'enquête. Elle pourra donc, par exemple, contraindre des gens à venir témoigner devant elle.

Pour le citoyen ordinaire, l'assistance de la Commission pourra être d'un secours très précieux. Les cas de discrimination, en effet, ne sont pas toujours faciles à prouver et le droit de recourir au tribunal peut, dès lors, rester très théorique.

En portant plainte devant la Commission des droits, le citoyen obtient automatiquement l'ouverture d'une enquête — à moins que la plainte ne soit pas sérieuse, ou encore que son objet échappe à la compétence de la Commission.

La personne qui fait une demande d'enquête peut demander que son identité ne soit pas révélée pendant l'enquête.

## Conciliation et recommandation

Sitôt l'enquête complétée sur le cas allégué de discrimination, la Commission doit, en vertu de la loi, amener les parties à régler leur différend, la Commission doit alors leur transmettre les résultats de son enquête et peut formuler des recommandations, y compris le paiement d'une indemnité à la victime de l'acte reproché.

La loi prévoit que si les recommandations de la Commission ne sont pas suivies dans un délai fixe, la Commission peut — avec le consentement de la victime — prendre elle-même des actions en justice en vue d'obtenir une injonction contre la personne en défaut, ou pour réclamer en faveur de la victime l'indemnité dont elle a recommandé le paiement.

Il faut souligner que la victime, même à ce stade des procédures, peut choisir d'exercer elle-même ses recours devant les tribunaux, plutôt que d'en confier la responsabilité à la Commission.

Mais de toute manière, l'intervention de la Commission demeure avantageuse pour la victime, puisque celle-ci disposera, pour soutenir son action en justice, des éléments de preuve réunis par l'enquête de la Commission.

Au total, donc, une personne victime de discrimination au Québec aura à sa disposition, pour se défendre, non seulement des textes de loi assez précis, mais aussi un mécanisme complémentaire à celui

des tribunaux, et enfin les tribunaux eux-mêmes.

Constituée le jour même de l'adoption de la loi 50 par l'Assemblée nationale, la Commission des droits de la personne mettra encore quelques mois à s'organiser avant d'être prête à offrir ses services à la population.

"Nous avons voulu, explique Me René Hurtubise, président de la Commission, prendre le temps nécessaire pour monter, depuis zéro, une mécanique efficace qui garantira la qualité des services."

Me Hurtubise espère que la Commission pourra commencer de fonctionner vers le mois d'octobre ou novembre.

Il faut noter que la fonction d'enquête sur les cas de discrimination ne constituera qu'une des nombreuses responsabilités dévolues par la loi à cet organisme.

La Commission est en effet chargée, par exemple, de procéder à l'analyse des lois du Québec qui sont antérieures à la Charte et qui lui seraient contraires, de manière à faire au gouvernement les recommandations appropriées.

La Commission doit également établir un programme d'information et d'éducation, destiné à "faire comprendre et accepter" l'objet et les dispositions de la Charte des droits et libertés de la personne.

Cette Charte représente, selon Me Hurtubise, un document juridique qui a en même temps, par lui-même, une grande valeur pédagogique.

"Après comparaison avec la législation fédérale et celle des autres provinces, la Charte des droits du Québec est d'emblée la plus complète, la plus globale qui soit", estime-t-il.

"Dans les autres provinces, les textes comparables se bornent en général à viser les cas de discrimination. On ne parle nulle part des libertés fondamentales, des droits politiques, des droits judiciaires, des droits économiques et sociaux."

En outre, la loi québécoise a doté la Commission chargée de promouvoir l'application de la Charte de pouvoirs étendus et, ce qui n'est pas négligeable, d'une grande autonomie face au pouvoir politique.

# "Nous sommes des Montoneros!"

par Pierre SAINT-GERMAIN  
envoyé spécial de LA PRESSE

— Vous vouliez voir des Montoneros ! Et bien nous en sommes !

Cheveux ébène tombant sur les épaules, petite mais bien en chair, la charmante jeune femme — 25 ans au plus — qui m'accueille ici porte un pull orange et un pantalon brun. A sa ceinture pend un revolver dans une gaine maron. A peu près du même âge, le camarade qui l'accompagne, un grand blond en chemise rouge et jeans bleus, paraît moins détendu. Dans un couloir, en entrant, j'ai aperçu une mitraillette posée sur une table.

Il est environ 21 heures. Un chauffeur de taxi — dont les coordonnées m'avaient été données par un Argentin rencontré au Chili lors du pûsch de septembre 1973 — m'a conduit après maints détours dans cette maison d'un beau quartier de Buenos Aires.

C'est l'un des refuges de l'organisation péroniste armée qui se constitua en 1970 pour combattre notamment la dictature militaire d'extrême droite alors au pouvoir. Aujourd'hui, les Montoneros — nom évoquant les gauchos, gardiens de troupeaux dans la pampa, qui luttaient contre le pouvoir central au XIXe siècle — sont avec l'Armée révolutionnaire du peuple (ERP), marxiste le fer de lance du Mouvement de libération nationale de l'Argentine.

La contre-partie de ce mouvement est l'Alliance anticommuniste argentine. Familièrement appelée la "Triple A", on dit qu'elle était protégée par M. José Lopez Rega, Ex-ministre du Bien-être et ex-secrétaire privé de la présidente de la nation, Isabel Peron, ce personnage accusé de pratiquer l'occultisme, a dû s'exiler à Madrid, il y a quelques semaines, sous les pressions d'une partie des Forces armées et de la Confédération générale du travail (plus de trois millions d'adhérents).

## Deux semaines pour cette rencontre

J'ai mis deux semaines à préparer cette rencontre avec les Monto-

Plusieurs des militants de l'organisation ont été abattus par les forces de l'ordre. Cette répression explique la difficulté d'établir des contacts avec eux.

## Luis et Anna au service du peuple

Mes deux hôtes se prénomment Luis et Anna. Je m'entretiendrai avec eux pendant près d'une heure dans une salle de séjour élégamment meublée.

Ont-ils participé aux récentes activités terroristes : attentats à la bombe, attaques contre des casernes militaires, rapt de personnalités, occupations d'entreprises, exécutions de policiers ? Ils resteront muets là-dessus.

"Nous sommes de Montoneros, se contentera de dire le jeune homme, c'est-à-dire au service du peuple contre les militaires réactionnaires, contre l'impérialisme étranger, américain avant tout, et contre leurs alliés aussi bien dans les milieux politiques, syndicaux que financiers."

Luis parle passablement anglais. Mon interlocutrice, elle, a appris le français au cours d'un séjour à Paris. Ex-étudiante en sociologie, elle a adhéré à l'organisation en mai 1974. La fausse lune de miel entre Juan Domingo Peron — redevenu président en septembre 1973 après un exil de dix-huit ans en Espagne — et la gauche péroniste venait de prendre fin.

## Chassés de l'université

Allongée dans un fauteuil, fumant une de mes Gaulloises, Anna résume son itinéraire politique, alors que son compagnon s'est absenté pour quelques minutes après avoir entendu une sirène d'ambulance dans la rue.

— Mon père est un avocat de gauche, antipéroniste. Il a quitté l'Argentine en septembre 1974 quand la "Triple A" a assassiné des personnalités à la Jouzaine. J'ai refusé de partir avec lui. Je n'ai pas peur. Nous sommes de milliers de Montoneros, bien organisés, bien cloisonnés bien armés aussi. Et je ne suis pas dans l'or-

être privée de ses meilleurs éléments, chassés par la réaction. J'entrai dans les Montoneros. Ils avaient fermement soutenu Campora, dont les deux fils étaient Monto...

## Il faut d'abord être péroniste

Luis revient. Il propose un cherry argentin.

— Nous trinquons à quoi ? dis-je.

— Contre l'impérialisme, pour la libération nationale, lance Luis en riant.

Ce cherry, renouvelé, réchauffe la conversation. Je demande à Luis pourquoi il est "Monto". Anna veut reprendre mais il la devance :

— J'étais étudiant en architecture, de famille modeste. Activiste en 1971, pourchassé par la police, j'ai dû abandonner mes études. J'ai adhéré à l'organisation parce que je suis proche des thèses de John William Cooke, théoricien d'un péronisme socialisant. Je crois qu'ici, en Argentine, il faut d'abord être péroniste, en un sens, si l'on veut arriver éventuellement au socialisme.

Peron, qu'on le veuille ou non, a relevé le niveau de vie des ouvriers au début de sa première présidence, même avant, alors qu'il était secrétaire au Travail de 1943 à 1945. C'était un tacticien génial, qui prétendait pouvoir instaurer une justice sociale par une troisième voie entre le capitalisme et le marxisme. Evidemment, cela est impossible. Mais beaucoup de travailleurs ont eu foi en Peron, d'autant plus qu'il se proclamait le champion de l'anti-impérialisme.

C'est cet anti-impérialisme qui a fait la force du péronisme et dont il faut tenir compte, je le répète, pour passer à la prochaine étape. Les faits se chargeront de montrer que les intérêts de la bourgeoisie et ceux des travailleurs sont inconciliables.

— Mai quelle sorte de socialisme souhaiteriez-vous ?

— Je ne suis pas le porte-parole de l'organisation, mais moi ce serait plutôt le socialisme de type cubain, celui du début du castrisme.

## Les tortionnaires et leurs complices

Le temps presse. Mes hôtes m'indiquent qu'ils ont d'autres "rendez-vous". Ils acceptent de répondre rapidement à une série de questions :

— Les Montos, en général, sont d'origine petite bourgeoisie, mais ils ont une base ouvrière.

— Ils ne descendent que les tortionnaires et les porte-parole des monopoles.

— Ils se subventionnent, c'est vrai, grâce, entre autres, aux ran-



Un des nombreux Montoneros tués par les forces de l'ordre. La répression contre cette organisation péroniste armée, luttant pour la libération nationale de l'Argentine rend très difficile d'établir des contacts avec eux.

cons exigées pour la libération de personnalités enlevées.

— Ils sont implantés dans diverses régions du pays, notamment celles de Buenos Aires et de Córdoba (centre de la construction automobile dont la capitale compte plus de 800.000 habitants).

— Ils ont opté pour la lutte

armée parce que depuis 40 ans, à quelques exceptions près, les militaires imposent leur loi antidémocratique.

Ici, l'entretien s'arrête sec. Luis et Anna s'excusent. Ils me présentent à un costaud en veste de cuir qui, à bord d'une 504, me conduit au centre de la ville.

Dans un prochain article, il sera question de l'ERP, qui s'est installé dans les montagnes dans la province de Tucuman, au nord-ouest de l'Argentine, ainsi que de l'Alliance anticommuniste argentine, familièrement appelée la "Triple A".



L'un des deux frères BORN, les grands industriels argentins enlevés par les Montoneros en décembre 1974, puis relâchés contre une rançon de \$60 millions.

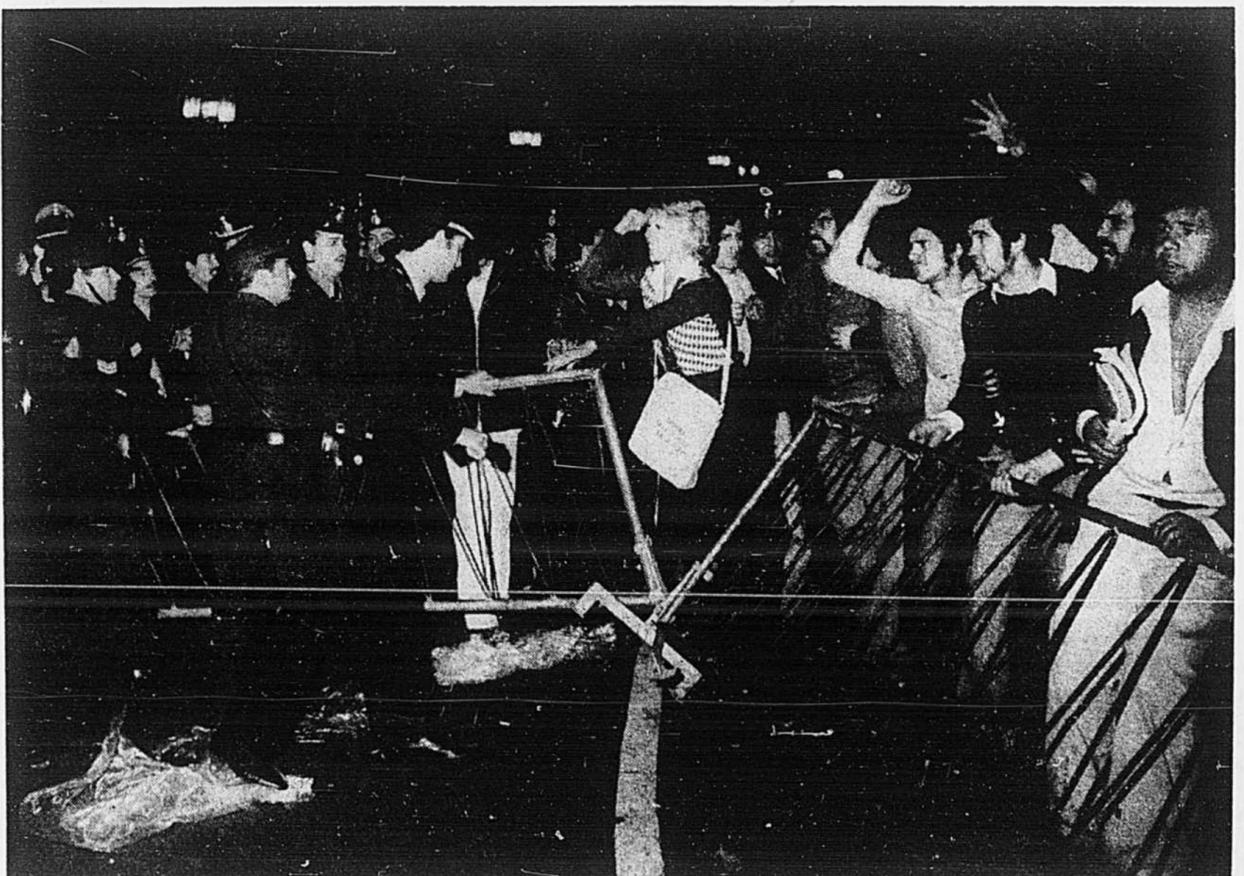
neros. Ils n'ont pas l'appui des masses, mais ils jouissent d'une sympathie certaine parmi les jeunes. Au début, ils n'étaient qu'une poignée de nationalistes issus de milieux catholiques et attirés par les prêtres progressistes. Maintenant, leur appareil militaire comprendrait plus de mille personnes.

Leur première action d'éclat fut l'exécution, en 1970, du général Aramburu, considéré comme le bourreau des péronistes au cours de la période de 1955-57 qui suivit le renversement de Peron par les militaires. En décembre 1974, année de leur entrée dans la clandestinité, ils réalisaient un autre coup sensationnel : l'enlèvement des frères Juan et Jorge Born, riches industriels, qu'ils relâchaient en juin dernier moyennant une rançon évaluée à \$60 millions. En février dernier, ils kidnappaient et exécutaient le consul honoraire des Etats-Unis à Córdoba, deuxième ville du pays.

ganisation par sentimentalisme. J'ai reçu mon baptême politique à l'université, en 1973, peu après l'élection d'Hector Campora à la présidence. C'est surtout la gauche, syndicale et intellectuelle, qui avait obtenu cette élection après sept ans de dictature militaire...

Tout à coup, sonnerie du téléphone. Anna décroche, chuchote quelques mots, puis raccroche et poursuit :

— Sous Campora, fidèle de Peron, les progressistes s'installèrent massivement à l'université, dans les journaux et ailleurs. Ce fut un vent de libération. J'étais alors vaguement péroniste. Quand j'ai vu Peron, le 1er mai 1974 injurier des Montoneros en les traitant de "mercenaires imberbes, imbéciles infiltrés par le marxisme", j'ai compris que tout était perdu. L'orthodoxie péroniste — la droite — l'emportait partout, jusque dans les syndicats. Après la mort de Peron, en juillet 1974, l'université allait



"Nous sommes des Montoneros, c'est-à-dire au service du peuple contre les militaires réactionnaires, contre l'impérialisme étranger", déclare Luis. Le 27 juin dernier, devant le palais présidentiel à Buenos Aires, une manifestation populaire se déroule pour contraindre Mme Peron à accorder les hausses de salaires qui ont été négociées.

## en bref

### Amin se remarie... cette fois avec éclat

KAMPALA (AFP) — Pour la deuxième fois en une semaine, le président Amin Dada a célébré, jeudi, en grande pompe, son mariage avec Sarah Kyolaba qu'il avait déjà épousée la semaine dernière.

Trouvant sans doute que la cérémonie avait manqué d'éclat, le conseil de défense avait, en effet, suggéré au chef de l'Etat ougandais de recommencer la cérémonie, cette fois avec tous les honneurs militaires.

Commentant la cérémonie, le journal "La voix de l'Ouganda" souligne qu'il s'agit d'un événement "historique" dans la mesure où "c'est la première fois qu'un soldat épouse un autre soldat et que la cérémonie est répétée".

### Chypre: l'échange débute aujourd'hui

Le transfert des chypriotes turcs qui se trouvent encore dans la zone grecque de Chypre commencera aujourd'hui, a annoncé hier à Nicosie un porte-parole de l'UNIFICYP (force de pacification des Nations unies à Chypre).

Trois cents chypriotes turcs de Larnaca, port situé au sud-est de l'île, seront convoyés par les casques bleus jusqu'en zone turque. Le porte-parole a précisé qu'à partir d'aujourd'hui, un transfert aura lieu tous les deux jours jusqu'à ce que les dix mille Turcs chypriotes résidant encore en zone grecque aient passé la ligne verte séparant les deux communautés à Nicosie, conformément à l'accord conclu lors des discussions intercommunautaires de Vienne.

Les casques bleus installeront d'autre part des postes d'observation dans la péninsule de Karpatis, dans le nord de l'île, où résident quelque dix mille Chypriotes grecs qui seront autorisés à demeurer dans la zone sous contrôle turc.

### Sihanouk invité à rentrer au Cambodge

PEKIN (AFP) — Le prince Norodom Sihanouk du Cambodge a été invité par les autorités khmères rouges à rentrer à Phnom Penh mais il n'a pas encore répondu positivement à cette invitation.

Selon une source diplomatique sûre dans la capitale chinoise, un représentant khmer rouge s'est rendu le 18 juillet dernier, à Pyongyang, la capitale nord-coréenne, pour remettre personnellement au prince Sihanouk, au nom des autorités de Phnom Penh, une invitation à regagner le Cambodge.

Il ne s'agissait pas, selon cette même source, de la première invitation de cette nature transmise au prince, qui est président du FUNC (Front uni national du Cambodge).

### Un nouveau procès s'annonce à Athènes

ATHENES (UPI) — 37 personnes ont été inculpées hier pour leur participation à la répression d'une manifestation étudiante devant l'université technique d'Athènes, qui, en novembre 1973 fit 25 morts et plusieurs centaines de blessés. L'enquête était en cours depuis plusieurs mois.

Parmi les inculpés, on relève les noms du général Pantelis Karayannis, commandant en second de la Gendarmerie et de M. Constantin Ladias, chef de la police du Pirée. Sont également inculpés, l'ancien dictateur George Papadopoulos, l'ancien chef de la police militaire, le général Dimitrios Ioannides, l'ancien commandant en chef des forces armées, le général Dimitrios Zagorianakos et deux anciens ministres.

M. Papadopoulos, le général Ioannides et plusieurs autres inculpés sont déjà en prison du fait d'autres inculpations ou condamnations.

Les inculpations, lancées par un conseil judiciaire supérieur, précisent que les inculpés doivent être immédiatement incarcérés.

Parmi les charges, figurent notamment: mort avec intention de donner responsabilité morale pour ces morts, complicité d'actes ayant entraîné des blessures corporelles, détention illégale et déprédation de propriété privée.

### Nouvelle "navette" de Kissinger au M.-Orient

LE CAIRE (UPI) — Paraissant encouragée par les dernières réponses israéliennes aux propositions égyptiennes en ce qui concerne la seconde phase de désengagement dans le Sinaï, on prête au secrétaire d'Etat américain, Henry Kissinger, l'intention de préparer un nouveau voyage au Proche-Orient, ces prochaines semaines. C'est ce qu'écrit l'hébdomadaire égyptien "Akhar El Yom" sous la signature de son correspondant à Washington. D'après ce correspondant, M. Kissinger envisagerait de se rendre successivement en Egypte,

en Syrie, en Arabie saoudite et en Jordanie sans oublier Israël, à condition que d'ici là le gouvernement juif n'ait pas changé d'attitude.

Il semble que les événements peuvent aller très vite. En effet, l'ambassadeur américain au Caire, M. Hermann Eilts va rentrer dimanche au Caire en rapportant la réponse israélienne aux dernières propositions égyptiennes en ce qui concerne le Sinaï et dont les grandes lignes sont la restitution par Israël des cols ainsi que des champs pétrolifères d'Abu Rodeis. Il semble, d'après le correspondant égyptien que la réaction israélienne soit "plutôt positive". On croit savoir dit encore le journaliste égyptien que M. Eilts rapportera au Caire un message personnel du président Ford au président Sadate.

### La Cour suprême de l'Inde se réunira

NEW DELHI (AFP) — La cour suprême de l'Inde se réunira lundi pour examiner en appel le jugement de la haute cour d'Allahabad, qui avait invalidé au mois de juin dernier l'élection de Mme Indira Gandhi, premier ministre indien, dans l'Etat de l'Uttar Pradesh, pour des irrégularités commises en source officielle.

1971, confirme-t-on à New Delhi de

Les correspondants étrangers ont été informés qu'ils pourront assister aux débats. Certains observateurs s'étaient interrogés auparavant pour savoir si cette course rélectorale, les deux Chambres du parlement ayant approuvé jeudi et hier, avec effet rétroactif, des amendements à la constitution. L'un d'entre eux stipule que l'élection du président et du vice président, ainsi que celles par le Parlement du premier ministre et du speaker de la Chambre basse ne peuvent être contestées par une cour de justice.

### Argentine: la foi se fait plus ardente

BUENOS AIRES (AP) — Des milliers de personnes ont fait longuement la queue, jeudi, devant l'église de San Cayetano, dans la banlieue de Buenos Aires afin de prier pour demander du travail.

Chaque année, le 7 août, un pèlerinage est organisé à cette église, placée sous le vocable du saint du travail. Mais jeudi, avec une situation économique critique, on estime que les quelque 100.000 pèlerins se sont montrés plus fervents que les années précédentes. Le taux de chômage est de 10 pour cent environ de la main-d'oeuvre active.

"Je crois qu'il n'y a jamais eu autant de monde, a déclaré un habitant du quartier. Beaucoup ont attendu 24 heures avant d'entrer dans l'église".

Un des pèlerins, Manuel Garcia, 32 ans, un immigré espagnol, a dit qu'il avait perdu son emploi de garçon de café il y a une semaine. "Je suis venu prier pour demander un emploi, car j'ai été licencié il y a 10 jours", a déclaré Cristina Campos, 24 ans.

"Je suis ici parce que mon fils a été mis à la porte il y a 15 jours", a dit Mme Maria Sepulveda, 67 ans.

Les journaux, citant des milieux officiels, ont rapporté d'une vingtaine d'entreprises ont fermé faute de pouvoir payer leur personnel.

### Le Groenland inquiète Copenhague

COPENHAGUE (AP) — Le pétrole et l'uranium sont les grands problèmes financiers à l'origine de la nervosité régnant à Copenhague à propos de la détermination du Groenland d'obtenir du Danemark son autonomie d'ici à trois ans.

Des compagnies pétrolières comme Mobil, Amoco Chevron et BP vont commencer, au début de 1976, des forages expérimentaux au large de la côte ouest du Groenland, dans un secteur que les géologues estiment extrêmement prometteur. En même temps, la Commission danoise à l'énergie atomique procède à des analyses de minerais d'uranium provenant d'un important dépôt situé sous la calotte glaciaire du Groenland.

Parallèlement à ces prospections, se développe un mouvement en faveur de l'autonomie, qui est considéré à Copenhague comme irréversible. Mais la question qui se pose est de savoir comment l'exploitation et les bénéfices éventuels du pétrole et de l'uranium devront être partagés entre le Danemark et les 46.000 Esquimaux du Groenland.

Dans un pays comme le Danemark, dépourvu de toute source d'énergie, la perspective de perdre le contrôle de ce qui pourrait être une source immense de revenus et un moyen de s'assurer une position énergétique indépendante, est une cause importante d'inquiétude.

# Moscou rappelle à l'ordre les communistes occidentaux

MOSCOU (AFP) — Soixante-dix ans après Lénine, un idéologue soviétique, M. Konstantin Zarodov, a brutalement rappelé aux partis communistes occidentaux qu'ils devaient établir leur hégémonie, au besoin par la force, et a condamné leurs alliances avec d'autres forces politiques.

Publiée dans la Pravda, organe du parti communiste soviétique, cette position a surpris les observateurs diplomatiques occidentaux à Moscou. Ils estiment, en effet, qu'elle ne représente pas nécessairement le point de vue officiel du Kremlin et qu'elle est, sur certains points en contradiction flagrante avec la ligne définie à plusieurs reprises récemment par des membres du politburo.

La publication de ce document pourrait donc indiquer, ajoute-t-on de même source, qu'un important débat est en cours au sein du comité central du P.C. soviétique sur l'attitude que les partis frères européens doivent adopter face à la crise du monde capitaliste.

Quatre partis communistes occidentaux semblent avoir été visés à des titres divers par M. Zarodov, membre suppléant du comité central et rédacteur en chef de la revue internationale des partis communistes. Problèmes de la paix et du socialisme: le P.C. portugais, dirigé par M. Alvaro Cunhal, le P.C. italien de M. Enrico Berlinguer, le P.C. espagnol de M. Santiago Carillo et le P.C. français de M. Georges Marchais.

La thèse centrale de M. Zarodov est que la tactique préconisée par Lénine pour prendre le pouvoir, telle qu'elle a été publiée en 1905 dans son livre des tactiques de la démocratie socialiste dans la révolution démocratique est encore valable aujourd'hui.

M. Zarodov qui semble, sur ce point, s'adresser aux communistes portugais, recommande l'établissement d'une dictature révolutionnaire démocratique du prolétariat et de la pay-

sonnerie en supprimant la résistance de la réaction par la force.

Par contre, la condamnation par M. Zarodov des alliances des PC occidentaux avec d'autres forces politiques ne correspond pas aux déclarations officielles des membres qualifiés du politburo.

Le compromis historique recherché par le PC italien, l'alliance du PC espagnol avec les monarchistes et peut-être le programme commun de la gauche française, semblent être la cible de M. Zarodov.

Il qualifie les dirigeants de ces partis de conciliateurs de la dernière

heure et considère que leurs programmes aboutissent à la dissolution des partis communistes dans une organisation idéologiquement amorphe. Il rejette les recommandations de modération faites par certains de ces partis, estimant qu'elles placent les communistes à la traîne plutôt qu'à l'avant garde du mouvement ouvrier.

Les experts occidentaux à Moscou se demandent comment interpréter l'article de M. Zarodov.

Ils soulignent qu'il ne paraît pas être l'expression d'une position officielle du comité central du parti communiste soviétique. En effet, le nom

de M. Zarodov n'est pas accompagné de son titre de membre suppléant du comité central ni de celui de rédacteur en chef de la revue internationale. Seule sa qualité d'historien est mentionnée.

Si les thèses exprimées dans cet article devaient être confirmées par un membre du politburo, a déclaré un de ces experts, alors ce serait un virage à 180 degrés.

Dans ce cas, on pourrait se demander, a-t-il ajouté, le sens donné par l'Union soviétique à la détente avec l'Occident qui vient d'être réaffirmée solennellement au sommet européen d'Helsinki.

## Fin de non-recevoir de Marchais à la mise en garde de la Pravda

PARIS (AFP) — M. Georges Marchais secrétaire général du parti communiste français a opposé hier une vigoureuse fin de non-recevoir au rappel à l'ordre de la Pravda. En effet, il s'est démarqué, avec une vigueur qui a surpris les observateurs, des positions exprimées mercredi par l'organe du PC de l'Union soviétique qui renvoyaient les partis frères occidentaux à la pureté de la doctrine marxiste-léniniste et les mettaient en garde contre les dangers d'une unité à tout prix avec les socialistes.

Le Leader communiste français, qui s'adressait à la presse, a proclamé avec force l'indépendance de son parti à l'égard de Moscou. Selon certains commentateurs, il a sans doute par là même sauvé l'union de la gauche en France qui,

déjà, connaît depuis bientôt un an de graves difficultés.

M. Marchais a en effet avancé les considérations suivantes:

• C'est à Paris et non à Moscou que se détermine dans tous les domaines la politique du parti communiste français.

• La stratégie des communistes français pour avancer dans la voie d'une démocratie économique et politique demeure celle de l'union de la gauche. Par conséquent, le parti communiste français entend toujours aller au pouvoir et gouverner le pays avec d'autres partis de gauche, notamment le parti socialiste.

• En ce qui concerne les libertés individuelles et publiques, le parti communiste ne s'inspire d'aucun modèle mais se fonde uniquement sur les réalités françaises. Ainsi, selon M. Marchais, personne

ne doit douter de la volonté des communistes français de faire respecter les libertés car les traditions de la France ne sont pas celles de l'Union soviétique ou des pays socialistes de l'Est.

Enfin, et surtout, M. Marchais a souligné que les textes de Lénine ne constituaient pas un dogme. Comme il faisait remarquer que l'article de l'organe du P.C. soviétique avait été écrit à l'occasion du 70ème anniversaire de la publication des écrits de Lénine sur les deux tactiques de la social-démocratie, le dirigeant communiste français a estimé que malgré tout le génie de Lénine et les enseignements utiles de son oeuvre il n'est du pouvoir de personne de trouver dans ses écrits une réponse toute faite, stéréotypée aux problèmes qu'il faut résoudre aujourd'hui en France.

# L'agitation anti-communiste fait tache d'huile au Portugal

LISBONNE (UPI, AFP) — L'investiture d'un nouveau cabinet de gauche hier au Portugal a déclenché une nouvelle vague de violence anticommuniste et provoqué l'extension d'un mouvement de dissidence, déjà en force, au sein des forces armées.

Des foules anticommunistes ont manifesté et des échauffourées se sont produites avec la troupe dans les localités de Bombarral, Bragança, Fafe, Sao Joao da Pesqueira, Sao Pedro do Sul et Porto de Espada, à en croire des informations parvenues dans la capitale portugaise.

Un document signé par le major Melo Antunes, ex-ministre des Affaires étrangères, et d'autres éminents officiers modérés circule dans les unités militaires à travers le Portugal et est signé par un nombre croissant d'officiers, ont affirmé des sources de l'armée.

Le document soutient que le pays s'en va trop à gauche, trop rapidement, ont précisé ces sources.

A Fafe, à 200 miles au nord de Lisbonne, une deuxième personne est morte hier des suites de blessures qu'elle avait reçues mercredi lorsque des communistes avaient ouvert le feu sur la foule. Des fusiliers-marins, loyaux au gouvernement de gauche, avaient été retirés de Fafe jeudi, mais y furent dépêchés à nouveau hier pour disperser la foule au moyen de gaz lacrymogènes, ont indiqué des informations de presse.

Le directoire militaire portugais vient donc de s'accorder un sursis en installant le nouveau gouvernement. Il s'agissait de parler au plus pressé, de ne pas laisser se prolonger le vide



Vasco GONCALVES

gouvernemental. Il s'agissait de donner à un régime miné par les dissensions politiques un semblant de stabilité à un moment où le pays a le plus grand besoin de l'aide extérieure et où le mécontentement populaire prend des formes de plus en plus violentes dans les provinces du nord du pays.

Ce nouveau gouvernement, le cinquième depuis le 25 avril 1974, est d'ores et déjà contesté par M. Mario Soares. Le secrétaire général du parti socialiste estime en effet qu'il s'agit d'un gouvernement minoritaire crypto-communiste qui non seulement sera incapable de résoudre les problèmes du Portugal mais risque encore de les aggraver. M. Mario Soares ne voit d'autre solution que dans un gouver-

nement qui tienne compte du vote populaire exprimé le 25 avril dernier. Le secrétaire général du parti socialiste va bien plus loin lorsque, prenant note des appels du président Costa Gomes à la modération, il s'étonne que celui-ci puisse cautionner un gouvernement dirigé par une personnalité aussi contestée que le général Vasco Goncalves.

L'installation du nouveau gouvernement, composé essentiellement de militaires et de techniciens, ne résout pas en effet la crise politique. Celle-ci est plus profonde que jamais. Le fossé entre le parti socialiste et le parti communiste s'est élargi à un point tel que l'on ne voit plus de point de rencontre possible à moyen terme. Mais le conflit entre les différentes conceptions du socialisme a pris une telle intensité qu'il a provoqué l'éclatement du Mouvement des forces armées.

Une partie du MFA, soutenue par un fraction non négligeable des forces armées, se trouve donc aujourd'hui dans l'opposition en compagnie des socialistes et des sociaux-démocrates du parti populaire démocratique, bien que l'on ne puisse pas parler d'alliance entre les uns et les autres.

Dans cette situation, le général Costa Gomes apparaît une fois de plus comme l'homme qui tenta de refaire l'unité. Entouré des généraux Vasco Goncalves et Otelo Saraiva de Carvalho, il continue de lancer des appels à la modération. Pour lui, rien n'est réglé et il a choisi de temporiser. Il invite chacun à méditer sur les dangers et les conséquences de la crise politique. Mais les positions an-

tagonistes sont à ce point radicalement tranchées que les observateurs ne croient plus qu'à une solution de force, politique ou autre.

## Nixon est resté discret, un an après...

SAN CLEMENTE, Californie (AP) — Il y a un an, M. Richard Nixon était contraint d'abandonner sa charge de président des Etats-Unis à la suite du scandale du Watergate. C'était la première fois dans l'histoire des Etats-Unis qu'un président était obligé de démissionner.

Depuis, l'ancien président a choisi de vivre à l'écart de la scène publique et l'on ne s'attend pas à ce qu'il fasse de déclaration à l'occasion de ce premier anniversaire.

C'était le 8 août 1974 que le président Nixon avait choisi de s'adresser à ses concitoyens devant les caméras de télévision du monde entier pour annoncer sa décision. Officiellement, il restait cependant président des Etats-Unis jusqu'à la prestation de serment de Gerald Ford, son successeur.

Depuis, Richard Nixon a choisi la discrétion.

"Parfois, nous oublions même qu'il vit ici, rapporte un de ses voisins à San Clemente, les semaines passent et nous ne pensons même pas à lui".

Depuis certains Américains se souviennent. Chaque jour des touristes parcourent l'Avenida del Presidente jusqu'à la villa de leur ancien président qu'ils essayent d'apercevoir derrière les hauts murs qui le protègent des indiscrets.

Mais certains des amis de l'ancien président affirment que cet "exil", nécessaire pour récupérer psychologiquement et physiquement, ne pourrait être que temporaire. Pour l'instant, Richard Nixon est toujours soigné et il continue à prendre des anti-coagulants.

Les problèmes internationaux continuent cependant à passionner l'ancien président qui reçoit régulièrement des dossiers de la Maison-Blanche. Il aurait même manifesté de la mauvaise humeur pour avoir été oublié au nombre des responsables du succès de la rencontre Apollo-Soyouz.

# Lourd climat politique en Espagne où l'armée s'agite

MADRID (AFP) — Le climat politique espagnol reste tendu et dominé par deux problèmes: l'arrestation de neuf officiers de l'armée et la rivalité au sein du gouvernement des libéraux et des franquistes phalangistes, d'une part, et du président Carlos Arias Navarro, d'autre part.

L'affaire des officiers arrêtés semble avoir mis fin au mythe soigneusement entretenu ces derniers temps par le gouvernement et les chefs militaires, de l'unité monolithique des forces armées, estiment les observateurs.

Le général Fernandez de Vallespin, chef du haut état major, affirmait jeudi à Las Palmas que l'on irait au fond de cette affaire: Depuis la révolution portugaise, ajoutait-il, il y a des

éléments qui ont rêvé de renouveler ici le 25 avril. Il devait préciser hier que sa déclaration s'appliquait en fait à des groupes politiques. Le corps des officiers espagnols, poursuivait-il à Las Palmas, est fondamentalement sain dans sa majorité. Cette déclaration ne semblait pas moins contredire implicitement celles faites auparavant par le vice-président du gouvernement, José Garcia Hernandez, sur l'importance minime des découvertes au sujet de l'existence d'une union démocratique militaire qui, selon certains milieux, grouperait plusieurs centaines d'officiers.

L'affaire pourrait avoir des répercussions et notamment les éventuelles réactions émotionnelles au sein des

forces armées à l'ouverture d'un procès contre les neuf officiers.

Sur le plan politique, les cabales se poursuivent entre partisans et adversaires de M. Carlos Arias Navarro. A son retour d'Helsinki, le président du conseil a semblé avoir renforcé sa position, notamment à la suite de ses rencontres avec les leaders du monde occidental, notamment le président Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt. La revue Cambio-16, qui titre sur la contre-attaque d'Arias, estime de son côté que le chef du gouvernement a acquis dans la capitale finlandaise un jeu d'armes politiques de gros calibre qui lui permettront de faire face à ses adversaires.

## Chiliens morts à l'étranger ou dans les prisons de la junte ?

SANTIAGO. (REUTER) — La junte militaire chilienne doit faire face à une vague d'accusations et de demandes d'enquêtes au sujet de la disparition de centaines d'opposants de gauche depuis le renversement du président Salvador Allende il y a près de deux ans.

Les services de sécurité chiliens ont souvent été l'objet d'accusations en provenance de l'étranger, mais pour la première fois des appels à la justice sont publiquement lancés au Chili même. Ils viennent des parents des militants de gauche portés manquants, d'un mouvement ecuménique dénommé "Comité de paix", de la hiérarchie de l'Eglise catholique, de la Société des Jésuites et même du quotidien El Mercurio, favorable à la junte.

Quatre-vingts prisonniers politiques détenus dans un camp près de Santiago se sont joints à cette campagne de protestations en observant une grève de la faim.

La controverse s'est développée après la publication, le mois dernier dans la presse étrangère, de listes recensant 119 opposants à la junte tués à l'étranger.

De nombreuses voix se sont élevées mettant en doute la véracité des faits rapportés, en raison d'inexactitudes flagrantes et demandant de connaître la vérité.

Un document publié par les familles des disparus déclare: "Les tribunaux chiliens, les autorités et les services de sécurité nous ont fermé leurs portes. Toutes nos démarches se sont heurtées à un mur d'indifférence ou de haine."

Le document a été distribué au cours d'une messe célébrée mardi dans une église de Santiago par la hiérarchie catholique. Quatre mille personnes ont prié à cette occasion pour que "la lumière soit faite" sur le sort des disparus.

La junte, qui a constamment rejeté les accusations d'atrocités portées contre ses services de sécurité, a annoncé l'ouverture d'une enquête sur les informations publiées à l'étranger.

Une revue dénommée "LEA", imprimée dans la ville argentine de Salta, a publié, la première, une liste de 60 membres du Mouvement de la gauche révolutionnaire chilienne (MIR) qui, disait-elle, ont été tués en France, en Argentine, en Colombie, au Venezuela, à Panama et au Mexique.

Selon la revue, ces opposants à la junte ont été apparemment assassinés par d'autres membres du MIR — seul mouvement de résistance armé luttant contre le régime de droite chilien — à la suite de querelles intestines.

Peu après cette publication, le journal brésilien "O Dia", paraissant dans la ville de Curitiba, a publié une seconde liste de 59 "Miristas", membres du MIR, qui, selon le journal, sont morts au cours d'un affrontement avec les forces de sécurité argentine — affrontement qui n'a pas été rapporté par la presse argentine.

Bizarrement, ces deux publications n'ont paru qu'une seule fois. Mais en dépit de leur éphémère existence, elles ont été largement citées dans la presse chilienne contrôlée par la junte.

A l'intention des lecteurs chiliens, la conclusion était évidente: si ces adversaires du régime sont morts à l'étranger, ils n'ont pu être tués au Chili. Les parents des victimes, cependant, ont relevé des inexactitudes dans les listes publiées — qui comprenaient notamment les noms de quelques "Miristas" dont la mort au Chili même ne fait pas de doute — et ont demandé à savoir toute la vérité.

## Pas de bain de sang à Saïgon

WASHINGTON. (AFP)

— Le président Ford a reconnu hier que, d'après les renseignements qu'il avait recueillis, le bain de sang qu'il redoutait au Sud-Vietnam au moment de la chute de Saïgon ne s'était pas produit.

Dans une interview avec les représentants de trois agences de presse, M. Ford a cependant ajouté qu'il avait entendu des histoires horribles concernant les actions des Khmers rouges au Cambodge.

M. Ford a indiqué indirectement que du personnel militaire américain d'observation pourrait être placé dans le Sinaï entre les Egyptiens et les Israéliens.

Je serai absolument franc avec le peuple américain sur tout ce qui pourrait impliquer les Etats-Unis dans les négociations ou après, a dit M. Ford en réponse à une question.

M. Ford a promis aux Américains que la libération du prix de l'essence qui doit commencer le 1er septembre ne produirait qu'une augmentation minime du prix du carburant.

Cette augmentation, a-t-il ajouté, n'entraînera pas un accroissement général de l'inflation.

De même, a dit le président, les ventes de blé américain à l'Union soviétique n'auront qu'un effet minimum sur le prix du pain.

A ceux qui lui reprochent de trop bouger et de ne pas prendre le temps de penser, M. Ford a répondu: Je prends le temps... Heureusement ma santé est excellente et cinq heures de sommeil me suffisent.

# CENTRE LANGELIER

RENSEIGNEMENTS: 256-9081

## LUNDI SEULEMENT

SORTIE LANGELIER SUD AU BOUL. METROPOLITAIN ANGLE JEAN-TALON ET LANGELIER

LES AUTOBUS JEAN-TALON 141 BÉLANGER 95 et LANGELIER 33 VOUS CONDUISENT DIRECTEMENT au CENTRE LANGELIER

### ALIMENTATIONS



- JAMBON ROULÉ COTTAGE Cryovac DuBrisson Lb 1.44
- ORANGES (Outspan) de l'Afrique du Sud (sucrées, juteuses, grosseur 112) Prix rég. 89¢ douz. Sac cello 2 douz. 1.44
- CAFÉ INSTANTANÉ BONIMART Pot 10 oz 1.44
- SUCRE GRANULÉ BLANC Sac 5 livres 1.44
- HUILE CRISCO Bouteilles 38 onces 1.44
- FAB DÉTÉRSIF EN POUDRE Boîte 5 livres 1.44

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

### BIJOUX

- Bijouterie LATENDRESSE ASSORTIMENT DE COLLIERS Prix comp. \$2.95 à \$3.95 1.44
- BOURSE SOUS-BRAS Prix comp. \$2.95 1.44
- STYLO-BILLE WATERMAN Prix comp. \$4.95 1.44

### BOUTIQUE JEUNESSE

- JEAN JUNCTION T-SHIRTS Assortiment de grandeurs et couleurs Prix comp. de \$4 à \$8 1.44

### CHAUSSURES POUR DAMES

- DEXTER SHOES SANDALES POUR DAMES Quantité limitée Prix comp. \$6.99 1.44

### CHAUSSURES PIERRE

- SOULIERS D'ÉTÉ Pampier pour dames se vendant \$21.99 GRAND SPECIAL 1.44
- Quantité limitée Très grand choix de souliers d'été Tous les modèles en vente à 1.44

### TISSUS

- PRINCESS SILKS DENIM BROSSÉ 100% coton lavable à la machine, couleurs variées Prix comp. \$2.99 v. 1.44
- CORDUROY lavable. Grand choix de couleurs Prix comp. \$2.99 ou plus 1.44
- TISSUS à tentures 45 hopsack et coton - lavable. Prix comp. \$2.99 ou plus 1.44

### ÉLECTRONIQUES

- RADIO SHACK RUBAN CONCERT TAPE No de cat. 44-1060 Prix comp. \$3.99 1.44
- JEUX ÉLECTRONIQUES Switch no de cat. 60-2135 Prix comp. \$5.88 1.44

### RESTAURANTS

- RESTAURANT ÉLÉGAN T SMOKED MEAT Dill Pickle et Cola Prix comp. \$2.25 SPÉCIAL 1.44
- SOUPE Sandwich au poulet chaud et dessert Prix comp. \$2.25 1.44

### LA BELLE COMTESSE

- DÉJEUNER Jus d'orange, 2 oeufs et bacon, toasts et café Prix comp. \$1.95 pour 1.44
- DÎNER Croquette de poulet, légumes et frites Prix comp. \$2.35 pour 1.44

### Mr. DONUT

- 1 LIVRE DE CAFÉ Prix comp. \$1.89 1.44

### VÊTEMENTS POUR HOMMES

- MYLE'S PANTALONS pour hommes, marques réputées (régulièrement vendus jusqu'à \$25) EN SPECIAL 1.44
- PAT FITZGIBBON "BOUTIQUE POUR LUI" CRAVATES INCROYABLES Rég. de \$5.00 à \$7.50 EN VENTE, ch. 1.44
- KINNEY shoes BAS POUR HOMMES Prix comp. jusqu'à \$2.99 paire 1.44

### VÊTEMENTS POUR ENFANTS

- PLAZA D'ENFANTS: TRICOTS «TURTLE NECK» (col roule) - T-shirts, «Scout Tex», 100% coton - manches longues - choix de 6 couleurs. Grandeurs: 4 à 16 ans. (Rég. \$4.99) EN VENTE à 1.44
- TRICOTS Acrilique. Col roule. grandeurs 2 à 6 ans. Couleurs: marine, brun, vert. (Rég. \$3.99) EN VENTE à 1.44
- SHORTS POUR GARÇONS «Petit Poucet». Tailles 4 à 7 ans. (Prix régulier \$4.99) EN VENTE à 1.44

### EATON

- ENSEMBLES DE BÉBÉS Chemises et maillot (Rég. \$2.29) EN VENTE 1.44

### PET SHOP

- LANGELIER PET SHOP PETITS POISSONS Anges communs. Prix comp. 3 pour \$1.00 Tigres barbus. Prix comp. 3 pour \$1.00 Super Fancy Gulper. Prix comp. \$1.99 ch. SPÉCIAL 1.44

### VÊTEMENTS POUR DAMES

- Centre de Couture PARENT PATRONS McCALL variés Prix comp. \$1 à \$1.50 6 pour 1.44
- DEBBYS SHORTS de dames - Robes - Chapeaux Prix variés SPÉCIAL 1.44
- Thérèse BERGERON, corsetière CULOTTES Gay Paris, en blanc, beige, noir. Petite, moyenne, grande Prix comp. \$3.50 SPÉCIAL 1.44

### Boutique MARIE-CLAIRE

- TRICOTS DE COTON Toutes grandeurs: petit, moyen, large. Assortiments de couleurs. Prix comp. \$9.00 SPÉCIAL 1.44

### BOUTIQUE MASKOF

- CHAPEAUX d'été pour dames Valeur de \$5.95 à \$8.95 SPÉCIAL 1.44

### Au BONHEUR DES DAMES

- JUPES ESTIVALES, COURTES Valeur de \$3.95 SPÉCIAL 1.44

### MAISON CORONA

- CHANDAILS et blouses pour dames Valeur rég. jusqu'à \$7.99 1.44

### KINNEY SHOES

- BAS DE NYLON pour dames Prix comp. \$1.00 paire 3 paires pour 1.44

### EATON

- PANTALONS pour dames Coton, grandeurs assorties. Prix rég. \$4.99 SPÉCIAL 1.44

# JOUR 144 LUNDI SEULEMENT

### VARIÉTÉS

- IMPORT FASHIONS SCULPTURE EN BOIS SPÉCIAL 6/ 1.44
- PORTE-BILLETTS DE CUIR Prix comp. \$1.99 SPÉCIAL 1.44

### LE MOUTON BLEU

- CHANDELLES EN BOULES Prix comp. \$1.80 SPÉCIAL 1.44

### LE VERSEAU

- FEUILLES MOBILES HILROY 8 1/2 x 11, paquet de 250 feuilles. Prix comp. \$2.25 SPÉCIAL 1.44

### EATON

- PEACE BAG en toile Prix rég. \$2.50 SPÉCIAL 1.44

### LIBRAIRIE

- Librairie du SCORPION BANDES DESSINÉES Prix comp. 99¢ Réduites à 2 pour 1.44

### MUSIQUE

- CENTRE DE MUSIQUE MAURICE ET JOSEE CASSETTES ET LONGS JEUX Tous genres Prix comp. \$1.99 1.44

### QUINCAILLERIE

- PAINT WORLD 1 GALLON VARSOL Prix comp. \$2.27 1.44

## DEVENEZ PLUS CONFIANT EN VOUS-MÊME

GRÂCE AU COURS

DALE CARNEGIE

HOMMES et FEMMES



DALE CARNEGIE auteur du livre "Comment se faire des amis"

- Sachez parler en public
- Ayez une conversation plus intéressante
- Améliorez vos relations humaines
- Communiquez efficacement
- Apprenez à contrôler la tension et les soucis
- Augmentez votre revenu et méritez un meilleur emploi

Assistez à une AVANT-PREMIÈRE GRATUITE en FRANÇAIS, mardi 12 août, à 8h15 p.m. COURS DÉBUTANT 18 AOÛT

Hôtel SHERATON-MONT-ROYAL 1455 PEEL (Métro Peel) MEZZANIN / SUITE M21

Approuvé par le ministère de l'Éducation du Québec. — Permis 7497-99

CULTURE PERSONNELLE

Présenté par E. J. Glowka & Ass. 285-1287

**Dès 9h a.m.**  
**LE MERCREDI 13 AOÛT PROCHAIN,**  
 vous pourrez faire vos emplettes  
 au nouveau grand magasin

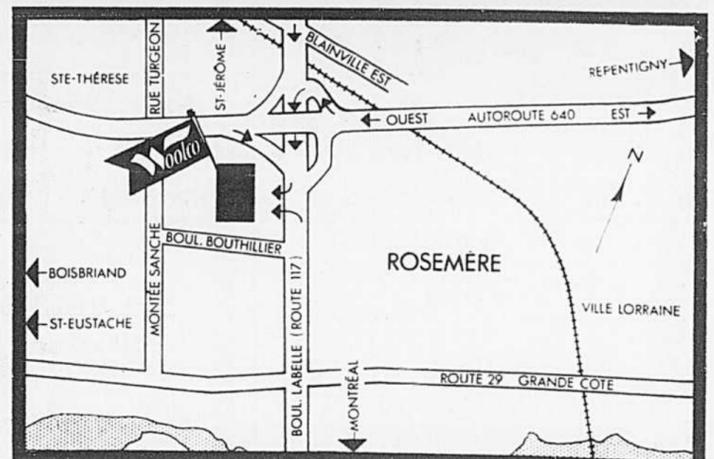
**Woolco**

**DE LA PLACE ROSEMÈRE  
 À ROSEMÈRE!**

Consultez la circulaire spéciale Woolco de 12 pages dans La Presse de mardi pour plus de détails sur les centaines d'offres spéciales d'ouverture!

LES OFFRES SPÉCIALES  
 D'OUVERTURE SERONT  
 ÉGALEMENT EN VIGUEUR  
 DANS LES MAGASINS  
 WOOLCO SUIVANTS

- ST-JEAN
- VALLEYFIELD
- ST-LAURENT
- ST-LÉONARD
- LONGUEUIL
- BROSSARD
- LASALLE
- KIRKLAND
- LAVAL
- REPENTIGNY



Woolco

RABAIS FANTASTIQUES POUR VOTRE FAMILLE, VOTRE FOYER ET POUR VOUS-MÊME DITES: 'PORTEZ À MON COMPTE'

LUNDI JOUR 144

Ces prix sont en vigueur pour une journée seulement ou jusqu'à épuisement du stock - Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Articles ménagers

- PAPIER D'ALUMINIUM... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
ESSUIE-TOUT SPONGIEUX... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
SERVIETTES EN PAPIER... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
PAPIER HYGIENIQUE... PRIX SPECIAL 3 pour 1.44
TASSES A CAFE ATTRAYANTES... PRIX SPECIAL 4 pour 1.44
ACCESSOIRES EN PLASTIQUE... PRIX SPECIAL 1.44
PLATEAUX A SERVIR DECORATIFS... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
ARTICLES EN VERRE DE BELLE QUALITE... PRIX SPECIAL 3 pour 1.44
VERRES A BIERE... PRIX SPECIAL 1.44
VERRE ANJOU... PRIX SPECIAL 1.44
PLATS EN VERRE PYREX... PRIX SPECIAL 1.44
CASSEROLLES EN ALUMINIUM WEAR EVER... PRIX SPECIAL 1.44
EAU DE JAVEL LA PARISIENNE... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
POUDRE A RECUPERER AJAX... PRIX SPECIAL 4 pour 1.44
NETTOYEUR EN AEROSOL LA TANNERIE... PRIX SPECIAL 1.44
BALAI MAGNETIQUE... PRIX SPECIAL 1.44
VADROUILLE A PRIX AVANTAGEUX... PRIX SPECIAL 1.44
EPINGLES A LINGE... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
EPONGES A PRIX ECONOMIQUE... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
HOUSSE ET COUSSIN POUR TABLE A REPASSER... PRIX SPECIAL 1.44
GRANDE PIECE DE CAOUTCHOUC-MOUSSE... PRIX SPECIAL 1.44
SACS A POUSSIERE... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
ROULEAU MAGIQUE... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
CONTENANTS DE PLASTIQUE... PRIX SPECIAL 1.44
SACS A ORDURES... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
CARPETTE TISSEE 80% NYLON 20% POLYPROPYLENE... PRIX SPECIAL 1.44
LIQUIDE ADDOUCISSANT DOWNY POUR LES TISSUS... PRIX SPECIAL 1.44
DETERGENT VEL POUR LA VAISSELLE... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44

Serviettes-Articles de blanc

- COUVERTURE DOUCE ET CONFORTABLE... PRIX SPECIAL 1.44
HOUSSES D'OREILLERS... PRIX SPECIAL 1.44
LINGES A VAISSELLE... PRIX SPECIAL 3 pour 1.44
CHIFFONS DE MENAGE... PRIX SPECIAL 1.44

Aliments prêts à emporter

JAMBON CUIT MAPLE LEAF
Ideal pour sandwiches et repas vite préparés.
Prix special 1.44

Friandises

- TARTES SAVOUREUSES... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
CHIPS CROUSTILLANTES... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
BARRES DE CHOCOLAT BRISEES... PRIX SPECIAL 2 lb 1.44

Papeterie-Jouets

- MINI-VOITURES COUGL... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
VETEMENTS DE POUPEE... PRIX SPECIAL 1.44
RUBAN ADHESIF A PRIX ECONOMIQUE... PRIX SPECIAL 4 pour 1.44
PAPIER A DACTYLOGRAPHIE... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
RELIURE VOLANTE... PRIX SPECIAL 1.44
STYLOS "CLIC" DE BIC... PRIX SPECIAL 3 pour 1.44
CRAYONS FEUTRE CANADIENS... PRIX SPECIAL 1.44
RELIURES VOLANTES QUO-TANG... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
CAHIER A SPIRALE METALLIQUE HILROY... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
STYLO "MALIBU" DE PAPER MATE... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
ENVELOPPES FORMAT LETTRE... PRIX SPECIAL 3 pour 1.44
GRANDE VARIETE DE LIVRES... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
PLANCHE A ECRIRE AVEC PINCE-PAPIER... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
REGLE DE CONVERSION AU SYSTEME METRIQUE... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
CRAYONS DE PLOMB IMPERIAL H.B... PRIX SPECIAL 2 paquets 1.44

Tricot-Couture

- FILE ARONELLE 100% POLYESTER... PRIX SPECIAL 1.44
MOUSSE DECHIQUEE... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
FILET EN POLYESTER FORTREL... PRIX SPECIAL 1.44
VINYLE 54" DE LARGEUR... PRIX SPECIAL 1.44
FINETTE IMPRIMEE... PRIX SPECIAL 1.44
ESPADRILLES POUR FILLETTES... PRIX SPECIAL 1.44
CARRÉS DE FEUTRE... PRIX SPECIAL 6 pour 1.44

Bijouterie-Cadeaux

- VERRERIE ELEGANTE... PRIX SPECIAL 1.44
PENDANTS D'OREILLERS... PRIX SPECIAL 1.44

Quincaillerie

- OUTILS VARIES... PRIX SPECIAL 1.44
RECOUVREMENT POUR TRINGLE A DOUCHE... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
ROULETTES EN PLASTIQUE... PRIX SPECIAL 1.44
CADENAS POUR BICYCLETTE... PRIX SPECIAL 1.44
BOUTEILLE ISOLANTE THERMOS... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
THERMOMETRE POUR L'EXTERIEUR... PRIX SPECIAL 1.44
PLAQUES MURALES... PRIX SPECIAL 1.44
TABLEAU ENCADRE... PRIX SPECIAL 1.44
ANTENNE D'INTERIEUR... PRIX SPECIAL 1.44
LAMPE DE POCHE... PRIX SPECIAL 1.44

Photographie-Musique

- ALBUMS A PHOTOS... PRIX SPECIAL 1.44
PILES C.O.U... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44

Offre vedette du jour

FEUILLES VOLANTES
Indispensables à l'école, au bureau ou à la maison!
PRIX SPECIAL 3 pour 1.44

Articles de sport-Hobbies

- BALLES MOLLES A BAS PRIX... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
LEURRES DE PECHE... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
PNEUS POUR BICYCLETES... PRIX SPECIAL 1.44
CARTOUCHES DE CALIBRE... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
FLECHES BEAR POUR ARCS... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44

Horticulture

- TERREAU... PRIX SPECIAL 3 pour 1.44
TERRARIUM SUSPENDU... PRIX SPECIAL 1.44

Chaussures

- PANTOUFLÉS POUR GARÇONS... PRIX SPECIAL 1.44
CHAUSSURES TOUT-ALLER POUR DAMES... PRIX SPECIAL 1.44
ESPADRILLES POUR FILLETTES... PRIX SPECIAL 1.44
PANTOUFLÉS POUR ENFANTS... PRIX SPECIAL 1.44
MULES POUR DAMES... PRIX SPECIAL 1.44
MULES POUR DAMES... PRIX SPECIAL 1.44

Menu du Café Rouge

DELICIEUSE SALADE AUX PÊCHES
2 succulentes demi-pêches servies avec fromage de chèvre crémeux et gelée aux fruits sur farce croustillante.
PRIX SPECIAL 1.44

Hommes et garçons

- CALEÇONS POUR HOMMES... PRIX SPECIAL 1.44
MAILLOT CONFORTABLE POUR HOMMES... PRIX SPECIAL 1.44
CALEÇONS POUR GARÇONS... PRIX SPECIAL 1.44
CALEÇONS BLANCS POUR GARÇONS... PRIX SPECIAL 1.44
CHANDAIL A MANCHES COURTES POUR HOMMES... PRIX SPECIAL 1.44
VASTE ASSORTIMENT DE CRAVATES DERNIER CRI... PRIX SPECIAL 1.44
BEAU CHANDAIL POUR HOMMES... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
CHANDAIL POUR GARÇONS... PRIX SPECIAL 1.44
CHAUSSETTES SPORT POUR HOMMES... PRIX SPECIAL 2 paires 1.44
CHAUSSETTES DE TRAVAIL POUR HOMMES... PRIX SPECIAL 1.44

Produits santé-beauté

- PATE DENTIFRICE ULTRA-BRITE... PRIX SPECIAL 3 pour 1.44
PURIFICATEUR D'AIR GLADE... PRIX SPECIAL 3 pour 1.44
PANSSEMENTS ELASTOPLAST... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
SAVON BABY'S OWN... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
FIXATIF CLAIRFOUR POUR LES CHEVEUX... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
SHAMPOING PROGRESS POUR BEBES... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
MOUCHONS EN PAPIER KLEENEX... PRIX SPECIAL 5 pour 1.44

Dames-Adolescentes-Fillettes

- CULOTTES EN COTON POUR FILLETTES... PRIX SPECIAL 3 pour 1.44
CULOTTES BIKINI POUR DAMES... PRIX SPECIAL 3 pour 1.44
CULOTTES EN NYLON POUR DAMES... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
CULOTTES BIKINI POUR DAMES... PRIX SPECIAL 3 pour 1.44
CULOTTE EXTENSIBLE POUR DAMES... PRIX SPECIAL 1.44
SOUTIEN-GORGE POUR DAMES... PRIX SPECIAL 1.44
SOUTIEN-GORGE POUR ADOLESCENTES... PRIX SPECIAL 1.44

Bas et accessoires

- MI-BAS POUR FILLETTES... PRIX SPECIAL 3 paires 1.44
CHAUSSETTES SPORT POUR HOMMES... PRIX SPECIAL 3 paires 1.44
CHAUSSETTES POUR HOMMES... PRIX SPECIAL 3 paires 1.44
CHAUSSETTES POUR GARÇONS... PRIX SPECIAL 3 paires 1.44
CHAUSSETTES HABILÉES POUR GARÇONS... PRIX SPECIAL 2 paires 1.44
BAS-CULOTTES POUR DAMES... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
MI-BAS POUR DAMES... PRIX SPECIAL 6 paires 1.44
MI-BAS A ORTEILS POUR DAMES... PRIX SPECIAL 2 paires 1.44
MI-BAS POUR DAMES... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
COLLANT POUR DAMES... PRIX SPECIAL 1.44
MI-BAS A ORTEILS... PRIX SPECIAL 1.44
BAS-CULOTTES POUR DAMES DE TAILLE FORTE... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
RAVISSANT FOULARD POUR DAMES... PRIX SPECIAL 1.44
PARAPLUIE POUR ENFANTS... PRIX SPECIAL 1.44

Bebes et enfants

- MAILLOT POUR BEBES... PRIX SPECIAL 1.44
MAILLOT POUR BEBES ET TOUT-PETITS... PRIX SPECIAL 1.44
COLLANT POUR BEBES... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
SOUS-VETEMENTS POUR BAMBINS... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
MAILLOT POUR LES TOUT-PETITS... PRIX SPECIAL 1.44

Centre du pneu et de l'auto

- PANIER A DECHETS POUR L'AUTO... PRIX SPECIAL 1.44
CIRE "SUPER BLUE" DE SIMONIZ... PRIX SPECIAL 1.44
HUILE A MOTEUR CASTROL... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
NETTOYEUR DE CARBURATEUR WYNN'S... PRIX SPECIAL 1.44

Le coin du fumeur

- TUBES A CIGARETTES... PRIX SPECIAL 3 pour 1.44
BUTANE POUR BRIQUETS... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
BRIQUETS A JETER APRES USAGE... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44
JEUX DE CARTES... PRIX SPECIAL 2 pour 1.44

Peinture et papier peint

- VINYLE MACTAC... PRIX SPECIAL 1.44
PEINTURE RESOLAC... PRIX SPECIAL 1.44
ESSENCE TRELSON... PRIX SPECIAL 2 pintes 1.44

L'Egypte se doterait d'armes nucléaires

LE CAIRE (Reuter) - L'Egypte a annoncé hier son intention de se lancer dans un programme d'étude de l'énergie nucléaire au moment où les perspectives d'un accord de désengagement dans le Sinai semblent se préciser.

Le gouvernement a annoncé la création d'un conseil supérieur pour l'utilisation de l'énergie à des fins diverses qui sera placé sous la responsabilité directe du président Anouar Sadate lui-même et comprendra les principaux membres du cabinet. Parmi ceux-ci on relève en effet les noms du vice-président Hosni Mubarak, du Premier ministre Mamdouh Salem, du ministre de la Guerre, le général Abdel Ghani Gamassi, et du ministre des Affaires étrangères Ismail Fahmi. Le conseil se réunira le mois prochain afin d'examiner la mise en chantier d'un "programme d'action".

L'annonce de la création d'un tel organisme n'a surpris qu'à moitié les observateurs qui considèrent qu'il s'agit là d'une réponse de l'Egypte au refus d'Israël de signer le traité de non-prolifération des armes nucléaires dont l'Egypte est l'un des signataires. La délégation égyptienne à l'ONU avait fait savoir mercredi que Le Caire souhaitait faire du Proche-Orient une zone dénucléarisée mais qu'elle ne ratifierait pas le traité tant qu'Israël ne le signerait pas.

Le président Sadate lui-même a récemment lancé une mise en garde à Israël, affirmant que l'Egypte "riposterait" si Israël introduit des armes nucléaires dans la région.

L'annonce de la création de cet organisme chargé d'étudier les applications de l'énergie nucléaire survient moins de 24 heures après une déclaration optimiste du président Gerald Ford quant aux perspectives de conclusion d'un nouvel accord de désengagement dans le Sinai. Cet optimisme semblait être partagé par les dirigeants égyptiens. On indiquait la veille encore au Caire que les perspectives d'accord étaient "meilleures que jamais". Les milieux autorisés n'en rappelaient pas moins que le président Sadate a souvent indiqué que tout en souhaitant la paix, l'Egypte doit demeurer sur le pied de guerre si les négociations échouent.

Bien que tempéré par les réactions qui pourraient susciter à l'étranger l'annonce que l'Egypte envisage de se doter, à terme, d'armes nucléaires, l'optimisme demeure de rigueur au Caire. Il est justifié par le dernier échange de propositions et contre-propositions entre Le Caire et Israël par l'entremise de Etats-Unis. On estime généralement au Caire que les dernières propositions égyptiennes ont réduit les divergences qui séparaient les deux parties.

Tracasseries en Turquie pour les USA

WASHINGTON - (AFP) - Les Américains des bases de Turquie ont subi diverses tracasseries, en général mineures, de la part des autorités turques depuis qu'Ankara a pris il y a deux semaines, le contrôle des bases américaines du pays, indiquent-on au Pentagone.

Les informations parvenues à Washington font ainsi état du retard survenu dans la livraison de trente-cinq sacs de courrier parvenus à l'aéroport d'Ankara, de l'impossibilité pour le personnel de la base de Diyarbakir de s'approvisionner en légumes frais ou du refus de pénétrer à l'intérieur de la base de Karamursel opposé à des camions citernes venus la ravitailler en carburant diesel.

Dans ces deux derniers cas, les autorités turques ont justifié leur attitude par le fait que les Américains n'avaient pas payé certains impôts locaux.

Un seul incident un tant soit peu violent s'est produit jeudi à Izmir, quartier général de l'Otan, où un groupe d'Américains a été chassé d'un bureau de poste local par une trentaine de jeunes gens. Toutefois, aucun Américain n'a été blessé.

Pour sa part, le Pentagone s'est efforcé de minimiser l'importance de ces brimades. Aucun problème sérieux n'a surgi. Nous n'avons pas la moindre preuve que les Turcs se livrent à une politique systématique de harcèlement à l'encontre du personnel américain, a ainsi déclaré un porte-parole.

MAGASINS A RAYONS



BROSSARD PLACE PORTOBELLO 1200, boul. Taschereau et pont Champlain

LAVAL CENTRE LAVAL Service 81 de l'Estimoteur des Journaux et boul. Saint-Martin

SAINTE-LEONARD CENTRE LANGELIER 7445, boul. Langelier et Jean-Talbot

KIRKLAND PLAZA SAINT-CHARLES Service 31 de la Transcanadienne et boul. Saint-Charles

LONGUEUILLE CENTRE CENTREVILLE 801, boul. Thériault et Curé-Poussier

ST-LAURENT CENTRE LE BAZAR 3750, Côte-Verte (Avenue 147) Transcanadienne service 38

ST-JEAN LES GALEPIES RICHELIEU 978, boulevard de Ste-Anne

HEURES D'AFFAIRES: LUNDI, MARDI ET MERCREDI: De 9:00 a.m. à 6:00 p.m. JEUDI ET VENDREDI: De 9:00 a.m. à 9:00 p.m. - SAMEDI: De 9:00 a.m. à 5:00 p.m.

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE SATISFACTION GARANTIE ECHANGE D'ARGENT REMIS

# Le Québec est impuissant, seul, devant les entreprises nationales et multinationales

par Rhéal BERCIER

de notre bureau de Québec  
 QUÉBEC — Seul, le gouvernement québécois est incapable, dans le cadre constitutionnel canadien, d'intégrer les activités des entreprises multinationales et nationales à son économie.

De plus, les outils que détient le Québec s'avèrent inadéquats pour surmonter l'action de ces entreprises et réaliser son plan d'intégration.

Tels sont les faits saillants de l'étude réalisée par la Société internationale d'équipement et de conseil (Sintec) pour le compte du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec.

Le document de près de 300 pages, dont LA PRESSE a obtenu un exemplaire, invite donc le Québec à passer quand même à l'action et à définir le

plus rapidement possible les règles du jeu.

Ce document a servi de toile de fond à la politique québécoise, formulée en mai dernier, en regard de l'agence fédérale de tamisage sur les investissements étrangers. Il devra également influencer le gouvernement qui se prépare à définir sa position sur le capital étranger au Québec. A cet égard, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa et le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, doivent faire d'importantes déclarations en octobre prochain, en Allemagne, à l'occasion d'une mission économique organisée par le Conseil général de l'Industrie du Québec.

De plus, cette étude doit servir de base pour mettre au point la position du Québec face à la phase 2 de la politique fédérale sur les investissements

étrangers, dont les grandes lignes ont été dévoilées 1. mois dernier par le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie, M. Saint-Pierre doit se prononcer à ce sujet dans les prochaines semaines.

"Reconnaître cette priorité, c'est reconnaître l'identité et la maturité du Québec, sa volonté politique, sociale et culturelle."

Pour les experts, les temps sont révolus où l'on voyait dans l'intervention des pouvoirs publics une entrave au développement économique, voir une atteinte à la liberté de l'entreprise.

le temps d'ouvrir l'oeil

"Le laissez-faire, le laissez-aller n'est plus applicable à une époque où seule l'évolution technologique accroît sans

cesse la responsabilité de l'Etat envers les citoyens. La liberté de l'entreprise exige à tout le mois un examen préalable de ses intentions."

A leurs yeux, il faut que l'intégration vise à empêcher une situation de fait où dominent les décisions du pouvoir économique, où l'objectif de l'entreprise s'identifie uniquement à l'accumulation de son capital, où se développent inévitablement une féodalité économique nouvelle.

Parlant des pouvoirs énormes dont dispose l'entreprise multinationale et même nationale, Sintec fait une mise en garde au gouvernement: "Dans certains cas, et tout récemment encore, leur ampleur a servi à détruire la souveraineté politique d'un pays (Chili)."

Il est faux, selon eux, de prétendre

que le libéralisme en matière d'investissements étrangers soit nécessairement un facteur de prospérité nationale. Dans certains cas, soulignent-ils, une stricte réglementation n'est pas incompatible avec l'équilibre social et un régime démocratique (Suède, Pays-Bas, Suisse).

Recommandations modérées

Sévères dans leurs jugements, les experts demeurent cependant modérés dans leurs recommandations au gouvernement.

Ils expliquent leur position par une situation de fait: l'incapacité pour le Québec d'agir dans le cadre constitutionnel canadien et même international.

De plus, ils comptent sur une certaine acceptation de leurs propositions

par les milieux d'affaires qu'ils ont consultés.

C'est pourquoi, dans ses recommandations au gouvernement du Québec, Sintec décrit et définit des facteurs et des mesures d'intégration possibles sans prendre position sur leur réalisme et leur "praticabilité" dans le contexte québécois, "et surtout à l'intérieur d'un régime fédéral canadien".

Les propositions, présentées sous "leur meilleur jour" pour favoriser cette intégration des multinationales et des nationales à l'économie québécoise, touchent les points suivants: francophonisation des cadres, francisation de l'entreprise, composition du conseil d'administration, approvisionnement et sous-traitance au Québec, utilisation des services professionnels de firmes québécoises; valeur ajoutée au Québec; apport technologiques.

## La voie de l'intégration économique passe nécessairement par Ottawa

Il serait difficile, sinon impossible, pour le Québec d'intégrer les sociétés multinationales ou nationales à son économie sans consultation ou entente préalable avec Ottawa.

Les experts de la firme Sintec doivent admettre que les mesures législatives proposées seraient inapplicables sans de pareilles ententes.

Ceci, pour plusieurs raisons

Près de 25.000 entreprises, qui représentent plus de 40 p. cent des ventes au Canada, sont incorporées au niveau fédéral.

Le Québec n'a donc pas accès aux informations pertinentes à ces compagnies, et il ne peut donc pas légiférer sur les activités des entreprises qui sont affaires en vertu des lois canadiennes.

Dans le cas de la propriété de l'entreprise, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de connaître l'identité des propriétaires réels d'une compagnie, la situation est aussi confuse.

Car le ministère des Consommateurs, des Coopération et des Institutions financières ne permet d'identifier que les actionnaires qui détiennent plus de 10 p. cent des intérêts de l'entreprise.

Les Québécois pesent peu lourd

On sait déjà que, dans la grande majorité des cas, les Québécois ne détiennent peu ou pas d'actions dans ces sociétés.

Il ne serait pas non plus réaliste, pour le Québec, de faire pendant à la loi fédérale sur les investissements

étrangers en édictant une loi imposant un minimum d'actionnaires québécois dans l'entreprise, surtout par ce que la notion d'actionnaire québécois reste à définir.

Pour ce qui est des mouvements de capitaux, c'est-à-dire des sommes que les multinationales déplacent sans que les gouvernements puissent connaître la direction de ces fonds, Québec doit là aussi admettre son impuissance.

Car les pouvoirs publics provinciaux ne peuvent faire face à cet état de choses sans prendre des moyens radicaux, tels l'incorporation des entreprises au Québec et, donc, l'obligation de remplir des états financiers.

Les profits

Pour ce qui est de savoir si les profits ou les sommes recueillis au Québec

sont réinvestis dans la province et dans quel proportion, là encore la question est complexe. Car là aussi, le matériel de base, les états financiers, ne sont pas disponibles.

En effet, seuls les états financiers permettraient au Québec d'avoir accès aux renseignements pertinents.

Sintec suggère donc à Québec l'adoption d'une mesure "radicale".

Si une législation prévoyait l'obligation pour les compagnies de s'incorporer au Québec et de produire des états financiers québécois et de compter sur leur conseil d'administration un nombre majoritaire de Québécois et d'actionnaires du Québec, le problème serait réglé.

Dans ce cas, l'actionnaire québécois pourrait alors signifier toute personne résidant au Québec.

## Le contrôle québécois des conseils d'administration par force de loi

La société Sintec propose au gouvernement québécois de légiférer afin d'obliger les firmes incorporées au Québec à nommer une majorité de Québécois au conseil d'administration de leur entreprise.

La firme d'experts suggère au gouvernement d'exercer des pressions "morales" sur l'entreprise afin de favoriser cet avènement.

Le Québec pourrait notamment se servir de ses programmes d'aide et de ses subventions pour atteindre son but.

Mais la plupart des firmes importantes au Québec sont incorporées à Ottawa, d'où la difficulté pour la province d'exercer des pressions sur une catégorie d'entreprises plutôt que sur d'autres.

De plus, dans un objectif d'intégration, la priorité est placée sur les firmes multinationales et nationales qui,

habituellement, s'incorporent en vertu des lois canadiennes.

Francisation

Mais c'est surtout au niveau de la francisation des cadres et de l'entreprise que Sintec insiste.

En plus d'inciter le gouvernement à "contrôler" la nouvelle législation sur la langue officielle (dont plusieurs règlements se font encore attendre, un an après son adoption), le groupe d'experts suggère surtout des politiques d'aide et des campagnes de promotion pour favoriser une plus grande francisation au sein des entreprises multinationales et nationales.

Sintec propose aussi à Québec d'adopter des lois générales qui imposeraient une proportion minimale de cadres francophones.

Pour ce qui est de l'approvisionnement et de la sous-traitance, le

document fait état de programmes de promotion afin d'amener les entreprises à s'approvisionner au Québec et à accorder des sous-traités à des sociétés québécoises.

Les auteurs enjoignent aussi le gouvernement à aider et à encourager le regroupement de firmes de services de professionnels québécois et de voir à élargir la nouvelle politique de la Société de développement industriel (SDI) afin d'imposer aux firmes qui bénéficient de prêts ou de subventions d'utiliser les services d'entreprises québécoises.

Transformation au Québec

Sintec suggère aussi d'inclure dans toute négociation future en vue de l'accès aux ressources naturelles la condition de transformer ces ressources au Québec en tout ou en partie. Elle propose aussi de légiférer et d'u-

tiliser la réglementation pour obliger la transformation des ressources naturelles par les entreprises locales, quand même elles seraient de propriété étrangère, ceci dans le but d'ajouter à la valeur de la production québécoise et d'augmenter les activités complémentaires.

Pour ce qui est de l'apport technologique, Sintec suggère de réviser et de modifier les objectifs du Centre de recherche industrielle pour canaliser au Québec la coopération technique recherchée.

Ce projet devrait être matérialisé dans les prochains mois. La proposition de Sintec ajoute que le Centre devrait aussi explorer d'autres sources de technologie, dont les contrats de gestion et de service, les contrats clé en main, les projets en coparticipation, les recherches en laboratoire et les achats de brevets et de licences étrangères.

## Les 17 canons d'une "étrangère" intégrée

Les experts de la société Sintec soutiennent qu'une firme multinationale ou nationale est "presque" parfaitement intégrée à l'économie du Québec si:

- ses cadres supérieurs et intermédiaires sont en forte majorité francophone;
- elle utilise le français dans presque toutes ses communications internes;
- elle a un conseil d'administration formé majoritairement de Canadiens résidant au Québec;
- elle s'approvisionne et sous-traite en priorité auprès de fournisseurs et entreprises établies au Québec (à qualité et conditions égales);
- elle utilise la plupart du temps les services de firmes professionnelles québécoises: francophones ou tout au moins ayant leur siège social bureau principal au Québec;
- elle contribue à accroître la valeur ajoutée au Québec en traitant ici ses matières premières et fabriquant des produits finis;
- elle effectue ici une partie importante de ses recherches technologiques en se servant des ressources existantes et tout en

contribuant au développement de scientifiques québécois.

- elle continue à investir au Québec et elle réinvestit en priorité une partie importante de ses profits réalisés au Québec;
- elle localise son siège social canadien ou mondial au Québec;
- elle réussit à "québécoiser" au maximum ses relations de travail avec ses employés;
- elle contribue de façon poussée à la formation de son personnel;
- elle peut développer ses marchés et commercialiser elle-même ses produits (plutôt que de les revendre à des filiales d'un même groupe);
- elle recueille une participation importante (si non majoritaire) d'actionnaires québécois;
- elle a une équité québécoise supérieure à ses immobilisations nettes;
- elle s'incorpore au Québec et y réalise ses profits réels (i.e. pas ou peu de prix de transferts intra-groupe);
- elle encourage la participation de ses employés à la propriété de l'entreprise;
- elle crée et maintient beaucoup d'emplois "sûrs".

## Les principes y sont, mais point les moyens

par Rhéal BERCIER

PLUSIEURS études ont été réalisées au Québec au cours des dernières années (comme à peu près partout dans le monde) sur l'évolution, des causes et les raisons historiques, sociales, économiques et politiques du manque d'intégration des entreprises multinationales aux économies nationales et régionales.

L'étude réalisée par Sintec cherche à faire ressortir les facteurs et les moyens à la disposition du gouvernement québécois pour agir sur cette question de l'intégration.

L'étape suivante consiste en la décision par le gouvernement de choisir l'orientation qu'il entend suivre quant aux facteurs et aux mesures qu'il a l'intention de prendre.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, a dévoilé en mai dernier la politique du Québec envers les investissements étrangers: ceux-ci doivent viser à assurer au Québécois un meilleur contrôle de son économie, afin de minimiser les conséquences économiques d'un contrôle étranger, l'érosion de sa souveraineté politique et la menace de perte de son identité culturelle.

Les principes

Dans cette perspective, il avait fait état des principes suivants:

- le Québec adoptera une attitude intransigeante dans le secteur socio-culturel;
- dans le domaine immobilier, les investissements, pour fins commerciales seront découragés;
- dans le domaine tertiaire, il semble injustifiable que soit accrue la présence étrangère dans les activités liées au tourisme, aux loisirs, ou que les réseaux de distribution si essentiels au développement de l'entreprise autochtone passent aux mains des étrangers;
- la politique du gouvernement du Québec en matière d'investissements étrangers dans le domaine

primaire doit être évidemment compatible avec la politique de transformation des richesses naturelles:

- quant au secteur secondaire, seuls devraient être retenus les investissements étrangers susceptibles de donner lieu à un accroissement rapide des activités de production et de mise en marché, à une intégration d'entreprises étrangères à l'économie québécoise et à une participation accrue des Québécois à l'activité économique.

Ces principes demeurent très vagues et il est difficile pour quiconque de connaître avec précision les secteurs spécifiques dans lesquels le gouvernement acceptera ou n'acceptera pas les investissements étrangers.

Un travail ardu

Il s'agit d'un travail ardu; le nombre d'activités économiques doit être inventorié et sérieusement analysé avant d'adopter des positions fermes qui lieront ultérieurement le gouvernement.

Mais le gouvernement semble en bonne voie de réaliser ce qu'il aurait pu faire il y a cinq ans.

Il aura fallu pour cela que le gouvernement canadien agisse sur l'invitation de l'Ontario alors que le Québec y allait de largesses avec la multinationale ITT.

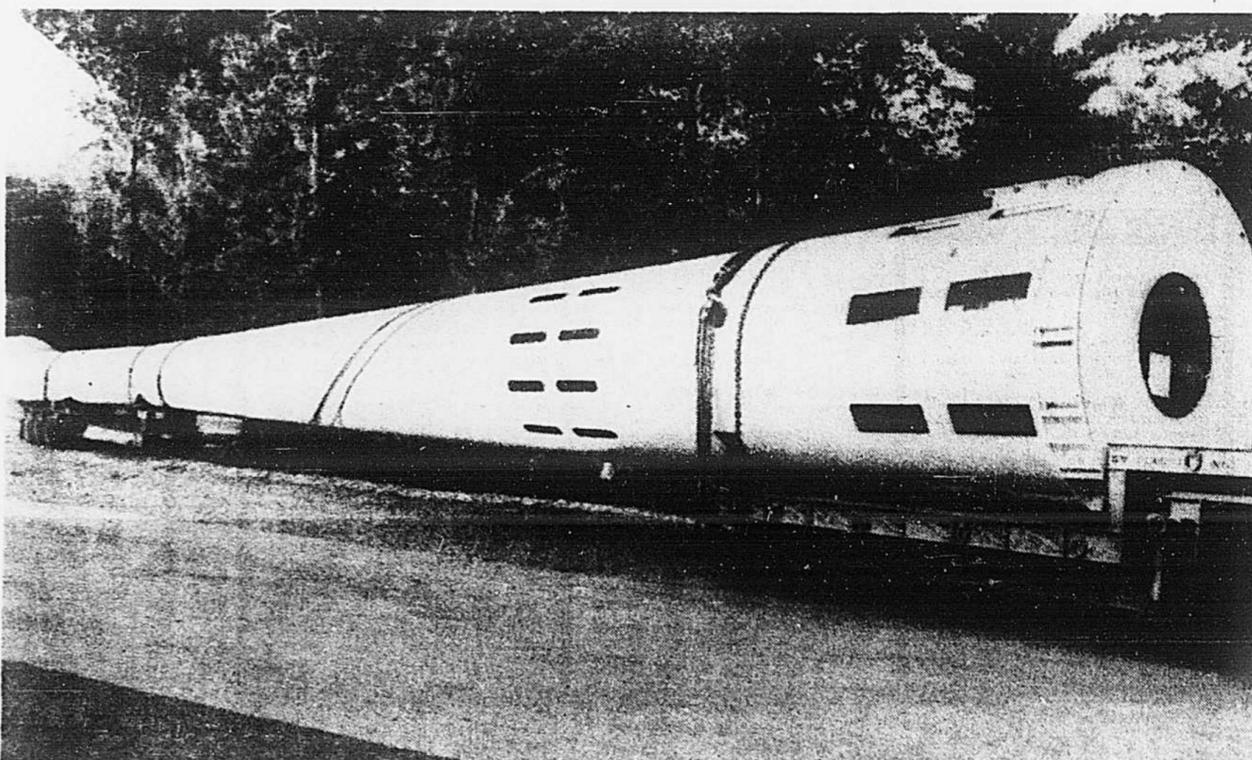
Aujourd'hui, Ottawa lui demande d'être plus spécifique et de préciser dans quels secteurs le gouvernement accepterait le capital étranger.

Le Québec doit donc définir sa politique d'accueil et d'intégration des investissements étrangers.

Et cette politique ne se conçoit pas sans se référer à la place qui revient aux autochtones dans l'activité économique.

On est heureusement très loin aujourd'hui de la politique de libéralisme économique préconisée par le gouvernement de M. Robert Bourassa du temps de son accession au pouvoir.

Aujourd'hui encore, d'autres experts lui disent qu'il a eu tort et qu'il est de moins en moins maître chez lui.



### Le plus long bâton de baseball au monde

On pourrait bien dire, en effet, qu'il s'agit là du plus long bâton de baseball au monde, surtout que cette cheminée est destinée au Yankee Stadium de New York, qui vient tout juste d'être renoué et modernisé. La cheminée, qui pèse 45 tonnes, a été construite par la société Fitchburg Welding Co., et son président, Paul-H. Morin, grand "fan" du sport national américain, est très fier de cette réalisation.

© photo UPI

## Le Canada sera soumis à l'enquête sur le dumping d'autos aux USA

par Lionel DESJARDINS

Le gouvernement américain a institué hier une enquête antidumping contre les importations de voitures canadiennes, européennes et japonaises aux États-Unis.

Le département américain du Trésor a décidé d'instituer cette enquête après qu'un membre de la Chambre des représentants des États-Unis eut accusé le Canada et d'autres pays de vendre leurs voitures à un prix inférieur à celui affiché sur leur marché domestique.

Le gouvernement canadien n'a pas encore réagi officiellement à la décision américaine, mais certains fonctionnaires sont sceptiques quant aux résultats éventuels de l'enquête.

A Washington, les représentants canadiens soulignent que ce ne sont pas les fabricants qui ont porté plainte contre les importations de voitures canadiennes, européennes et japonaises,

mais un homme politique dont la circonscription électorale compte un certain nombre d'usines de montage de voitures.

D'abord, observer

A Ottawa, un autre fonctionnaire, directement intéressé à l'industrie automobile, explique qu'il faudra d'abord attendre la première partie de l'enquête du gouvernement américain pour savoir si la démarche américaine peut être sérieuse ou non pour le Canada.

L'enquête du gouvernement américain se fera en plusieurs phases, explique-t-on à Washington.

Dans un premier temps, une agence fédérale, la Commission américaine du commerce international devra déterminer, dans les trente jours, si les importations de voitures étrangères ont été préjudiciables à l'industrie américaine de l'automobile.

Si les conclusions de cette première

enquête sont négatives, la démarche du gouvernement américain n'ira pas plus loin.

Si, par contre, les résultats sont concluants, les services des douanes américaines feront à leur tour enquête pour déterminer si les fabricants de voitures du Canada, d'Europe et du Japon vendent leurs voitures aux États-Unis à prix plus bas qu'ils ne vendent chez eux.

Cette enquête pourrait prendre de six à neuf mois.

Rien avant un an

Si les fabricants étrangers sont alors trouvés coupables de dumping aux États-Unis, la Commission du commerce international aura alors trois mois pour prendre des mesures contre les importations de voitures du Canada, d'Europe et du Japon.

Les résultats de la démarche entreprise hier ne seront donc pas connus

avant près d'un an, souligne ainsi un représentant canadien à Washington.

Mais le gouvernement canadien devra intervenir à un moment donné. Déjà, au début de la semaine, suite aux accusations du congressman Dent, le principal accusateur, Ottawa avait fait des démarches auprès de Washington pour éclaircir certains détails techniques relativement à cette affaire.

Tant à Washington qu'à Ottawa, on ne sait pas encore quand et quelle démarche le gouvernement canadien fera au cours des prochains jours auprès de Washington pour défendre les intérêts des fabricants canadiens, qui sont en fait tous des filiales de grandes sociétés américaines.

Chez General Motors, Ford et Chrysler du Canada, on ne voulait faire aucun commentaire hier, se bornant dans certains cas à renvoyer les journalistes aux porte-parole des compagnies mères aux États-Unis.

Par contre, en Europe, la décision en Europe

Vive réaction en Europe

américaine de faire enquête a été ressentie beaucoup plus comme une menace au moment même où tous les pays industrialisés et non industrialisés sont réunis à Genève pour discuter d'une plus grande liberté de commerce entre les pays.

Une dépêche en provenance de Bruxelles, siège de la Communauté économique européenne, signale que la CEE s'approprie à prendre des mesures appropriées suite à la décision américaine. La CEE n'a pas précisé ce qu'elle entendait par des mesures appropriées, mais elle soulignait, il y a quelques jours, que toute action de la part de États-Unis pourrait avoir de sérieuses répercussions sur les négociations en cours à Genève.

## La CVMQ règlementera l'action des banques dans les valeurs mobilières

par Laurier CLOUTIER

La Commission des valeurs mobilières du Québec règlementera "à l'automne" l'intrusion des banques à charte canadiennes dans le marché des valeurs mobilières.

Le président de la CVMQ, M. Robert Demers, a déclaré hier, lors d'une entrevue, que le rôle des institutions bancaires dans le marché des actions, des obligations corporatives et municipales et dans celui des fonds mutuels "pose un problème majeur et urgent qui va nécessiter une étude en profondeur et sous tous les angles."

Les maisons de courtage se plaignent régulièrement de "l'intrusion" des banques dans "leur" secteur. Sans le dire ouvertement toutefois: les banques accordent régulièrement aux courtiers des prêts pour financer leurs activités et disposent surtout d'un réservoir de capitaux considérable par rapport aux leurs.

La Banque de Nouvelle-Ecosse

C'est un document de la Commission rendu public hier qui a révélé l'action de poids entreprise depuis quelque temps.

Le bulletin hebdomadaire de la CVMQ publie en effet une décision de l'organisme gouvernemental concernant une demande de renouvellement de prospectus de la Banque de Nouvelle-Ecosse en vue d'offrir deux fonds mutuels à ses clients. Depuis plusieurs années, les clients de la

banque et le public en général peuvent souscrire au Scotia Fund et le Fonds d'hypothèques et de revenus de la Banque de Nouvelle-Ecosse en faisant une demande à n'importe quelle succursale à travers le Canada et le Québec.

La CVMQ a noté une déficience dans le prospectus qui mentionnait que le public pouvait souscrire aux fonds mutuels par l'intermédiaire des succursales de la banque. Cela "signifiait que chaque gerant de succursale transigerait des valeurs mobilières sans s'être enregistré comme représentant."

"...Un iceberg"

La Commission a finalement approuvé la demande de renouvellement du prospectus après avoir entendu la Banque de Nouvelle-Ecosse (BNE) même si ces audiences n'ont révélé que "la partie visible de l'iceberg".

Un porte-parole de la BNE a déclaré que les succursales "ne vendent pas actuellement" les fonds mutuels mais "se limitent à fournir de l'information et des demandes d'adhésion".

C'est ScotiaFund Financial Services Ltd., une filiale à 50 pour cent de la BNE, qui gère les deux fonds mutuels. Les dirigeants de ScotiaFund sont enregistrés comme vendeurs de fonds mutuels.

Lors de l'entrevue, le président de la CVMQ a précisé que toutes les maisons financières oeuvrant dans le secteur des valeurs mobilières seront

soumises aux mêmes règles: ce sera le principe de base de la réglementation de l'automne.

Les règlements

"Sinon, on permettrait une concurrence injuste", a déclaré M. Demers.

Avant d'énoncer ces nouveaux règlements, il faut d'abord considérer la nature de ces valeurs mobilières.

Selon qu'il s'agit d'une obligation d'épargne ou d'un titre spéculatif, les risques d'induire le public en erreur se révèlent inexistant ou au contraire très grands. Les valeurs mobilières requièrent parfois de la part du vendeur une connaissance précise des besoins du client, et parfois non.

Les nouveaux règlements dépendront aussi du type de transactions, a poursuivi M. Demers.

La Commission doit préciser le rôle des banques qui "rendent un service à un client" par l'intermédiaire d'un courtier enregistré.

Ce rôle a évolué considérablement tout comme la proportion des activités bancaires dans le marché des valeurs mobilières.

40 p. cent du marché des fonds mutuels

Par exemple, la part du marché des fonds mutuels détenue par les banques à charte a grimpé depuis cinq ans de 5 pour cent à environ 40 pour cent.

M. Demers ajoute que la progres-

sion s'est révélée à peu près aussi forte dans la distribution des obligations municipales.

Les banques ont toutefois pénétré moins largement dans les autres secteurs mobiliers, quoiqu'il soit difficile de préciser l'importance des activités bancaires dans les actions et les obligations corporatives.

"S'il y a une catégorie de gens qui est exemptée des règlements et une autre qui y est soumise, la première va s'emparer du marché."

"Certains doivent prendre le temps et investir l'argent nécessaire pour suivre des cours, subir des examens et démontrer leur compétence."

Les banques s'empareraient du marché mobilier

"Quelqu'un qui détient un avantage concurrentiel s'empare du marché."

"On aboutirait ainsi aux difficultés de l'Europe où les banques détiennent un quasi monopole". Ce dernier se manifeste de façon bien concrète lorsqu'une Bourse ne connaît que trois ou quatre grosses transactions au début de sa séance et pourrait fermer ses portes le reste de la journée tellement l'activité se révèle minime. "Tous les capitaux sont entre les mains de quelques-uns."

Cette question controversée fait l'objet de discussions soutenues à la Commission québécoise des valeurs mobilières depuis deux ans, souligne M. Demers.

## Le secret de l'économie d'énergie: consommer autant, mais sans pertes

### L'économie qui s'écrit

par Jean POULAIN

LA NECESSITE d'économiser l'énergie a été mal expliquée à la population canadienne pour qui, dans son ensemble, il s'agit de mesures autoritaires des pouvoirs publics, comme le rationnement pendant la guerre.

C'est là une conception totalement erronée et il faut remercier le Conseil des sciences du Canada d'avoir publié en juillet une "étude de documentation" qui est l'oeuvre du professeur F. H. Knelman, de l'université Concordia, de Montréal (anciennement Sir George Williams), et intitulée: "L'économie d'énergie".

"Nous préconisons", explique l'auteur, "la mise en oeuvre pour notre époque d'une seule forme de politique économique énergétique: la réduction des besoins d'énergie grâce à l'amélioration du rendement."

Il n'en résulterait pas de réduction de la consommation effective. Ceci signifie que l'équation de rendement doit s'exprimer ainsi: CONSUMATION = PRODUCTION + PERTES.

L'on voit que l'on peut ainsi diminuer la production d'énergie sans réduire sa consommation: il suffit de réduire les pertes, c'est-à-dire d'accroître le rendement.

Non seulement cette façon d'orienter le problème est beaucoup plus agréable au consommateur, mais elle a aussi l'avantage de ne pas provoquer de ralentissement économique (en particulier de hausse du chômage).

Pourquoi tant d'efforts pour réduire la production d'énergie? La réponse à cette question primordiale devrait avoir des répercussions déterminantes

sur l'attitude des Canadiens sans la collaboration desquels toute politique énergétique n'a aucune chance d'aboutir.

Deux raisons majeures et fort plausibles sont à la base de cette politique devenue une nécessité, et non plus une simple option.

La première est que les économies d'énergie réalisées permettront d'allonger les délais consacrés à la mise en oeuvre de filières de remplacement.

Seulement 12 ans de réserves

Comme les réserves de pétrole du Canada sont évaluées à quelque douze années seulement, l'on réalise aisément que le pays pourrait se trouver dans une situation difficile, à la merci complète de gouvernements étrangers si des produits de remplacement ne sont bientôt disponibles pour prendre la relève. (Certains pays du Moyen-Orient, possédant de fortes réserves de pétrole comme l'Arabie saoudite, font face au problème inverse: pourront-ils se débarrasser de tout leur pétrole avant que la science ne le rende désuet, comme la bougie après la découverte de l'électricité).

La deuxième raison de prolonger la durée des réserves énergétiques du Canada est de permettre les adaptations indispensables, avant d'atteindre une ère nouvelle.

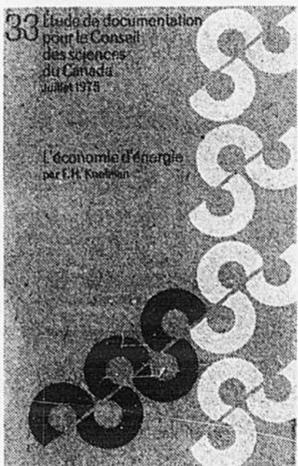
D'un point de vue strictement économique, prolonger la durée de nos réserves de pétrole est un placement sûr, puisque les prix sont appelés à monter de plus en plus, aussi bien d'ailleurs que ceux des autres combustibles fossiles.

Les mesures

La nécessité de l'application graduelle de diverses séries de mesures

a fait diviser la période de 20 ans couverte par l'étude (1975-1995) en trois phases: le court terme, le moyen et le long terme.

Dans la première se situe la mise en oeuvre des mesures d'amélioration



des politiques, des réglementations, des méthodes, de la gestion, etc.

Les résultats ne seront pas uniformes et les économies d'énergie ne surviendront qu'après un certain temps.

Les mesures prises dans la phase du moyen terme pour combattre le gaspillage d'énergie nécessiteront des délais plus longs: elles exigent en général certaines modifications matérielles et sociales d'ampleur limitée, et quelques intensifications des mesures prises à court terme.

Finalement, le long terme verra la mise en oeuvre de mesures qui exigent une longue durée bien qu'elles

soient encore basées sur des techniques et approches connues.

A titre d'exemple, il faut distinguer entre les mesures celles qui dépendent de l'utilisateur de celles qui dépendent de dispositifs nouveaux.

La limitation des vitesses routières ou le bon entretien des voitures font partie des premières, alors que les secondes s'appliquent, par exemple, au dessin de nouveaux modèles de voitures ou à l'accroissement du rendement de leur moteur, ou même du plafonnement de leur vitesse par le constructeur.

En gros, l'auteur étudie trois secteurs: transports, logement et industrie en s'appuyant sur la collaboration des Canadiens et en implantant trois grandes catégories de mesures d'économie.

L'étude ajoute huit autres mesures dont l'ensemble, à court terme, pourrait amener des économies de 10 à 26,29 pour cent dans le secteur concerné.

A moyen terme, les mesures vont de l'emploi généralisé des pneus radiaux à l'amélioration de la carburation, de l'injection, de l'allumage et jusqu'à une meilleure répartition des divers moyens de transport, grâce à des subventions et à un partage des frais, ainsi qu'un programme permanent d'aide au cyclisme et à la marche (allées cyclables).

L'ouvrage préconise d'autres mesures au niveau des logements et à celui des industries.

Parmi les affirmations de l'auteur, on peut noter, par exemple, celle voulant que l'utilisation de 50 pour cent de la chaleur dissipée par la centrale électronucléaire de Pickering en Ontario permettrait de chauffer 680.000 maisons.

Celles-ci sont: les techniques de persuasion, les techniques financières

(prix et marché) et les techniques de prohibition ou de réglementation.

Injustices

Si, par exemple, la hausse des prix (comme ce fut le cas récemment d'ajouter une taxe d'accise de 10 cents le gallon d'essence, suite au dernier budget Turner) réduit la consommation, elle crée de grandes injustices sociales et entraîne de graves répercussions économiques, souligne M. Knelman, (comme la perte des activités touristiques de certaines régions, par exemple).

Au niveau de la vitesse des véhicules, l'auteur est d'avis que le meilleur moyen de la limiter consiste à imposer des normes à leurs constructeurs plutôt que des règles à leurs chauffeurs.

Dans le secteur général des transports, pour accroître la proportion des petites voitures, il faudrait plus d'efforts de formation et de persuasion, et introduire des adoucissements fiscaux.

D'une façon générale, l'auteur compte beaucoup sur la récupération de la chaleur perdue dans les centrales électriques, y compris pour "l'irrigation à l'eau tiède", utilisée avec succès dans le monde.

De même, chaque citoyen canadien rejette environ 1,5 kg de débris par jour, soit environ 12,5 millions de tonnes par an pour la population du Canada. Le pouvoir calorifique de cette masse est équivalent à celui de 12,5 millions de barils de pétrole, soit 8,5 pour cent de la consommation d'énergie primaire du Canada en 1970.

L'ECONOMIE D'ENERGIE par F. H. Knelman Etude de documentation pour le Conseil des sciences du Canada

En vente chez Information Canada, 640 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal. No de catalogue SS21-1-33F. Prix: \$1,75.

### performances

## Le gaz manquera aux USA

SELON LES EXPERTS de la Maison Blanche, les États-Unis auront à faire face, l'hiver prochain, à une pénurie de gaz naturel qui pourrait être plus grave que celle à laquelle le pays a dû faire face l'hiver dernier. Ces informations ont été rendues publiques à l'issue d'une réunion, hier, du président Ford et de ses conseillers afin de mettre au point les mesures que cette pénurie rend nécessaires. Aucune décision n'a cependant été prise au cours de cette réunion. La pénurie représenterait 15 p. cent des besoins américains, soit au moins deux fois plus que le total annuel de consommation canadienne.

Selon un porte-parole de la Maison Blanche, cette pénurie touchera en premier lieu l'industrie et pourrait même amener certaines entreprises à fermer leurs portes.

X X X

Essex Packers Ltd. a fait savoir hier qu'elle a présenté une offre d'achat des installations de Federal Packing Inc de Magog. La compagnie torontoise n'a pas fourni plus de détails sur sa proposition mais elle a indiqué qu'elle pourrait dire au début de la semaine prochaine si son offre est acceptée. Le gouvernement du Québec a mis un terme aux opérations de Federal Packing il y a quelques mois alors que la compagnie a été mêlée à l'affaire de la viande avariée. Un groupe de cinq sociétés québécoises, avec à leur tête Grissol Foods Ltd, une filiale d'Imasco Ltd, de Montréal, a également offert d'acquiescer les actifs de Federal Packing.

X X X

Les mises en chantier de logements au Canada ont fait un bond impressionnant au cours du mois de juillet pour atteindre un rythme annuel de 226.100 unités de logement (avec ajustement saisonnier) à comparer à 204.600 pendant le mois de juin (taux réel). Les mises en chantier réelles ont atteint 18.368 dans les zones urbaines, en hausse de 14 p. cent sur le chiffre de 16.095 pour juin 1974. Elles s'élevaient à 16.923 en juin dernier. Au cours des sept premiers mois de l'année, 83.162 unités de logements ont été mises en chantier à comparer à 107.111 pour la période correspondante de 1974. Le nombre des maisons unifamiliales pour juillet s'élève à 9.130 par rapport à 9.805 en juillet 1973 et à 7.977 en juin 1974.

X X X

LA FIRST NATIONAL City Bank de New York a annoncé hier une nouvelle hausse de son taux d'intérêt privilégié qui est désormais fixé à 7 1/4 pour cent contre 7 1/8 jusqu'à présent. Cette augmentation suit la progression des taux d'intérêt à court terme sur le marché américain. Au début de la semaine, les bons du Trésor atteignaient leur taux le plus élevé depuis plus de six mois. La First National City Bank fixe son taux d'intérêt privilégié en fonction de l'évolution des taux d'intérêt à court terme. Son exemple est en général suivi assez rapidement par les autres banques américaines. Le resserrement du crédit aux États-Unis reflète la politique de la Réserve fédérale qui entend ainsi contrôler les nouvelles pressions inflationnistes que connaissent les États-Unis.

X X X

L'ONTARIO a finalement cédé sous les pressions combinées des contracteurs automobiles étrangers et du gouvernement fédéral, et annoncé hier sa décision d'étendre aux petites voitures étrangères le rabais de 5 pour cent qu'il n'accordait jusque-là qu'à l'achat d'une petite voiture américaine. Le premier ministre William Davis a cependant précisé que le rabais de la taxe de vente de 5 pour cent ne pouvait être réclamé pour l'achat de grosses voitures, tant étrangères qu'américaines.

X X X

LA VALEUR de la production du sirop d'érable et de ses dérivés a plus que doublé entre les années 1971 et 1973, passant de 87 millions à \$16.475.000 durant cette période. Un document du Bureau de la statistique sur la production agricole pour l'année 1973, révèle que cette année-là, le Québec a produit 2.287.000 gallons de sirop d'érable comparativement à 1.164.000 en 1971. Par contre, la production de la tige avait légèrement diminué passant de 421.000 livres en 1971, à 373.000 livres en 1973. La production du sucre est restée sensiblement la même, 241.000 livres en 1971, et 275.000 livres en 1973. C'est la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie qui a produit le plus de sucre d'érable en 1973: 70.000 livres, suivie de près par celle de Québec: 62.000 livres. La Beauce vient en tête de toutes les régions pour la production du sirop: 1.075.000 gallons en 1973 suivie de loin par celle de Québec avec 383.000 gallons.

X X X

Ottawa bloque une vente de \$44 millions à W.C.I. Ltd.

(OTTAWA (d'après CP)) - La Commission de surveillance de l'investissement étranger a confirmé hier qu'elle avait rejeté une offre d'achat de \$44 millions de la division des appareils ménagers de la Westinghouse Canada Ltd., par la compagnie américaine W.C.I. Ltd.

projets d'achat d'entreprises canadiennes par des sociétés étrangères, n'a pas voulu fournir la raison de ce refus, se contentant de dire que l'offre "ne semblait pas à l'avantage du Canada".

Le secrétaire-trésorier de W.C.I. Canada, M. Claude Lafontaine, a affirmé en apprenant la nouvelle que la décision de la Commission revêtait un caractère plus politique qu'économique.

Il a souligné que l'Ontario s'opposait à l'achat et que, bien que les provinces ne détiennent pas de droit de veto, leurs recommandations ont

beaucoup de poids auprès d'Ottawa.

"Nous avions des projets dont le Canada aurait réellement profité, a déclaré M. Lafontaine. Nous nous étions engagés à accroître l'emploi en Ontario par des investissements additionnels; nous avions satisfait à tous les critères fixés par la Commission."

M. Lafontaine a affirmé que, dans l'état actuel des choses, les employés de la division des appareils ménagers de Westinghouse Canada, répartis à Hamilton et à Orangeville, "pourraient craindre pour leur avenir".

NEW YORK

Table with columns: Valeurs, Ventes Haut, Bas, Ferm. ch. and sub-tables A-B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

Dow Jones hier

817.74 + 1.95

les devises

Table of exchange rates for various currencies including GBP, CHF, JPY, etc.

les obligations

Table of bond yields and prices for various government and corporate bonds.

U.S. Steel emboite le pas et augmente le prix de son acier

Selon Reuter, AFP et Dow Jones - Le plus grand producteur mondial d'acier, U.S. Steel, a annoncé hier une augmentation des prix de son acier, ce qui affectera les prix des automobiles et articles ménagers fabriqués aux États-Unis.

U.S. Steel n'a l'intention que de hausser ses prix de 3,8 pour cent en moyenne, et pas avant le début de septembre, contrairement aux deux autres fabricants qui augmentent leurs prix la semaine prochaine.

U.S. Steel, qui produit 25 pour cent de l'acier américain, précise qu'elle avait informé le gouvernement américain et déposé tous les renseignements justifiant cette hausse.

certains tubes d'acier augmentera le premier septembre, alors que le prix de feuilles d'acier, très utilisées dans l'industrie automobile, augmentera le premier octobre.

Aucun fabricant canadien n'a encore annoncé de hausses de prix pour l'acier, mais cette décision ne saurait tagder depuis que de nouveaux contrats de travail ont été signés chez Stelco et Algoma Steel, les deux plus importantes aciéries canadiennes.

Le prix de base de rails et

Large table of stock prices for various companies, including sections for 'Rapports financiers express' and 'Compagnies'.

fonds mutuels la Bourse en bref

Table of mutual fund performance and market briefs for Montreal, Toronto, and New York.

dividendes

Table of dividend payments for various companies.

NOUVELLES ÉMISSIONS

Table of new bond and stock issuances.

COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE

Advertisement for Collège Bois-de-Boulogne, featuring text about adult education courses and contact information.

NEW YORK

Table of New York stock market data.

NEW YORK

Table of New York market data including indices and prices.

NEW YORK

Table of New York market data.

Large advertisement for Winnebago LeBlanc motorhomes, featuring images of the vehicles and promotional text.

VANCOUVER PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Vancouver, including columns for 'Valeurs', 'Ventes', 'Haut', 'Bas', 'Ferm.', and 'net'. It lists various companies and their stock prices.

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Valeurs', 'Ventes', 'Haut', 'Bas', 'Ferm.', and 'net'. It lists various companies and their stock prices.

Total des ventes : 2,245,003.

le dollar

Le dollar américain par rapport à la devise canadienne était en hausse vendredi de 7,50 à 52,1778 et la livre sterling de 2,50 à 52,1778.

les métaux

MARCHÉ DE LONDRES, PRIX EN STERLING PAR TONNE MÉTRIQUE. VENDRE 8 AOUT 1975. FERMETURE CUIVRE (fil et barres).

les grains

MARCHE A TERME: (WINNIPEG) Ouvert, Haut, Bas, Clot. Lait, Oct., Nov., Dec., Mai.

l'argent

Les courtiers londoniens ont haussé vendredi le prix de l'argent de 4,1 cent américain par rapport à l'ouverture de la veille.

l'or à terme

MARCHÉ DE WINNIPEG. VENDRE 8 AOUT 1975. Cotes des contrats à terme de l'or en dollars américains à la Bourse des céréales de Winnipeg.

PETROLES

Table of oil prices for various grades like August, Cdn Int, Cdn Int, etc.

MARCHE HORS COTE

Table of market prices for various commodities like Acplma, Amber, Arjin, etc.

la bourse de Toronto

Suite de la page A 18. Wcast w, Westel, W Cas A, W Cas B, W Cas C, W Decalt, West Mine, Westhair p, Westfield, Westme, Westmill.

TRUST UNIS

Table of unit trust prices for various funds like BNC R un, BNC R w, etc.

AMERICAIN

Table of American stock market data, including columns for 'Valeurs', 'Ventes', 'Haut', 'Bas', 'Ferm.', and 'net'. It lists various companies and their stock prices.

Large advertisement for 'MONNAIE OLYMPIQUE SÉRIE IV' featuring Olympic coins, a 10% discount offer, and subscription information for the 728D coin set.

Advertisement for 'Crédit Foncier' featuring a 9.3% interest rate and details about the company's capital and services.

Advertisement for 'INTER-EXCHANGE' offering subscription options for Olympic coin sets (728D, 728D + 728D, etc.) with prices and terms.

MONTREAL

PAR LA PRESSE CANADIENNE

(Les cours ci-dessous sont donnés en dollars et les fractions en huitièmes)

Table of stock market prices for Montreal, organized by sector (A-B, C-D, E-K, L-N, O-S, T-Z) and including columns for Volume, Haut, Bas, Clôt., and Var.

INDICES A LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock indices for Friday, August 9, 1975, listing various indices and their values.

INDICES A LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock indices for Friday, August 9, 1975, listing various indices and their values.

Comment s'y... retrouver?

Le lecteur trouvera dans la première colonne de ces cotes boursières le nom des compagnies publiques transigées sur le parquet boursier.

MONTREAL

PAR LA PRESSE CANADIENNE

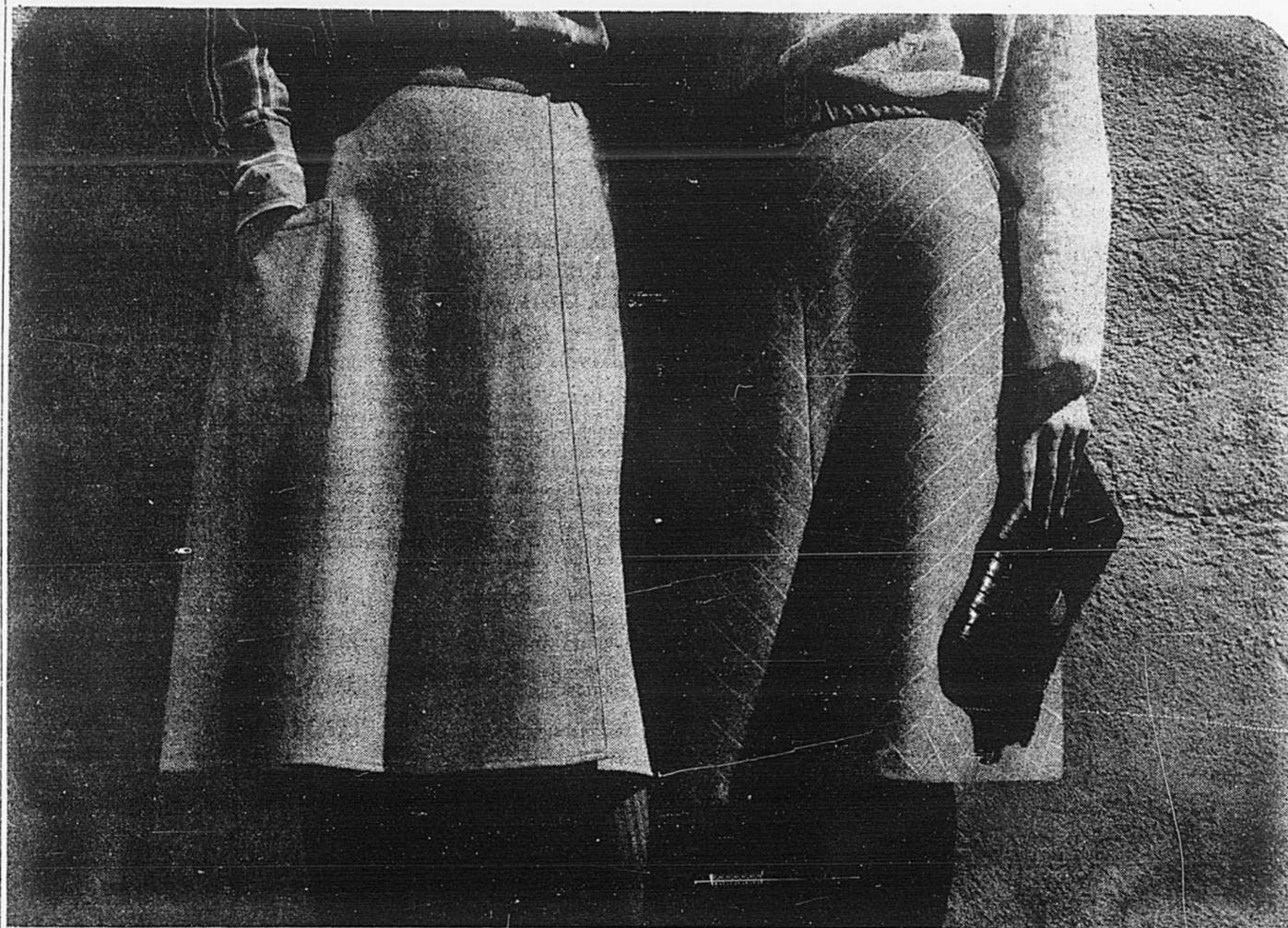
(Les cours ci-dessous sont donnés en dollars et les fractions en huitièmes)

Large table of stock market prices for Montreal, organized by sector (A-B, C-D, E-K, L-N, O-S, T-Z) and including columns for Volume, Haut, Bas, Clôt., and Var.

EATON'S

# De l'heureuse alliance Eaton-fabricant naît le bonheur du client

Des gens épatants vraiment! Mais oui, nos fournisseurs. Nous les fréquentons depuis longtemps et ils ont mérité toute notre confiance. Vous gagneriez sûrement à les mieux connaître. C'est pourquoi, nous avons pensé vous parler un peu plus d'eux. Tout de suite, ils ont été enchantés de l'idée et nous ont offert d'importantes réductions sur certains de leurs produits afin que nous puissions vous en faire profiter. C'est que depuis plusieurs semaines, nous vous présentons certains de nos fabricants et pour vous c'est l'occasion de vous procurer de la marchandise de qualité en profitant de rabais intéressants.



## Bagatelle

S'il fallait désigner les maisons de mode qui ont le plus évolué, Bagatelle serait de celles-là. Depuis 1968, cette compagnie est allée de succès en succès jusqu'à devenir un grand nom dans la mode à Montréal et à l'extérieur puisque ses exportations surpassent sa production locale. Margaret Godfrey est le designer de la première heure de Bagatelle. Elle est rejointe quelques années plus tard par Nicola Pelly et tous les deux ont contribué au mouvement qui a fait connaître Montréal comme une des capitales de la mode. Bagatelle s'impose par une sélection de choix qui va de l'interprétation du T-shirt à la création très stylée de manteaux de cuir, avec une place importante pour les vêtements d'extérieur et les tenues sport. C'est justement dans sa collection de style sport pour l'automne que Bagatelle a choisi ces deux jupes qu'elle propose en collaboration avec Eaton pendant cette semaine seulement. Profitex-en pour commencer votre garde-robe d'automne à des prix très avantageux.

### Gauche

Jupe enveloppante légèrement tronçée sur bande de taille et fermée de chaque côté par une patte. Poche unique. Unis et quadrillés en divers coloris d'automne sur tissu de laine, polyester et autres fibres.

Tailles 5 à 13.

Prix Eaton

**14<sup>99</sup>**

### Droite

Jupe à 4 les avec glissière au dos. Détail mode de la nouvelle ceinture tronçée. Unis et quadrillés dans une variété de coloris d'automne sur tissu de laine et polyester. Tailles 5 à 13.

Prix Eaton

**14<sup>99</sup>**



## Jeune création

Un nom bien choisi pour cette maison établie depuis 30 ans à Montréal mais qui sait conserver la jeunesse, sa ligne de conduite. Tout ce qui porte le nom Jeune Création est assuré être actuel dans le style ainsi que dans le moindre détail. Les créations sont européennes et Jeune Création importe celles qui répondent aux goûts et exigences des Montréalaises élégantes. L'allure est jeune et convient à toutes. Les détails sont nouveaux, pratiques et ajoutent une touche d'originalité. L'exécution est soignée et la finition impeccable parce que Jeune Création insiste sur la qualité. Les prix sont bien dans l'esprit de la maison... jeunes!

Une spécialité de Jeune Création est l'imper-manteau qui est vraiment un manteau de mi-saison puisqu'il est muni d'une doublure matelassée confortable jusqu'aux premiers froids. Trois modèles en polyester et coton de ton havane seulement vous sont proposés cette semaine seulement en offre spéciale par Jeune Création Eaton et vous voudrez profiter de l'occasion pour vous procurer une Jeune Création.

### Gauche

Imper-manteau à devant croisé, ceinture-lien passée dans patte au dos, garniture effet cuir et surpiqures contrastantes. Tailles 8 à 14.

Prix Eaton

**32<sup>99</sup>**

### Centre

Modèle semi-ajusté à devant croisé, ceinture-lien retenue au dos par un bouton, poches plaquées à rabat. Tailles 8 à 14.

**32<sup>99</sup>**

### Droite

Style trench à devant croisé, ceinture-lien, poches plaquées matelassées. Tailles 8 à 14.

**32<sup>99</sup>**

Eaton Centre-ville (troisième étage), et à tous les autres magasins Eaton, y compris à ou par Sherbrooke au Carrefour de l'Estrie et Ottawa Bayshore (744/346).

Achat en personne seulement

Utilisez votre carte-comptable Eaton

MONTREAL  
677 ouest, rue Ste-Catherine

POINTE-CLAIRE  
Centre commercial  
Fairview

ANJOU  
Les Galeries  
d'Anjou

MAIL CAVENDISH  
Boul. Cavendish,  
quartier Côte St-Luc.

CARREFOUR LAVAL  
Sortie 7 de l'autoroute, Laval.

MAGASIN-ENTREPOT  
4505 Hickmore

LANGELIER  
(Centre d'aubaines)  
Centre commercial  
Langelier

LASALLE  
(Centre d'aubaines)  
Centre commercial  
Pont-Mercier

HEURES D'OUVERTURE EATON  
Lundi, mardi, mercredi de 9 h 30 à 18 h 00  
Jeudi, vendredi de 9 h 30 à 21 h 00  
Samedi de 9 h 00 à 17 h 00

LA CARTE COMPTABLE EATON:  
Une façon moderne de magasiner  
Le standard téléphonique  
ouvre à 8h30, 842-9211

# tourné vers l'avenir

# activement



Dessin dynamique,  
lignes actuelles:  
Princeville!...

**61500** les 4-pièces,

Table de nuit, en sus **90.00** ch.

Voici un ensemble de conception très actuelle réalisé dans les meilleures traditions d'ébénisterie québécoise. Cet ensemble est un assemblage expert de placage de pacanier et de bois franc, choisis. Les tiroirs à queue d'aronde sont montés sur guides centraux et résistent bien à la poussière. Les tiroirs du haut de la commode, du chiffonnier et de la table de nuit sont peints noir. Le tout est rehaussé de ferrures chromées.

Si vendu séparément:

Commode triple, 9 tiroirs

env. 68" x 19" x 29"

**250.00**

Miroir vertical

env. 25" x 41"

**95.00**

Chiffonnier 5-tiroirs

env. 36" x 19" x 46"

**180.00**

Tête de lit 54" x 60"

**90.00**



Princeville:  
à l'avant-garde  
du bon goût!

**118900** les 6-pièces

Entièrement fabriqué au Québec, cet ensemble de salle à manger reprend le dessin contemporain du mobilier de chambre à coucher décrit ci-haut. Fait en placage de pacanier et de bois franc choisis, il saura apporter la note juste de goût discret à tous vos repas, qu'ils soient en famille ou entre amis. L'ensemble 6-pièces comprend un vaisselier avec portes en verre fumé, une table ovale, 3 chaises et un fauteuil. Les sièges sont recouverts d'un mélange de coton, nylon et polyester.

Si vendu séparément:

Vaisselle avec portes en verre

fumé environ 46" x 16" x 57"

**499.00**

Table ovale environ 38" x 54"

s'ouvre jusqu'à 78"

**280.00**

Chaise d'appoint

**100.00**

Fauteuil

**110.00**



Accent contemporain  
et confort assuré  
de United Bedding

**64995** les 2-pièces

Causeuse assortie (non représentée) **329.95** ch.

Un mobilier où l'on retrouve les idées dynamiques des concepteurs québécois. Cadre en bois franc séché au four à angles goujonnés, collés et bloqués. Coussins semi-attendants au dossier (40" H) et sièges à coussins de 6" rembourrés de polyuréthane et recouverts de polyester «Dacron». Recouvrement en polypropylène beige et brun à motif rayures sport.

Délai de 6 à 8 semaines pour la livraison.

Tables d'appoint

**10995** ch.

Élégantes tables Kroehler pour s'harmoniser à l'ensemble décrit ci-haut. Tables avec dessus en verre fumé au riche fini pacanier et muscade. Surfaces traitées «Super Fortress» pour résister aux marques. Table cocktail, environ 55" x 22" x 15"; table de bout, environ 29" x 22" x 19".

Eaton Centre-ville seulement. (septième étage).  
Rayon 470

Utilisez votre carte-comptable eaton

Achats en personne seulement.

Eaton,  
comme le  
Québec,  
activement  
tourné  
vers  
l'avenir

Bien décidé à faire sentir sa présence au Québec, Eaton se répand dans les banlieues. D'abord c'est Pointe-Claire, puis en rapide succession: Anjou, Cavendish et Laval. Sherbrooke a son magasin Eaton et, dès septembre, un de nos plus beaux magasins ouvrira ses portes dans la Vieille Capitale.

Ce magasin a été pensé pour les gens de Québec. Il répond à leurs goûts en matière de mode quelle qu'en soit l'expression. C'est un magasin qui reflète le souffle de jeunesse qu'est la mode au Québec.

Eaton est fier de participer au milieu économique québécois. Nous sommes plus qu'un commerce de détail. Nous fournissons du travail à plusieurs milliers de gens — et pas que dans la vente. Pensez à un poste quelconque et il est fort probable que nous l'ayons.

Nous faisons de nombreux achats au Québec parce que ces articles sont réputés pour leur originalité et leur qualité. Une des raisons de notre succès au Québec s'explique par les sentiments réciproques que nous avons développés avec nos clients.

Nous avons gagné la confiance des Québécois en les respectant en tant qu'individus et en tant que consommateurs. Leurs goûts sont devenus les nôtres. C'est ce qui explique le cachet particulier des magasins du Québec, ce je ne sais quoi qui fait notre réputation d'un littoral à l'autre.

C'est notre  
50e anniversaire  
au Québec!

MONTREAL.  
677, rue Ste-Catherine ouest

POINTE-CLAIRE  
Centre commercial  
Fairview

ANJOU  
Les Galeries  
d'Anjou

MAIL CAVENDISH  
Boul. Cavendish,  
quartier Côte St-Luc

CARREFOUR LAVAL  
Sortie 7 de l'autoroute, Laval.

MAGASIN-ENTREPOT  
4505 Hickmore

LANGELIER  
(Centre d'aubaines)  
Centre commercial  
Langelier

LASALLE  
(Centre d'aubaines)  
Centre commercial  
Pont-Mercier

HEURES D'OUVERTURE EATON  
Lundi, mardi, mercredi de 9h30 à 18h00  
Jeudi, vendredi de 9h30 à 21h00  
Samedi de 9h00 à 17h00

LA CARTE-COMPTABLE EATON:  
Une façon moderne de magasiner.  
Le standard téléphonique  
ouvre à 8h30, 842-9211

# EATON